

**L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE
ECONOMIQUE EN TUNISIE**

EVOLUTION GENERALE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE

L'environnement mondial a été caractérisé en 2009 par la poursuite des retombées négatives de la crise financière et économique internationale, provoquant un accroissement de la défiance des investisseurs et des consommateurs, une baisse de la demande, une contraction des échanges commerciaux et des flux de capitaux internationaux et un recul de la production, notamment dans les secteurs les plus touchés par la crise comme l'industrie automobile, le textile et habillement, le tourisme et le transport. Il en est résulté une récession de l'activité économique dans les pays industrialisés et un ralentissement dans les pays émergents et en développement ainsi qu'une aggravation du chômage.

Néanmoins et grâce aux importants programmes de soutien financier et de relance budgétaire mis en place par les gouvernements et les banques centrales, surtout dans les pays développés, ainsi qu'aux efforts déployés par les organisations internationales pour faire face à la crise financière et relancer l'activité économique, une reprise progressive de l'économie mondiale a été amorcée à partir du troisième trimestre 2009. Toutefois, la persistance de niveaux élevés de chômage et l'accroissement des déficits budgétaires et de l'endettement public dans plusieurs pays, surtout en Europe, continuent à peser sur les perspectives de développement de l'économie mondiale.

Dans ce contexte mondial particulièrement difficile, l'économie tunisienne, largement ouverte sur l'extérieur, n'a été affectée que relativement par les retombées de ladite crise, essentiellement au niveau de la production et des exportations des industries manufacturières, de l'activité touristique et du transport aérien et maritime ainsi que des flux des investissements étrangers, sous l'effet notamment de la dégradation de la situation économique dans les principaux pays européens partenaires de la Tunisie. En effet et grâce à la poursuite des réformes structurelles et aux mesures de relance de l'économie prises par l'Etat, en temps opportun, pour se protéger contre les effets négatifs de la crise financière internationale, et plus particulièrement en faveur des entreprises industrielles exportatrices, la croissance économique a pu être préservée en 2009 pour se situer à 3,1%, en termes réels, contre 4,5% l'année précédente et les équilibres financiers ont été sauvegardés.

La réalisation d'un tel niveau de croissance, en dépit de la récession mondiale (-0,6% contre 3% en 2008) surtout dans la Zone Euro (-4,1% contre 0,6%), s'explique par la bonne tenue de la demande intérieure, en particulier la consommation privée et les investissements publics, alors que la contribution de la demande extérieure à la croissance économique a été négative, suite à la baisse des exportations et des importations de biens et services, en termes constants, de 6,9% et 8,2%, respectivement, par rapport à l'année 2008.

La croissance économique a été tirée, notamment, par le secteur de l'agriculture et de la pêche dont la valeur ajoutée s'est accrue de 6%, en termes réels, contre un repli de 0,7% en 2008, grâce principalement à l'accroissement de la production de céréales qui a atteint 25,3 millions de quintaux contre environ 12 millions une année auparavant.

De même, la croissance des industries non manufacturières s'est affermie en 2009 pour s'établir à 3,7% contre 0,2% l'année précédente, en relation avec la reprise enregistrée dans le secteur des hydrocarbures hors raffinage de pétrole (3,5% contre -5,1%) et la progression réalisée dans le secteur du bâtiment et génie civil (5,5% contre 6,6%).

A l'inverse, les industries manufacturières, affectées par la contraction de la demande extérieure, ont connu une régression de leur valeur ajoutée de 3,3%, en termes constants, contre une croissance de 3,5% un an plus tôt. Ce repli a touché les principaux secteurs exportateurs, en particulier les industries mécaniques et électriques (-6% contre 8,4% en 2008), le secteur du textile, habillement, cuirs et chaussures (-10% contre -3,1%) et les

industries chimiques (-0,9% contre -2,2%). De même, les industries agroalimentaires ont connu une croissance négative de 1,2% contre une progression de 6,5% en 2008.

Egalement, la croissance des services marchands s'est ressentie de la morosité de la conjoncture internationale. Elle est revenue, d'une année à l'autre, de 6,6% à 4,7% en termes réels suite, notamment, au ralentissement enregistré dans les secteurs du transport (0,5% contre 5,5% en 2008) et à la légère baisse de la valeur ajoutée du tourisme (-0,3% contre 4%). En revanche, la croissance du secteur des communications s'est poursuivie à un rythme soutenu, soit 16% en termes réels pour la deuxième année consécutive contre 13,4% en 2007, dénotant le développement remarquable que ne cessent de connaître les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Compte tenu de la stabilisation du croît démographique à environ 1% par an et des transferts nets de revenus de facteurs et ceux à caractère courant avec l'extérieur, le revenu moyen par habitant a progressé en 2009 de 6,2% contre 9,4% l'année précédente, pour s'élever à 5.641 dinars.

S'agissant des investissements, la formation brute de capital fixe (FBCF) s'est inscrite, au cours de 2009, en accroissement de 8,1%, en prix courants, contre 13,1% l'année précédente pour atteindre 14.052 MDT correspondant à un taux d'investissement de 23,9% du PIB contre 23,5% une année auparavant. En fait, l'accélération du rythme de progression des investissements publics (19,4% contre 15,9% en 2008) a permis de compenser la faible augmentation des investissements privés (1% contre 11,5%), dont la part dans la FBCF totale est revenue, d'une année à l'autre, de 61,5% à 57,4%.

L'augmentation des investissements a bénéficié particulièrement aux services marchands (13,4% contre 4,7% un an plus tôt) avec une part dans le total passant de 46,8% en 2008 à 49,1% en 2009, notamment le transport, les communications et le logement, ainsi qu'au secteur de l'agriculture et de la pêche (5,9% contre 0,2%). A l'inverse, les investissements ont baissé dans les industries manufacturières (-4,5% contre 19,1% en 2008) et ont connu un ralentissement de leur progression dans les industries non manufacturières (3,4% contre 28,5%).

Pour leur part, les investissements directs étrangers (IDE) ont accusé en 2009 une régression de 33%, après un accroissement appréciable d'environ 64% l'année précédente pour se situer à 2.279 MDT. Cette baisse a touché les secteurs de l'énergie, de l'immobilier et du tourisme, étant signalé l'absence de nouveaux investissements extérieurs dans le secteur financier et celui du transport. En revanche, les IDE ont progressé dans les industries manufacturières et le secteur des communications.

En ce qui concerne l'épargne nationale et vu le ralentissement de la croissance économique, elle s'est accrue de 5,8% en 2009 contre 14,2% en 2008 pour s'élever à 12.941 MDT, avec un taux d'épargne exprimé par rapport au Revenu national disponible brut (RNDB) légèrement inférieur à celui enregistré l'année précédente (22% contre 22,3%). Ceci a permis de financer près de 89% du total des besoins de financement des investissements, y compris la variation des stocks, contre environ 85% une année auparavant.

Il est à noter une certaine décélération du rythme de progression de la consommation finale globale en 2009, tant en prix courants qu'en prix constants, soit 7,7% et 4% respectivement contre 9,5% et 4,8% en 2008. Ce ralentissement a touché la consommation publique (7,3% en prix courants et 4,2% en prix constants contre 8% et 6,1% respectivement en 2008), ainsi que celle des ménages (7,8% en prix courants et 4% en prix constants contre 9,9% et 4,5%, respectivement). En dépit de cette décélération, la consommation finale est demeurée un facteur essentiel de soutien à la croissance économique, surtout avec la baisse des exportations.

Les créations nettes d'emplois dans la pêche et les activités non agricoles ont été affectées par les difficultés conjoncturelles rencontrées par les entreprises exportatrices, suite à la contraction de la demande extérieure, revenant à 57 mille postes en 2009 contre 70,3 mille l'année précédente. Néanmoins, la mise en œuvre par l'Etat d'un ensemble de mesures de relance et de dynamisation de l'économie, dès la fin de 2008 et aussi dans le cadre de la Loi de finances complémentaires, au début de juillet 2009, a permis de préserver environ 82 mille postes d'emploi. Au total, et suite à la baisse du taux de couverture de la demande additionnelle par les nouveaux emplois créés, qui est revenu, d'une année à l'autre, de 85,7% à 67,1%, le taux de chômage s'est légèrement accru pour atteindre 13,3% de la population active contre 12,4% en 2008 et ce, selon la nouvelle méthodologie adoptée conformément aux normes appliquées en la matière par le Bureau international du travail (BIT).

En ce qui concerne les prix, le taux d'inflation, calculé selon l'indice général des prix à la consommation (base 100 en 2000), a diminué en 2009 pour s'établir à 3,7% contre 5% l'année précédente. Outre la mise en œuvre de politiques monétaire et budgétaire appropriées, cette décélération est imputable, principalement, aux produits alimentaires et énergétiques, en rapport avec le fléchissement des cours mondiaux, et aussi à la poursuite de la subvention des prix des produits de consommation de base et des produits pétroliers. Hors alimentation et énergie, la hausse du niveau général des prix à la consommation s'est située à 3,6% contre 3,3% en 2008.

Au niveau des paiements extérieurs, les échanges commerciaux ont connu en 2009 une contraction due, surtout, à la baisse des prix, notamment de l'énergie, de certains produits alimentaires et du phosphate et dérivés, ainsi qu'au fléchissement des quantités échangées pour un nombre de produits dont, notamment, l'énergie. La régression a atteint 17,6% pour les exportations et 14,4% pour les importations contre, respectivement, une progression de 21,8% et 23,7% en 2008. Cette évolution s'est traduite par une contraction du déficit commercial de 3% ou 195 MDT et un recul du taux de couverture de 3 points de pourcentage pour se situer à 75,2%. De même, le taux d'ouverture de l'économie sur l'extérieur afférent aux échanges commerciaux a baissé revenant, d'une année à l'autre, de 97,4% à 77,2%.

Le repli des exportations a touché la plupart des secteurs, notamment les mines, phosphates et dérivés (-50% contre environ +130% un an plus tôt), l'énergie (-35,3% contre +30%), le secteur de l'agriculture et pêche et des industries agroalimentaires (-14,2% contre +14,2%), les industries du textile, habillement, cuirs et chaussures (-8,9% contre +0,4%) et les industries mécaniques et électriques (-3,7% contre +18,3%).

Quant à la baisse des importations, elle a concerné, surtout, l'énergie (-43,2% contre +63,7% en 2008), l'alimentation (-38,7% contre +27,4%) et les matières premières et demi-produits (-21% contre +30,2%). A l'inverse, les importations de biens d'équipement et de biens de consommation ont progressé de 13,9% et 1,8%, respectivement, contre 11,4% et 5,8% une année auparavant.

Portant la marque de la baisse des entrées des non-résidents (-2,1% contre +4,2% en 2008) et des nuitées globales (-9,2% contre +2%), les recettes touristiques en devises ont accusé un ralentissement en 2009, augmentant de 2,4% (-2,3% sans l'effet change), contre une progression de 10,2% l'année précédente, pour s'élever à environ 3.472 MDT.

En revanche, les revenus du travail ont continué à croître à un rythme relativement satisfaisant, soit 8,9% contre 10,8% en 2008, pour atteindre 2.653 MDT. Cette évolution s'est conjuguée à une baisse d'environ 8,4% des dépenses au titre des revenus du capital qui ont atteint 3.136 MDT.

Ainsi, le déficit courant a continué à être maîtrisé en 2009, se situant à un niveau de 1.666 MDT ou 2,8% du PIB, contre 2.109 MDT et 3,8% en 2008.

S'agissant des entrées nettes de capitaux, elles ont diminué de 241 MDT ou 6% pour revenir à 3.781 MDT suite, d'une part, à la régression des flux des IDE et, d'autre part, à l'accroissement des dépenses au titre du règlement du principal de la dette extérieure à moyen et long termes.

Compte tenu de ces évolutions, la balance générale des paiements a dégagé en 2009 un excédent de 2.204 MDT, soit une augmentation de 151 MDT par rapport au niveau enregistré en 2008. Parallèlement, les avoirs nets en devises ont continué à s'accroître pour s'élever, au terme de l'année, à 13.353 MDT ou l'équivalent de 186 jours d'importation contre 11.656 MDT et 139 jours à la fin de l'année précédente.

Par ailleurs, le taux d'endettement extérieur a diminué de 1,5 point de pourcentage, pour revenir à 37,3% du RNDB, alors que le coefficient du service de la dette s'est accru pour passer, d'une année à l'autre, de 7,7% à 10,5% des recettes courantes réalisées avec l'étranger.

Concernant l'évolution de la valeur du dinar sur le marché des changes interbancaire, elle a été marquée en 2009 par une dépréciation de 8,8% vis-à-vis du dollar américain et de 3,9% par rapport à l'euro.

De son côté, le marché financier a connu, surtout, un accroissement de l'ordre de 47% de la capitalisation boursière, qui a atteint une valeur de 12.227 MDT ou près de 21% du PIB contre 15% en 2008. En outre, l'indice TUNINDEX s'est accru de 48,4%, contre 10,7% l'année précédente, pour clôturer l'année 2009 à 4.291,7 points.

Sur le plan monétaire, l'agrégat M3 a augmenté, au terme de 2009, de 13% contre 14,4% un an plus tôt. La progression de la masse monétaire à un rythme plus élevé que celui du PIB nominal, qui s'est accru de 6,3% contre 10,9% en 2008, s'est traduite par une augmentation de 3,4 points de pourcentage du taux de liquidité de l'économie qui a atteint 62%.

L'évolution des contreparties des ressources du système financier a été caractérisée, notamment, par une consolidation importante des créances nettes sur l'Etat qui ont progressé de 953 MDT ou 16,5% contre 108 MDT et 1,9% une année auparavant. Ceci reflète, en particulier, la reprise de l'encours des bons du Trésor en portefeuille des banques. Quant aux concours à l'économie, ils ont augmenté de 10,3% contre 14% en 2008. Pour leur part, les créances nettes sur l'extérieur ont continué à s'accroître de façon appréciable suite à la progression importante des avoirs nets en devises.

Pour ce qui est des finances publiques, les ressources propres de l'Etat ont connu une légère augmentation de 0,4%, au cours de 2009, contre une hausse de 19,8% l'année précédente pour s'élever à environ 13.766 MDT, sous l'effet de la contraction des recettes non fiscales de 12,7%. La régression de ces recettes, après un accroissement appréciable de 23,1% en 2008, est due à la baisse des revenus des participations (-17,7%) et du recouvrement des prêts (-12,8%), ainsi qu'à l'absence d'opérations de privatisation contre un montant de 146,9 MDT enregistré, à ce titre, une année auparavant. Encore faut-il noter que les revenus pétroliers et gaz ont enregistré une progression quoique moins élevée qu'en 2008, soit 10% contre 27,5%.

Pour leur part, les recettes fiscales, qui ont atteint un montant de l'ordre de 11.685 MDT ou 84,9% du total des ressources propres, ont accusé une décélération de leur progression, soit 3,1% contre 19,2% en 2008. Ce ralentissement est imputable, essentiellement, à la baisse des impôts sur les sociétés pétrolières et des droits de douane, en raison respectivement de la diminution des prix mondiaux de l'énergie et de la contraction des importations. Ainsi, la pression fiscale a reculé pour revenir de 20,5% à 19,9%, d'une année à l'autre.

Concernant les dépenses du budget de l'Etat, hors remboursement du principal de la dette qui a porté sur 2.061 MDT contre 2.134 MDT une année auparavant, elles se sont élevées en 2009 à environ 15.354 MDT, niveau en accroissement de 10,2% contre 12,8% un an plus tôt. Les dépenses de fonctionnement, autres que les subventions et le règlement des intérêts de la dette publique, ont augmenté de 9,8% contre 9,1% en 2008 pour atteindre près de 7.935 MDT, tandis que les dépenses au titre des subventions se sont situées à 1.430 MDT contre 2.036 MDT une année auparavant. Quant au paiement des intérêts de la dette, il est passé, d'une année à l'autre, de 1.142 MDT à 1.180 MDT.

Pour ce qui est des dépenses d'équipement y compris l'octroi de prêts (prêts extérieurs rétrocédés aux entreprises publiques et prêts et avances nets du Trésor), elles ont connu une augmentation de 36,3% contre 8,2% en 2008 pour atteindre environ 4.809 MDT, en rapport avec la consolidation des investissements dans les domaines de l'infrastructure de base et des équipements collectifs, ainsi qu'en matière d'appui des investissements privés pour relancer l'activité économique.

Le déficit budgétaire, hors remboursement du principal de la dette, produits de privatisation et dons extérieurs, s'est situé en 2009 à 1.771 MDT ou 3% du PIB contre 1% l'année précédente. En revanche, le taux d'endettement total de l'Etat (dette intérieure et dette extérieure) a légèrement diminué pour revenir, d'une année à l'autre, de 43,3% à 42,9% du PIB.

EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DE L'ECONOMIE TUNISIENNE

(En MDT sauf indication contraire)

Désignation	2006	2007	2008	2009	Variations en %	
					2008/07	2009/08
Comptes nationaux						
-Croissance du PIB aux prix constants	5,7	6,3	4,5	3,1		
*Valeur ajoutée de l'agriculture et pêche	7,9	0,8	-0,7	6,0		
-PIB (aux prix courants)	45.756	49.874	55.297	58.768	10,9	6,3
-Revenu national disponible brut (RNDB)	45.754	49.648	54.867	58.863	10,5	7,3
-RNDB par habitant (en dinars)	4.518	4.856	5.312	5.641	9,4	6,2
-Consommation nationale totale	35.889	38.939	42.639	45.922	9,5	7,7
*Consommation publique	7.646	8.230	8.892	9.543	8,0	7,3
*Consommation privée	28.243	30.709	33.747	36.379	9,9	7,8
-Propension moyenne à consommer (consommation/RNDB) : en % ¹	78,4	78,4	77,7	78,0	-0,7	0,3
-Epargne nationale brute	9.865	10.709	12.228	12.941	14,2	5,8
-Taux d'épargne nationale (en % du RNDB) ¹	21,6	21,6	22,3	22,0	0,7	-0,3
-Formation brute de capital fixe	10.333	11.490	13.001	14.052	13,1	8,1
*Secteur public	3.926	4.324	5.010	5.984	15,9	19,4
*Secteur privé	6.407	7.166	7.991	8.068	11,5	1,0
-Taux d'investissement (en % du PIB) ¹	22,6	23,0	23,5	23,9	0,5	0,4
Prix						
-Indice des prix de vente industriels (base 100 en 2000)	125,4	129,6	145,3	148,2	12,1	2,0
-Indice des prix à la consommation (base 100 en 2000)	118,9	122,7	128,8	133,6	5,0	3,7
. Produits alimentaires	121,5	124,9	132,6	138,3	6,2	4,3
. Produits non alimentaires et services	117,5	121,5	126,6	130,8	4,2	3,3
Emploi						
-Créations d'emplois (en mille postes) ²	76,4	80,2	70,3	57,0	-12,3	-18,9
-Taux de couvert. de la demande addition. (en %) ¹	86,8	92,2	85,7	67,1	-6,5	-18,6
-Taux de chômage en % ¹	12,5	12,4	12,4	13,3	0,0	0,9
Paiements extérieurs						
-Taux de couverture (Export/Import en %) ¹	77,8	79,4	78,2	75,2	-1,2	-3,0
-Déficit de la balance commerciale (FOB/CAF)	4.445	5.027	6.604	6.409	31,4	-3,0
-Recettes touristiques	2.825	3.077	3.390	3.472	10,2	2,4
-Revenus du travail	2.010	2.199	2.436	2.653	10,8	8,9
- Déficit courant³	824	1.175	2.109	1.666	934	-443
. En % du PIB ¹	1,8	2,4	3,8	2,8	1,4	-1,0
-Entrées nettes de capitaux ³	3.647	2.105	4.022	3.781	1.917	-241
- Solde de la balance générale des paiements³	+2.773	+883	+2.053	+2.204	1.170	151
-Coefficient du service de la dette extérieure (en % des recettes courantes) ¹	16,4	11,7	7,7	10,5	-4,0	2,8
-Taux d'endettement extérieur (en % du RNDB) ¹	43,0	39,7	38,8	37,3	-0,9	-1,5
Finances publiques						
-Pression fiscale (en % du PIB) ¹	18,5	19,1	20,5	19,9	1,4	-0,6
-Dépenses d'équipement et d'octroi de prêts	2.861,6	3.261,6	3.527,6	4.809,4	8,2	36,3
-Déficit budgétaire en % du PIB ^{1/4}	2,6	2,7	1,0	3,0	-1,7	2,0
-Endettement total de l'Etat/PIB (en %) ¹	48,6	45,8	43,3	42,9	-2,5	-0,4
Indicateurs monétaires⁵						
-Agrégat M3	26.546	29.853	34.148	38.591	14,4	13,0
. Taux de liquidité de l'économie (M3/PIB): en % ¹	55,5	56,6	58,6	62,0	2,0	3,4
-Créances nettes sur l'extérieur ³	5.686	6.592	8.176	9.631	1.584	1.455
dont : .Avoirs nets en devises ³	8.705	9.582	11.656	13.353	2.074	1.697
.En jours d'importation ⁶	157	141	139	186	-2	47
-Créances nettes sur l'Etat ³	5.165	5.674	5.782	6.735	108	953
-Concours à l'économie	26.157	28.681	32.689	36.060	14,0	10,3

Sources : BCT, Ministère du Développement et de la coopération internationale, Ministère des Finances et INS

1 Variations en points de pourcentage.

2 Dans la pêche et les activités non agricoles.

3 Variations en MDT.

4 Hors amortissement de la dette, revenus de privatisation et dons.

5 Système financier.

6 Variations exprimées en jours.

I. – L'ACTIVITE AGRICOLE

Les performances du secteur de l'agriculture et de la pêche se sont consolidées, en 2009, grâce à la diversification et à l'accroissement de la production dans plusieurs branches d'activité, notamment la céréaliculture et l'arboriculture. Cette évolution reflète les efforts déployés, soutenus par les encouragements de l'Etat, sur les plans du renforcement de la mécanisation, de l'extension des périmètres irrigués, de la promotion de l'agriculture biologique, de l'utilisation accrue des semences et plants sélectionnés, de la mise en valeur des résultats des recherches agricoles, de la modernisation des moyens de stockage et de commercialisation des produits agricoles et de pêche et du développement des industries agro-alimentaires.

L'amélioration des résultats du secteur, en dépit de l'impact des fluctuations des conditions climatiques, est le fruit des réformes multiples et successives visant à accroître les performances du secteur et son rôle dans le développement économique et social et à assurer l'autosuffisance alimentaire du pays. Ces réformes ont été axées sur le renforcement de la rentabilité, la promotion du milieu rural, l'encouragement des investissements, la mobilisation et l'exploitation des ressources hydrauliques, l'amélioration des rendements et de la qualité et la promotion de la recherche et de la vulgarisation.

Ainsi, de nouvelles mesures ayant pour objectifs d'intensifier la production, de promouvoir les produits stratégiques et de résister aux fluctuations climatiques et aux changements de la conjoncture mondiale ont été prises, le 20 mai 2009. Elles ont concerné, en particulier :

- l'élaboration d'un plan directeur pour la gestion du système hydrique de l'Oued Medjerda afin de réduire l'impact des inondations et mettre en œuvre un programme d'intervention pour le dragage de la rivière à certains endroits,

- l'amélioration du rendement des terres agricoles domaniales en optant davantage pour les formes de partenariat direct,

- la mise en exécution du programme de mise à niveau des exploitations agricoles et l'octroi d'une subvention des investissements immatériels de l'ordre de 70%, tout en incluant le facteur qualité, et

- l'instauration des mécanismes appropriés pour le financement de l'activité agricole à travers, surtout :

- la poursuite du financement des petits agriculteurs, dont les crédits accordés par les associations de microcrédits ne dépassent pas 4 mille dinars, à un taux d'intérêt de 5% l'an,

- le financement des agriculteurs, dont les crédits octroyés par la Banque nationale agricole (BNA) et la Banque tunisienne de solidarité (BTS) se situent entre 4 mille et 40 mille dinars, à un taux d'intérêt de 5% l'an avec une marge de 1 point de pourcentage pour les crédits saisonniers et de 2 points pour les crédits à moyen et à long termes au profit des agriculteurs qui remboursent leurs dettes dans les délais,

- le renforcement du partenariat entre les associations de microcrédits et les structures professionnelles agricoles, en vue d'aider leurs affiliés à bénéficier des microcrédits.

En outre, le secteur agricole et de la pêche a bénéficié d'une sollicitude accrue à travers la priorité qui lui est accordée dans les plans de développement et les programmes présidentiels, compte tenu de sa contribution au développement économique et social du pays. A ce titre, le programme présidentiel (2009-2014) a annoncé, dans son 20^{ème} point,

plusieurs mesures au profit du secteur agricole qui devrait s'adapter aux changements climatiques et relever les défis de la conjoncture. Ces mesures portent, notamment, sur :

- la réalisation des études prospectives à l'horizon 2050 relatives au secteur de l'eau,
- la mobilisation des ressources en eau à un taux de 95% pour le début de la deuxième moitié de la décennie 2010-2020,
- la poursuite du programme de raccordement des barrages et le transfert de leurs excédents,
- l'amélioration du taux de couverture forestière pour le porter à 16% à l'horizon 2020 contre 12,8% actuellement,
- la réalisation de l'autosuffisance en blé dur au cours du prochain quinquennat,
- l'accroissement de la part de la pisciculture à 10% dans la production nationale de poissons à l'horizon 2014,
- le doublement des superficies réservées à l'agriculture biologique pour les porter à 500 mille hectares en 2014 et l'augmentation de 50% de celles consacrées aux cultures protégées et géothermiques qui passeront à 310 hectares au cours de la même année,
- la mise en place de nouveaux instruments de financement de l'agriculture adaptés aux changements qualitatifs et technologiques dans le secteur, et
- l'instauration d'un label tunisien pour les produits agricoles destinés aux marchés extérieurs.

Dans ce cadre et en vue de mettre en œuvre le programme présidentiel pour le prochain quinquennat, une attention particulière a été accordée au développement de l'agriculture biologique et celle irriguée.

Concernant l'agriculture biologique, la Tunisie est classée 2^{ème} en Afrique et 24^{ème} parmi 141 pays à l'échelle mondiale pratiquant l'agriculture biologique, avec une production d'environ 170 mille tonnes en 2008 contre 30 mille tonnes en 2004, suite notamment aux encouragements ayant permis d'accroître les superficies qui sont passées de 34 mille à 285 mille hectares entre 2003 et 2008.

Ces indicateurs probants sont le résultat d'une politique agricole marquée par un élan réformiste et incitateur visant la promotion de ce secteur stratégique, à accroître son rendement, à lui garantir la qualité requise et à assurer sa conformité aux normes internationales, particulièrement par la consolidation des efforts de formation, d'encadrement, de recherche et de suivi, ainsi que par l'action de contrôle et de certification.

A cet effet, des mesures en faveur de l'agriculture biologique ont été décidées par le Conseil ministériel tenu le 27 janvier 2010. Elles ont porté, notamment, sur l'accroissement de la subvention annuelle en faveur des producteurs de 5 mille à 10 mille dinars au titre du contrôle et de la certification, l'institution de la « semaine du produit biologique tunisien », la mise en place d'un programme de commercialisation des produits biologiques dans le secteur du tourisme et la création d'un laboratoire national de recherche en agriculture biologique.

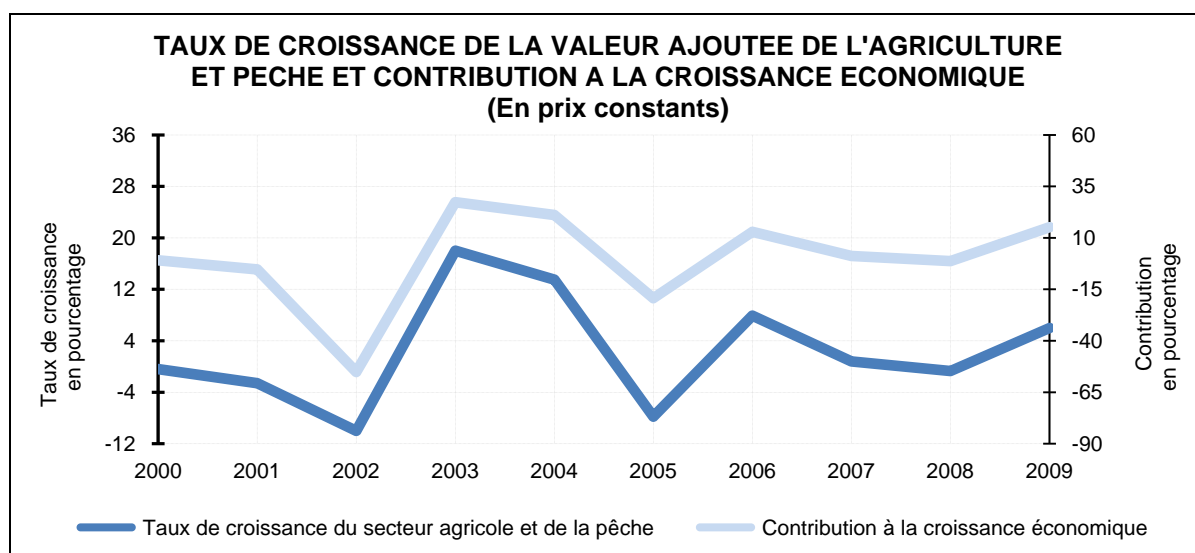
S'agissant de l'agriculture irriguée et bien que ne représentant qu'environ 405 mille hectares ou 8% de la superficie totale des terres agricoles labourables, elle contribue à concurrence de 37% en moyenne à la valeur ajoutée agricole et à 10% des exportations globales du secteur, occupe 27% de la main-d'œuvre agricole et assure la couverture de 90% des besoins du pays en légumes et 75% de ceux en fruits.

Aussi, une stratégie a-t-elle été adoptée pour porter le taux d'exploitation des périmètres irrigués à 95% en 2014 contre 93% actuellement.

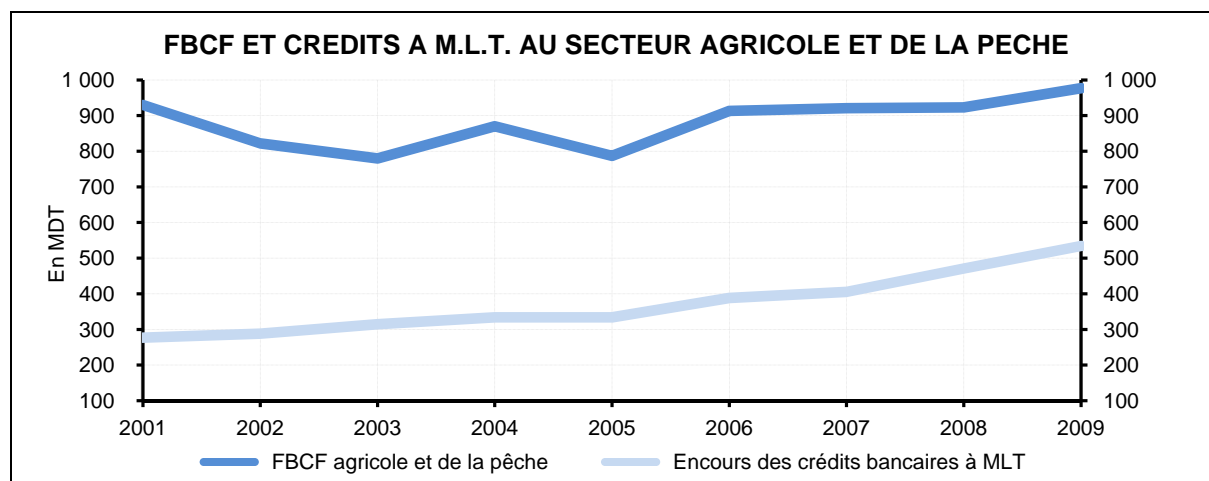
Pour concrétiser cette stratégie, des mesures présidentielles ont été prises, lors du Conseil des ministres du 3 mars 2010 et ce, au niveau de cinq volets essentiels qui concernent la situation foncière, les systèmes hydrauliques, la commercialisation, la vulgarisation et l'économie de l'eau. L'objectif visé est de valoriser davantage l'eau et de favoriser une agriculture intensifiée à haute productivité, afin de promouvoir l'apport des périmètres irrigués dans la production agricole globale, consolider la compétitivité du secteur et garantir sa pérennité.

La poursuite des réformes et mesures incitatives et de soutien en faveur du secteur de l'agriculture et de la pêche, conjuguée aux conditions climatiques favorables ayant prévalu au cours de la campagne 2008-2009, a permis un accroissement notable de la production de la plupart des produits agricoles, principalement les céréales dont la récolte a presque doublé, outre une quasi-autosuffisance des besoins de consommation exceptés certains produits.

Dans ce contexte, la valeur ajoutée du secteur agricole et de la pêche s'est accrue en 2009 de 6% en termes réels contre un repli de 0,7% en 2008. Ainsi, sa contribution à la croissance économique s'est élevée à environ 15% ou 0,5 point de pourcentage.



La formation brute de capital fixe réalisée dans le secteur a, pour sa part, progressé d'environ 6% contre une quasi-stagnation en 2008, atteignant 977 MDT ou 7% du total des investissements. La part des privés a dépassé 57% de cette enveloppe d'investissement et ce, essentiellement dans les domaines de l'acquisition de matériel agricole, de l'irrigation agricole et de l'élevage.



Avec l'affermissement de l'activité agricole et la forte baisse des prix des produits alimentaires sur le marché international, les importations de produits agricoles, agro-alimentaires et de pêche ont régressé en 2009 de 26,4%, essentiellement pour les céréales (-35,2% en quantité et -57,5% en valeur), alors que les exportations ont diminué de 14,2%, notamment en ce qui concerne l'huile d'olive (-16,2% en quantité et -29,7% en valeur). Cette évolution a permis de dégager un excédent de la balance alimentaire de 38 MDT contre un déficit de 751 MDT en 2008.

EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DU SECTEUR AGRICOLE ET DE PECHE

(En % sauf indication contraire)

Désignation	2006	2007	2008	2009
Croissance réelle de la valeur ajoutée	7,9	0,8	-0,7	6,0
Valeur ajoutée en prix courants/PIB	9,3	8,6	7,9	8,2
Investissements (en MDT)	913	921	923	977
-Variation	16,0	0,9	0,2	5,9
-Part des privés	54,1	59,4	58,5	57,3
-Part dans la FBCF globale	8,8	8,0	7,1	7,0
Solde de la balance alimentaire (en MDT)	277	-425	-751	38
Taux de couverture de la balance alimentaire	121,0	79,2	71,1	102,4

Sources : Ministère du Développement et de la coopération internationale et INS

I – CULTURES ANNUELLES

La production des cultures annuelles a connu en 2009 une évolution favorable pour les céréales, les légumineuses et les melons et pastèques contre une régression pour la plupart des produits maraîchers.

A – GRANDES CULTURES

Les grandes cultures, à savoir les céréales et les légumineuses, ont enregistré, au cours de 2009, une progression appréciable de leurs récoltes, grâce aux conditions climatiques favorables et à l'amélioration des rendements.

1) Céréaliculture

Malgré le déficit hydrique au début de la saison agricole, les emblavures céréalières au titre de la campagne 2008-2009 ont couvert 1.391 mille hectares, soit un accroissement de 4,4% par rapport à la campagne précédente. L'augmentation des superficies a concerné l'orge et le triticale et, à un degré moindre, le blé dur. Quant aux superficies irriguées, elles ont atteint 94 mille hectares contre 75 mille pour la campagne 2007-2008, soit presque le niveau programmé.

CEREALES : SUPERFICIES EMBLAVEES, PRODUCTIONS ET RENDEMENTS

Campagne	Superficies emblavées (en mille hectares)				Productions (en millions de quintaux)				Rendements (en quintaux par hectare)		
	Blé dur	Blé tendre	Orge ¹	Total	Blé dur	Blé tendre	Orge ¹	Total	Blé dur	Blé tendre	Orge ¹
2002-2003	794	133	592	1.519	16,4	3,4	9,2	29,0	20,7	25,6	15,5
2003-2004	881	154	608	1.643	14,0	3,3	6,2	23,5	15,9	21,4	10,2
2004-2005	813	148	473	1.434	12,9	3,4	4,7	21,0	15,9	23,0	9,9
2005-2006	857	143	588	1.588	10,3	2,2	3,6	16,1	12,0	15,4	6,1
2006-2007	732	124	500	1.356	11,8	2,7	5,4	19,9	16,1	21,8	10,8
2007-2008	649	136	548	1.333	7,3	1,9	2,7	11,9	11,2	14,0	4,9
2008-2009	679	124	588	1.391	13,5	3,0	8,8	25,3	19,9	24,2	15,0

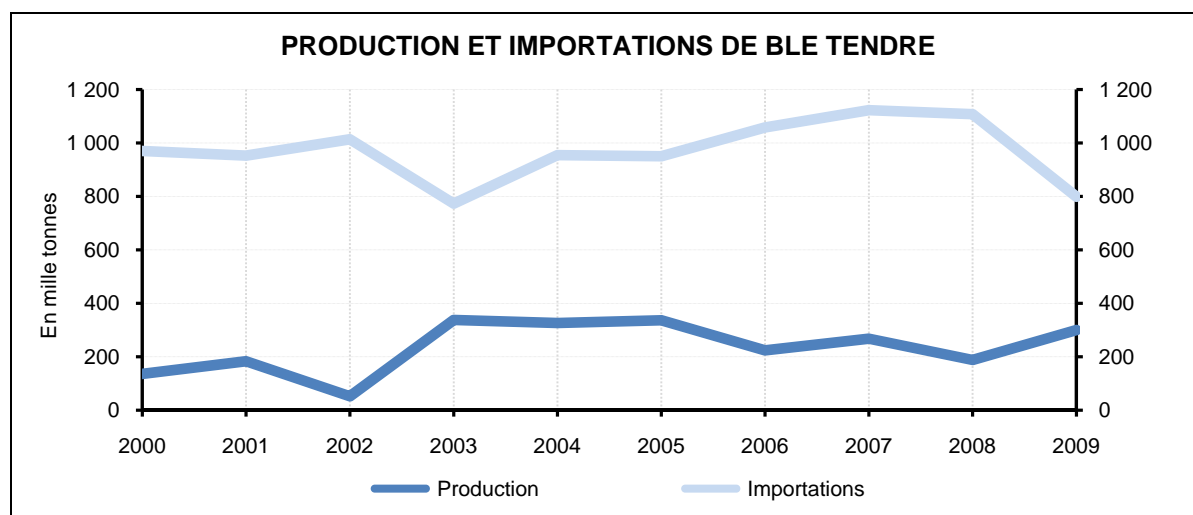
¹ Y compris le triticale.

Source : Ministère de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche

Grâce aux bonnes conditions climatiques dans l'ensemble, notamment les fortes précipitations au cours de l'hiver et du printemps 2009, les superficies céréalières récoltées ont atteint 1.338 mille hectares ou environ 96% des emblavures. Ainsi, la production de céréales pour la campagne 2008-2009 a atteint 25,3 millions de quintaux dont 13,5 millions de blé dur et

8,8 millions de quintaux d'orge et triticales contre un total de 11,9 millions de quintaux au titre de la campagne précédente. L'accroissement sensible de la récolte est imputable à la nette amélioration des rendements à l'hectare qui a concerné toutes les espèces de céréales, plus particulièrement le blé tendre et le blé dur. Ce niveau de production, qui est proche de celui de la consommation nationale, est le plus élevé au cours de la dernière décennie à l'exception de la campagne 2002-2003 où il a atteint 29 millions de quintaux.

Les superficies irriguées n'ont représenté que 6,8% du total des emblavures céréalières, mais elles ont assuré 15% de l'ensemble de la production, soit 3,8 millions de quintaux contre 2,3 millions la campagne précédente, avec un rendement moyen à l'hectare dépassant 40 quintaux contre environ 30 quintaux pour la campagne 2007-2008.



Par ailleurs, la récolte de céréales a été marquée par une qualité supérieure pour le blé tendre et l'orge, alors que des quantités de blé dur ont subi une détérioration, sous l'effet des pluies du printemps.

Les quantités de céréales collectées ont atteint 11,2 millions de quintaux, dont 6,5 millions au titre du blé dur et 2,8 millions de quintaux d'orge contre un total de 4,8 millions de quintaux pour la campagne précédente, soit un taux de collecte de l'ordre de 44% de la production totale contre un taux de 40% enregistré au titre de la campagne 2007-2008.

Cette évolution a été favorisée par la participation accrue des privés à l'opération de collecte avec plus d'efficacité et de maîtrise des techniques dans ce domaine, outre le maintien de la prime exceptionnelle pour les livraisons de céréales avant le 31 août 2009 et ce, à hauteur de 15 dinars par quintal pour le blé dur et 10 dinars par quintal pour le blé tendre, l'orge et le triticales. La part des opérateurs privés dans l'opération de collecte s'est nettement améliorée, mais elle est restée modeste (16% de la production totale ou 36,2% des quantités collectées contre, respectivement, 8,7% et 22% pour la campagne précédente). Il est à signaler une augmentation de 3 dinars le quintal pour le prix à la production du blé dur et un maintien des prix pour les autres produits céréalières.

EVOLUTION DES PRIX A LA PRODUCTION DES CEREALES (En dinars le quintal)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Blé dur	29,5	29,5	29,5	30,5	30,5	32,8	40	43
Blé tendre	26	26	26	27	27	28,7	35	35
Orge	17	17	17	18	18	20	30	30
Triticale	17	17	17	18	18	20	20	20

Source : Ministère de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche

Quant aux prix à l'importation, ils ont connu une nette baisse, consécutive au fléchissement des cours mondiaux.

EVOLUTION DES PRIX MOYENS A L'IMPORTATION DES CEREALES

(En dinars la tonne)

	2006	2007	2008	2009	Variations en %	
					2008/2007	2009/2008
Blé dur	277	547	722	463	32,0	-35,9
Blé tendre	229	360	468	292	30,0	-37,6
Orge	222	338	381	242	12,7	-36,5

Source : Institut national de la statistique

Pour ce qui est du financement de la campagne céréalière, l'enveloppe de crédits alloués aux céréaliculteurs par la BNA a atteint près de 49 MDT, contre environ 38 MDT un an plus tôt. Compte tenu du règlement des arriérés, les remboursements se sont élevés à 65,6 MDT contre 35,4 MDT au cours de la campagne 2007-2008.

La campagne céréalière 2009-2010 a démarré dans des conditions climatiques favorables, suite aux précipitations enregistrées en octobre 2009 en quantités importantes ayant couvert les différentes régions du pays. Cependant, la quasi-absence des pluies au cours des mois suivants a engendré une réduction des superficies emblavées en céréales par rapport à la campagne écoulée, pour se situer à 1.254 mille hectares dont 110 mille hectares de superficies irriguées.

Cette situation, conjuguée aux mauvaises conditions climatiques, principalement l'insuffisance des pluies au cours des mois de janvier et février 2010, est de nature à affecter les rendements à l'hectare et, partant, le niveau attendu de la récolte.

Compte tenu des bons résultats de la campagne écoulée et de l'écho favorable des mesures présidentielles auprès des agriculteurs, qui ont permis de valoriser les conditions climatiques, les autorités ont décidé la poursuite de la même politique d'encouragement et de soutien des céréaliculteurs, notamment la compensation des prix des semences sélectionnées et le maintien des prix des céréales à la production, malgré la baisse des cours sur le marché mondial, ainsi que de la subvention exceptionnelle pour les livraisons des céréales avant le 31 août 2010.

2) Légumineuses

Les superficies consacrées aux cultures de légumineuses ont couvert environ 80 mille hectares, accusant une baisse d'environ 6% qui est imputable, notamment, à l'abondance des précipitations pendant la période des emblavures, ce qui a affecté la réalisation des superficies consacrées aux légumineuses de printemps.

Malgré la contraction des superficies, la production totale a progressé de l'ordre de 11% pour atteindre environ 90 mille tonnes dont 83 mille de légumineuses d'hiver, essentiellement les fèves et les féveroles, grâce à l'accroissement des rendements à l'hectare pour la plupart des variétés cultivées.

B – CULTURES MARAICHÈRES

A l'exception des melons et pastèques, la production maraîchère de l'année 2009 a enregistré une baisse, notamment pour la tomate, la pomme de terre, le piment et l'oignon. Néanmoins, l'approvisionnement du marché intérieur s'est déroulé dans de bonnes conditions, particulièrement pour les produits sensibles, grâce au recours aux stocks régulateurs et à l'importation.

La production de tomate fraîche, après avoir atteint un niveau record l'année écoulée, s'est inscrite en baisse de 115 mille tonnes ou 9,2%, pour revenir à 1.135 mille tonnes, réparties entre 876 mille tonnes de tomate de saison et 259 mille tonnes pour les primeurs et la production d'arrière-saison, étant signalé que la superficie totale cultivée a atteint 27,7 mille hectares (+1,5% par rapport à l'an passé). La régression de la récolte est imputable, principalement, à l'apparition de l'insecte de tomate «tuta absoluta» qui a affecté une partie de la production. Cette maladie, apparue dans la majorité des pays producteurs de tomate, a fait

l'objet d'un suivi permanent de la part des autorités et des producteurs, avec l'organisation de campagnes de formation et de sensibilisation pour faire face à sa propagation.

En conséquence, les quantités transformées de tomate fraîche ont été ramenées, d'une année à l'autre, de 807 mille à 690 mille tonnes, ce qui a permis de produire 119 mille tonnes de double concentré de tomate (DCT) contre 138 mille tonnes une année auparavant, étant signalé que la consommation nationale est estimée à environ 100 mille tonnes.

La contraction de la production de DCT, conjuguée à un stock report limité à 2 mille tonnes, s'est répercutée négativement sur les exportations de ce produit qui n'ont porté que sur 10,8 mille tonnes en 2009 contre 23,7 mille l'année précédente.

PRODUCTION MARAICHERE

(En mille tonnes)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Tomate	810	880	970	960	855	1.029	1.250	1.135
Piment	242	247	255	256	260	278	291	281
Melons et pastèques	411	395	450	446	467	554	552	590
Pomme de terre	310	310	375	310	365	357	370	324
Oignon	257	241	230	262	355	350	380	353
Artichaut	16	13	12	12	16	19	18	16

Source : Ministère de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche

En s'élevant à 324 mille tonnes, la production de pomme de terre a, également, connu une régression (-12,4% par rapport à 2008), suite à la contraction des superficies cultivées qui sont revenues de 25,6 mille à 22,6 mille hectares. Le déficit de production par rapport aux besoins, sans cesse accrus, a été comblé, surtout pendant les périodes de soudure, par le recours à l'importation qui a porté en 2009 sur environ 48 mille tonnes destinées à la consommation contre 2,7 mille une année auparavant.

Compte tenu de l'insuffisance de la production et pour promouvoir l'exportation, une stratégie nationale de la culture de pomme de terre a été mise en place. Elle vise, essentiellement, le développement de la production, le renforcement des stocks en vue de garantir une bonne gestion de la récolte, l'exportation de certaines variétés de pomme de terre, la promotion de la production des semences nationales et l'incitation des investisseurs privés à réaliser des projets dans ce domaine.

Pour sa part, la récolte de piment relative à la campagne 2008-2009 s'est élevée à 281 mille tonnes, en diminution de 10 mille tonnes ou 3,4%, suite à une contraction de 4% des superficies cultivées qui se sont situées à 18,9 mille hectares. Toutefois, la production d'harissa a progressé de 9%, pour s'élever à 26,6 mille tonnes. De ce fait, les exportations de ce produit ont enregistré en 2009 une augmentation de 6,2% en volume et de 27,5% en valeur, pour atteindre 12 mille tonnes et environ 29 MDT.

S'agissant de la production de melons et pastèques, elle a progressé en 2009 de près de 7% pour atteindre 590 mille tonnes suite aussi bien à l'accroissement des superficies cultivées, qui ont été portées à 20,8 mille hectares, qu'à l'amélioration des rendements.

II – ARBORICULTURE

Bénéficiant de conditions climatiques favorables, la branche de l'arboriculture a été caractérisée, au cours de la campagne 2008-2009, par la réalisation de bonnes récoltes pour la plupart des produits, à l'exception de l'huile d'olive.

A – OLIVES A HUILE

La récolte d'olives à huile a atteint environ 800 mille tonnes pour la campagne 2008-2009, permettant de produire 160 mille tonnes d'huile contre 200 mille enregistrées la campagne précédente. Ceci a affecté les exportations qui sont revenues, d'une campagne à l'autre, de 174 mille à 142 mille tonnes. Egalement, la baisse sensible des prix sur le marché international, suite à l'abondance de l'offre mondiale et à l'impact négatif de la crise financière internationale

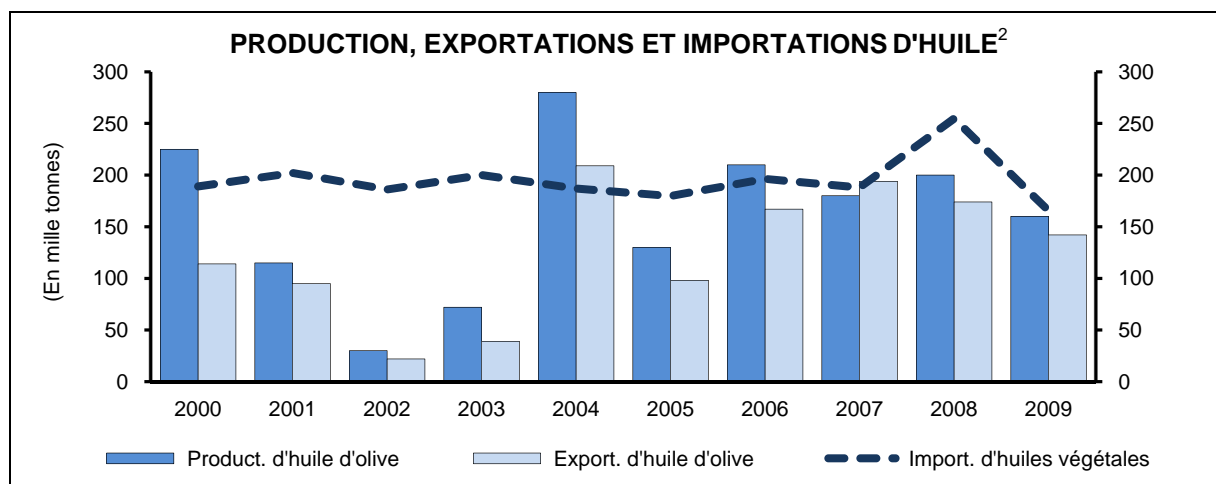
sur la demande, a entravé le développement des exportations d'huile d'olive dont l'essentiel a été assuré par les opérateurs privés (96% du total des quantités écoulées).

PRODUCTION ET EXPORTATIONS D'HUILE D'OLIVE (En mille tonnes)

	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Production	72	280	130	210	180	200	160	150
Exportations	39	209	98	167	194	174	142	130 ¹

Source : Office national de l'huile

Il y a lieu de noter que les exportations d'huile d'olive conditionnée ont atteint, au cours de la campagne 2008-2009, 5,5 mille tonnes ou à peine 4% du total contre, respectivement, 2,4 mille tonnes et 1,4% la campagne précédente. L'objectif fixé, à cet égard, est de porter le taux d'exportation d'huile d'olive conditionnée à 10% à l'horizon 2011, surtout avec l'accès à de nouveaux marchés, tels que les Etats-Unis d'Amérique, le Canada et le Japon.



En ce qui concerne la campagne 2009-2010, la production d'huile d'olive s'est contractée de 10 mille tonnes ou environ 6%, pour se situer à 150 mille tonnes, l'objectif d'exportation étant fixé à 130 mille tonnes.

B – AGRUMES

La récolte d'agrumes de la campagne 2008-2009 s'est presque stabilisée à son niveau de la campagne précédente, en atteignant 297 mille tonnes. Elle a été marquée par une régression de la production d'oranges maltaises (-18,9%) qui est revenue à environ 116 mille tonnes, soit 39% du total contre 48% pour la campagne 2007-2008. En revanche, la production s'est accrue pour toutes les autres variétés, notamment les clémentines (28,1%) et les citrons (11,5%).

PRODUCTION ET EXPORTATIONS D'AGRUMES (En mille tonnes)

	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Production	225	209	243	262	247	300	297	309
Exportations	17,2	18,6	19,1	19,3	16,3	27,4	23,4	25,0 ¹

Source : Groupement interprofessionnel des fruits

Les exportations d'agrumes, constituées essentiellement d'oranges maltaises, ont diminué de 14,6% par rapport à la campagne 2007-2008, pour se situer à 23,4 mille tonnes,

¹ Prévisions.

² Année finale de la campagne agricole pour la production et les exportations d'huile d'olive et huiles végétales destinées à l'alimentation humaine pour les importations.

étant signalé que le marché français reste la principale destination en accaparant environ 84% du total du volume exporté.

S'agissant de la campagne 2009-2010, la production d'agrumes a connu une reprise pour passer à 309 mille tonnes, suite à l'accroissement de la production d'oranges maltaises (18,6%) qui s'est élevée à 137 mille tonnes. Le potentiel d'exportation est estimé à 25 mille tonnes, dont 23 mille de maltaises. Ces résultats positifs sont le fruit des efforts déployés afin d'améliorer la compétitivité de cette filière agricole. Il s'agit de la mise en place, au cours de la dernière décennie, d'une série de programmes visant, notamment, à développer la production d'agrumes dans le but de consolider la plantation des maltaises et de promouvoir les exportations à travers la conquête de nouveaux marchés.

C – DATTES

La production de dattes au titre de la campagne 2009-2010 s'est élevée à 162 mille tonnes dont 110 mille de Déklet nour, niveaux en accroissement de 17 mille et 15 mille tonnes, respectivement, par rapport à la campagne précédente. Cette progression est imputable à plusieurs facteurs, surtout l'entretien des régimes de dattes, la protection des fruits contre les intempéries et l'application de techniques d'irrigation adéquates. L'objectif d'exportation porte sur 70 mille tonnes, soit le même niveau que celui réalisé au cours de la campagne écoulée. Entre le mois d'octobre 2009 et jusqu'au 10 mars 2010, les quantités exportées ont atteint 31,4 mille tonnes pour une valeur de 104,2 MDT contre 27 mille tonnes et 80,8 MDT durant la même période de la campagne 2008-2009.

PRODUCTION ET EXPORTATIONS DE DATTES

(En mille tonnes)

	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Production	115	111	122	113	131	124	145	162
dont : Déklet nour	72	68	76	70	82	78	95	110
Exportations	42	40	53	43	59	61	70	70 ¹

Source : Groupement interprofessionnel des fruits

D – VIGNE

La production de raisin de cuve a accusé en 2009 une baisse de 14,3% pour s'établir à environ 36 mille tonnes, dont la transformation a permis de produire 254 mille hectolitres de vins contre 300 mille en 2008. Compte tenu d'un stock de report d'environ 101 mille hectolitres à la fin du mois d'août 2009, les disponibilités totales de vins relatives à la campagne de commercialisation en cours ont atteint 355 mille hectolitres contre 430 mille la campagne précédente.

Quant à la production de raisins de table, elle a augmenté de 15 mille tonnes ou 18,1% par rapport à 2008, pour s'élever à 98 mille tonnes.

E – AUTRES FRUITS

A l'exception de quelques produits, les récoltes des autres fruits, réalisées au cours des différentes saisons de l'année, ont continué à progresser en 2009, favorisées par l'extension et le rajeunissement des plantations, outre l'introduction de nouvelles variétés.

PRINCIPALES PRODUCTIONS DES AUTRES FRUITS

(En mille tonnes)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Pommes	100	99	135	100	120	101	110	110
Poires	68	60	62	53	65	53	75	60
Amandes en coque sèche	18	36	44	43	56	58	51	60
Abricots	25	26	27	26	28	24	27	30
Grenades	63	66	69	68	71	71	75	75

Source : Ministère de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche

¹ Prévisions.

III – ELEVAGE

Les réformes dans ce secteur se sont poursuivies en 2009, surtout en ce qui concerne la promotion de la filière laitière et le renforcement de la qualité afin de consolider la capacité concurrentielle du secteur, outre le développement et la diversification des ressources fourragères.

Toutefois et en raison des difficultés qu'a connues le secteur agricole au cours de la campagne 2007-2008 suite, notamment, à la hausse des prix des produits fourragers se traduisant par des effets négatifs sur l'effectif du cheptel et son rendement, la production de viandes rouges a enregistré en 2009 une baisse de 5,5% pour se situer à 125 mille tonnes. Ce niveau a permis d'approvisionner le marché intérieur dans des conditions normales mais avec des prix fluctuants au cours des périodes à forte consommation, particulièrement la saison touristique et le mois de Ramadan.

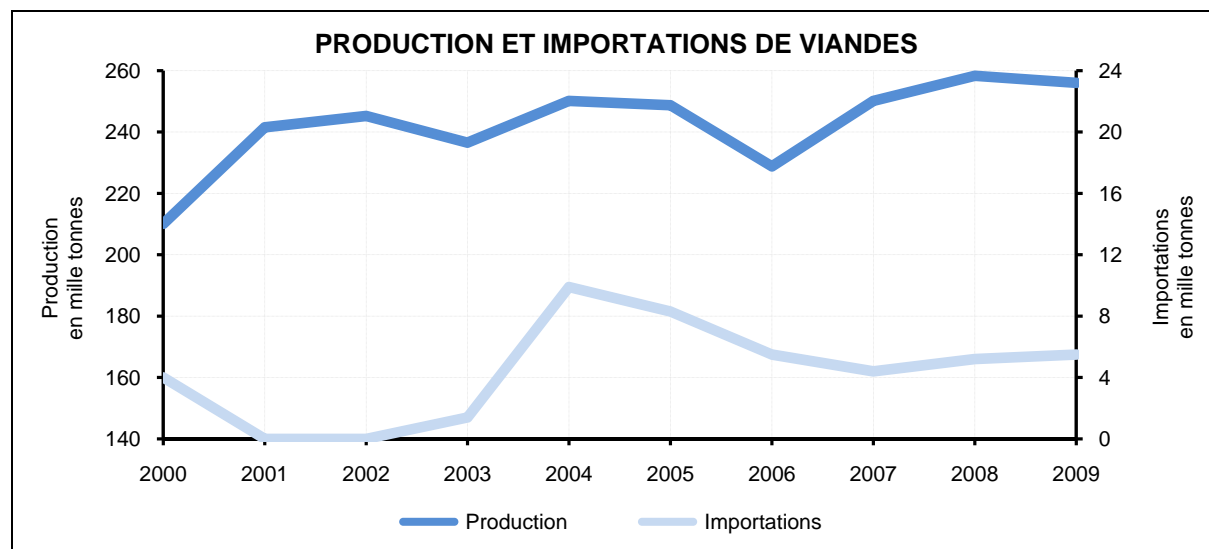
PRODUCTION DE VIANDES ROUGES ET DE LAIT

(En mille tonnes)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Structure en %	
								2008	2009
Viandes¹	118,5	115,1	116,7	122,8	128,1	132,3	125,0	100,0	100,0
-bovine	57,7	53,7	52,7	56,1	60,3	62,1	57,5	46,9	46,0
-ovine	51,4	52,0	53,4	55,7	56,8	58,7	56,5	44,4	45,2
-caprine	9,4	9,4	10,6	11,0	11,0	11,5	11,0	8,7	8,8
Lait frais	891	864	920	971	1.006	1.010	1.030	100,0	100,0
dont : quantités collectées	458	483	517	560	580	600	603	59,4	58,5

Sources : Ministère de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche et Office de l'élevage et des pâturages

Quant à la production de lait frais, elle a enregistré en 2009 une augmentation de 2% pour atteindre 1.030 mille tonnes. Sur ce total, les quantités collectées se sont élevées à 603 mille tonnes ou 58,5% contre 600 mille tonnes et 59,4% un an plus tôt.



La filière laitière continue à représenter un axe stratégique dans la promotion du secteur de l'élevage vu son importance dans la sécurité alimentaire du pays. Ainsi et dans le but de promouvoir la production de lait, d'améliorer les revenus des agriculteurs et afin d'encourager les éleveurs à conserver et à développer le cheptel, le prix du lait à la production a été relevé de 30 millimes par litre le 22 janvier 2010, pour se situer à 580 millimes le litre. Ce prix est considéré comme étant un minimum garanti, l'augmentation au titre de la qualité du lait demeurant toujours applicable.

¹ Il s'agit des viandes nettes et abats.

Pour la viande de volaille, la production s'est accrue de 4% ou 5 mille tonnes par rapport à 2008, atteignant 131 mille tonnes. Elle a été, toutefois, irrégulière selon les périodes, nécessitant l'intervention du Groupement interprofessionnel des produits avicoles (GIPA) pour réguler le marché et assurer la maîtrise des prix à travers le recours au stock régulateur. A l'instar de la viande de volaille, la production d'œufs a progressé en 2009 de 6% pour atteindre 1.569 millions d'unités.

PRODUCTION AVICOLE

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Viande de volaille (en 1.000 tonnes)	113	118	135	132	106	122	126	131
Oeufs (en millions d'unités)	1.487	1.390	1.472	1.538	1.471	1.461	1.480	1.569

Source : Ministère de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche

Encore faut-il noter que l'effectif du cheptel de reproduction, presque stationnaire depuis 2005, a connu une légère diminution pour les principales espèces animales, en particulier les ovins.

EFFECTIF DU CHEPTEL DE REPRODUCTION

(En mille têtes)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Bovins	485	450	436	444	450	454	449	440
Ovins	3.990	3.924	3.963	4.044	4.095	4.568	4.097	4.075
Caprins	798	801	809	810	820	855	828	811

Source : Ministère de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche

IV – PECHE

Le secteur de la pêche, l'une des principales activités agricoles en Tunisie, continue à jouer un rôle stratégique d'ordre économique et social de par, notamment, sa contribution au développement durable du pays. Il a fait l'objet de réformes multiples qui sont axées, essentiellement, sur la mise à niveau du secteur, l'organisation des saisons de la pêche selon les spécificités de chaque espèce halieutique et l'implication de la profession et de la recherche scientifique dans l'évaluation et la promotion de l'activité de pêche, outre la préservation des ressources marines contre la surexploitation et la pêche anarchique.

L'ensemble de ces réformes ont été couronnées par la promulgation de la loi n°2009-17 du 16 mars 2009 relative au repos biologique dans le secteur de la pêche et à son mode de financement. L'application du système de repos biologique, qui s'étale entre le 1^{er} juillet et la fin septembre de chaque année, a pour principal objectif de préserver l'écosystème dans le milieu marin et de permettre la régénération des ressources halieutiques, notamment dans les zones où elles sont en régression. Le financement du repos biologique a été assuré par le Fonds de développement de la compétitivité dans le secteur agricole et de la pêche par l'octroi d'aides matérielles aux pêcheurs durant la période de repos. La contribution des pêcheurs à ce fonds est fixée à 1% du chiffre d'affaires réalisé sur le marché local et à 2% sur la valeur des produits exportés. Les aides, au titre de la période de repos de l'année 2009, ont atteint 2,6 MDT au profit de 1.812 pêcheurs. Encore faut-il noter la création du Fonds de financement du repos biologique dans le secteur de la pêche par la Loi de finances pour l'année 2010 (articles 11, 12 et 13).

S'agissant de la production du secteur de la pêche, elle a enregistré au cours de 2009 une quasi-stagnation (-0,6%) par rapport au niveau atteint en 2008, se situant à 100 mille tonnes dont près de 49 mille tonnes au titre de la pêche au feu et 23 mille tonnes pour la pêche côtière.

PRODUCTION HALIEUTIQUE

(En mille tonnes)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Variations en %	
								2008/ 2007	2009/ 2008
Pêche côtière	26,2	27,4	27,0	27,0	25,8	23,6	22,8	-8,5	-3,4
Pêche au feu	35,7	47,0	48,8	53,4	50,8	49,0	48,8	-3,5	-0,4
Pêche au chalut	27,8	29,0	24,8	23,5	21,3	20,4	20,3	-4,2	-0,5
Divers	5,1	6,9	8,1	7,0	7,2	7,6	8,1	5,6	6,6
Total	94,8	110,3	108,7	110,9	105,1	100,6	100,0	-4,3	-0,6

Source : Direction générale de la pêche et de l'aquaculture (Ministère de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche)

En matière de commercialisation, les exportations de produits de la mer ont porté en 2009 sur 16,3 mille tonnes pour une valeur de l'ordre de 182 MDT contre 20 mille tonnes et près de 238 MDT l'année précédente, occupant ainsi la troisième place dans les exportations des produits alimentaires après celles d'huile d'olive et de dattes. Quant aux importations, elles ont atteint environ 47 mille tonnes, soit le même niveau que celui de l'année 2008, pour une valeur de 90 MDT contre 87 MDT.

II. – L'ACTIVITE INDUSTRIELLE

La stratégie de développement du secteur industriel a été caractérisée en 2009 par la poursuite des réformes visant à adapter l'évolution du secteur à l'environnement mondial à travers, notamment, l'exploitation des capacités d'innovation et de créativité, l'amélioration du climat des affaires et la promotion des exportations pour atténuer l'impact de la crise financière internationale.

Les efforts ont été axés sur l'élaboration de l'étude stratégique sur l'industrie tunisienne à l'horizon 2016 et la mise en place de stratégies cohérentes pour inciter les investissements privés dans les activités prometteuses et répondant aux priorités nationales, surtout en matière d'amélioration de la croissance économique, de création d'emplois et de consolidation des exportations.

Par ailleurs, un intérêt particulier a été accordé à l'intégration des régions de l'intérieur dans leur environnement économique et ce, par le démarrage de la réalisation d'une nouvelle génération de programmes de développement intégré visant à exploiter au mieux les potentialités d'investissement et les opportunités de création de projets à l'échelle régionale. Ainsi, 10 grands projets industriels et 41 entreprises de sous-traitance sont entrés en activité dans les régions de l'intérieur grâce à des investissements étrangers, notamment dans les secteurs des composants automobiles et du textile et habillement, ce qui a permis de créer plus de 7.500 postes d'emploi. En outre, des journées de partenariat et de création d'entreprises ont été organisées dans les différents gouvernorats avec la participation des banques afin de promouvoir l'investissement privé et de dynamiser le développement régional.

Parallèlement, les programmes nationaux de mise à niveau et de modernisation du secteur industriel ainsi que des services connexes ont été poursuivis. En effet, le Programme de modernisation industrielle (PMI), mis en place en 2003 avec l'appui de l'Union européenne, a apporté un soutien à l'économie nationale en général et aux petites et moyennes entreprises industrielles en particulier. Ce programme, qui a pris fin en décembre 2009, a réalisé les objectifs fixés initialement en permettant à environ 1.300 entreprises et plus d'une vingtaine de structures de soutien de bénéficier de ses interventions pour appuyer la réalisation du Programme de mise à niveau du secteur industriel, avec une enveloppe utilisée à cet effet d'environ 31 millions d'euros. Un nouveau programme complétant le PMI dans ses différentes actions a été engagé, à savoir le Programme d'appui à la compétitivité des entreprises et à la facilitation de l'accès aux marchés (PCAM) dont l'exécution sera étalée sur quatre années (2010-2013) et ce, pour une enveloppe de l'ordre de 23 millions d'euros. Ce nouveau programme s'articulera autour de deux principaux axes d'intervention, en l'occurrence l'appui aux entreprises et l'appui à l'infrastructure qualité. Il vise la réalisation des trois principaux objectifs suivants :

- l'amélioration des capacités des entreprises tunisiennes à répondre aux exigences du marché communautaire européen,
- l'adaptation de l'infrastructure locale aux besoins dudit marché afin de pouvoir conclure des accords de reconnaissance mutuelle dans le domaine de l'évaluation de la conformité de la qualité, et
- la préparation de la Tunisie à une éventuelle extension des accords de reconnaissance mutuelle à d'autres secteurs stratégiques de l'économie.

Par ailleurs, le Programme de mise à niveau du secteur de l'industrie (PMN) a enregistré, depuis son lancement en 1996 et jusqu'à la fin de 2009, l'adhésion de 4.534 entreprises dont 3.092 ont obtenu l'approbation de leurs dossiers par le Comité de

pilotage (COPIL). Les investissements approuvés ont atteint environ 5.207 MDT dont 602 MDT ou 11,6% au titre des investissements immatériels et 719 MDT ou 13,8% sous forme de primes accordées par l'Etat. Quant au nombre de plans de mise à niveau approuvés en 2009, il s'est élevé à 270 pour des investissements de l'ordre de 600 MDT contre 193 plans et 377 MDT une année auparavant, ce qui correspond à un investissement moyen par entreprise de 2,2 MDT contre environ 2 MDT en 2008.

Pour sa part, le Programme de mise à niveau des services connexes à l'industrie a concerné, depuis son entrée en vigueur en 2000, un nombre de 281 entreprises dont 116 ont obtenu l'approbation de leurs dossiers pour un montant total d'investissements de 58 MDT. Les primes accordées par l'Etat, à ce titre, se sont élevées à 14,5 MDT au terme de 2009, soit 25% des investissements approuvés.

S'agissant des résultats quantitatifs enregistrés par le secteur industriel, ils ont été affectés en 2009 par les retombées négatives de la crise financière et économique mondiale et ce, malgré les mesures de soutien et de relance prises par l'Etat en faveur des entreprises exportatrices et de l'économie de façon générale. En effet, la valeur ajoutée du secteur a accusé une légère régression de 0,3%, en termes réels, contre une progression de 2,1% en 2008 et de 9,9% en 2007. Sa contribution à la croissance économique a été, ainsi, négative de 2,5% contre une contribution positive de 13,4% une année auparavant.

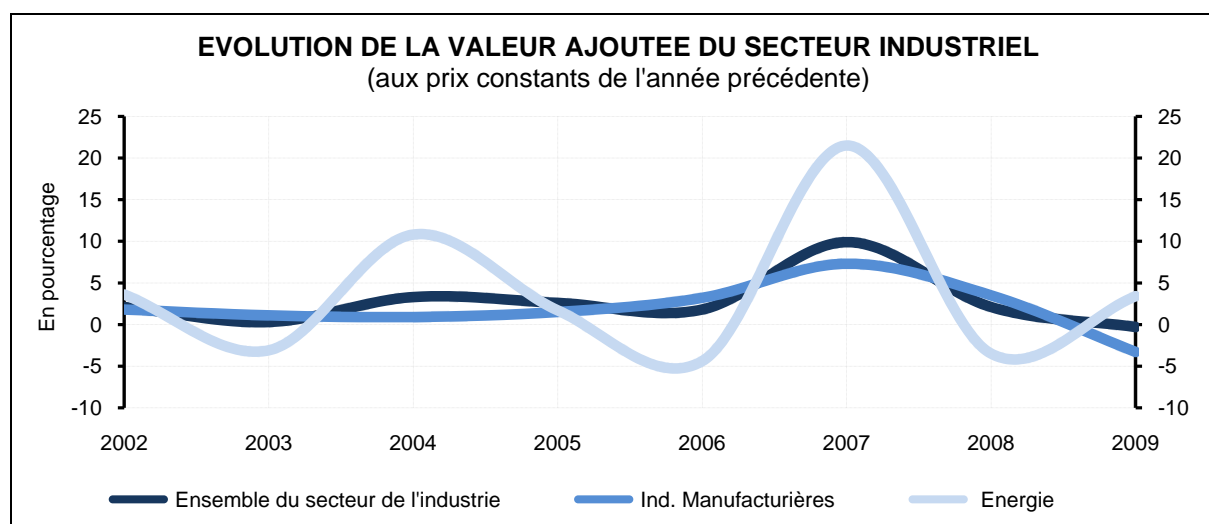
EVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTEE EXPRIMEE AUX PRIX CONSTANTS DE L'ANNEE PRECEDENTE

(En %)

Désignation	2005	2006	2007	2008	2009
Industries non manufacturières	4,2	-0,2	13,8	0,2	3,7
Mines	5,7	-9,8	-5,4	-4,0	-1,6
Energie	1,7	-4,4	21,5	-3,5	3,4
<i>dont : Pétrole et gaz naturel</i>	<i>1,1</i>	<i>-5,7</i>	<i>28,4</i>	<i>-5,1</i>	<i>3,5</i>
Bâtiment et génie civil	6,6	6,5	6,0	6,6	5,5
Industries manufacturières	1,5	3,2	7,3	3,5	-3,3
Ensemble du secteur industriel	2,6	1,8	9,9	2,1	-0,3

Source : Ministère du Développement et de la coopération internationale

De ce fait, la part du secteur de l'industrie dans le PIB nominal a diminué pour revenir, d'une année à l'autre, de 30,4% à 28,8%, soit 13,2% pour les industries manufacturières et 15,6% pour celles non manufacturières. Ce repli s'explique par la régression des secteurs manufacturiers à un taux global de 3,3% en termes réels contre une croissance de 3,5% un an plus tôt, en raison de la contraction de la demande extérieure. Quant aux industries non manufacturières, leur croissance s'est plutôt affermie, atteignant 3,7% en termes réels contre 0,2% en 2008, en rapport notamment avec la reprise enregistrée par le secteur de l'énergie.



La baisse de l'activité des industries manufacturières est reflétée au niveau de leurs exportations qui ont diminué, en effet, de 13,7% en 2009 contre un accroissement de 19,8% l'année précédente, pour se situer à environ 16.161 MDT ou 83% des exportations globales du pays. Compte tenu de l'énergie et du phosphate et autres produits miniers, les exportations réalisées par le secteur industriel ont atteint 18.889 MDT, soit un niveau en baisse de l'ordre de 18% contre une augmentation de 22% un an plus tôt mais très proche de celui enregistré en 2007.

PART DU SECTEUR INDUSTRIEL DANS LE PIB AUX PRIX COURANTS

(En %)

Désignation	2005	2006	2007	2008	2009
Industries non manufacturières	10,8	11,0	11,9	13,2	13,2
Mines	0,6	0,6	0,6	1,1	1,0
Energie	5,7	6,0	6,9	7,9	7,8
-Pétrole et gaz naturel	4,3	4,7	5,7	6,7	6,5
-Electricité	1,0	1,0	0,9	1,0	1,0
-Eau	0,4	0,3	0,3	0,2	0,3
Bâtiment et génie civil	4,5	4,4	4,4	4,2	4,4
Industries manufacturières	15,7	16,2	16,8	17,2	15,6
Industries agroalimentaires	2,7	2,7	2,8	2,7	2,6
Industries manuf. autres qu'agroaliment.	13,0	13,5	14,0	14,5	13,0
-Ind. matériaux de construction, céramique et verre	1,5	1,5	1,5	1,4	1,4
-Ind. mécaniques et électriques	3,2	3,7	4,1	4,3	3,7
-Ind. textile, habillement, cuirs & chauss.	4,3	3,9	3,9	3,6	3,0
-Industries chimiques	1,5	1,5	1,6	2,3	2,0
-Raffinage de pétrole	0,5	1,1	1,1	1,1	1,1
-Industrie du tabac	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
-Industries diverses	1,9	1,7	1,7	1,7	1,7
Ensemble du secteur industriel	26,5	27,2	28,7	30,4	28,8

Source : Ministère du Développement et de la coopération internationale

Sur un autre plan, les flux d'investissements directs étrangers (IDE) drainés en 2009 ont atteint une enveloppe de l'ordre de 772 MDT dans les industries manufacturières contre 642 MDT l'an passé, soit un accroissement de 20,2%. Cette évolution a contrasté avec le fléchissement des IDE dans le secteur énergétique qui ont diminué de 36,2% pour revenir, d'une année à l'autre, de 1.934 MDT à 1.234 MDT, en raison de la baisse des prix mondiaux. Encore faut-il noter que les IDE se sont accrus, malgré la crise financière, dans des secteurs clés pour l'économie nationale à l'instar des industries mécaniques et électriques (209 MDT contre 102 MDT en 2008) et du secteur du textile et habillement (99 MDT contre 50 MDT).

Compte tenu des flux des IDE, la formation brute de capital fixe (FBCF) engagée en 2009 dans le secteur industriel a progressé de 0,9% pour totaliser 4.820 MDT ou 34,3% des investissements globaux contre 4.775 MDT et 36,7% en 2008. Le taux d'investissement relatif au secteur est resté quasiment inchangé, atteignant 28,4%. Quant à la répartition sectorielle des investissements, elle fait ressortir une augmentation de 3,4% dans les industries non manufacturières et une baisse de 4,5% dans les secteurs manufacturiers contre, respectivement, des progressions de 28,5% et 19,1% une année auparavant.

I – ACTIVITE MINIERE

En relation, notamment, avec la baisse de la production de phosphate de chaux et de minerai de fer, le secteur des mines a continué en 2009 à connaître une croissance négative et ce, pour la quatrième année consécutive. En effet, sa valeur ajoutée a régressé de 1,6% en termes réels après un fléchissement de 4% en 2008. Toutefois, les investissements réalisés dans ce secteur ont enregistré une progression d'environ 40% contre une stagnation un an plus tôt pour s'élever à 139 MDT, dont 103 MDT ont été l'œuvre du secteur public contre 59 MDT en 2008. Quant aux exportations de produits miniers, constituées en majeure partie de phosphate

de chaux (plus de 60%), elles ont diminué de 56% pour se situer à environ 90 MDT, sous l'effet de la forte baisse des prix de ce produit sur le marché international.

PRODUCTIONS MINIERES

Désignation	En milliers de tonnes					Variations 2009/2008 en%
	2005	2006	2007	2008	2009	
Phosphate de chaux	8.220	7.801	8.002	7.539	7.298	-3,2
Minerai de fer	206	214	180	211	151	-28,4
Minerai de plomb	13,6	0	0	0	0	
Minerai de zinc	29,2	0	0	0	0	
Fluorure d'aluminium	42,1	42,5	42,1	42,8	40,3	-5,8
Sel marin	1.132	1.127	933	1.063	1.395	31,2
dont : COTUSAL	710	753	722	808	901	11,5

Source : Direction générale des mines (Ministère de l'Industrie et de la technologie)

A – PHOSPHATE DE CHAUX

Suite au fléchissement de la demande extérieure, l'activité d'extraction de phosphate de chaux par la Compagnie des phosphates de Gafsa (CPG) a accusé en 2009 une baisse de 3,5% par rapport à l'année précédente et de 12,5% en comparaison avec les prévisions initiales, portant sur 11,2 millions de tonnes. Les centres miniers de Kef Eddour, Kef Eschfaïer et Jallabia sont demeurés les principaux sites d'extraction avec des parts respectives de 28%, 21% et 12% environ du tonnage global.

Ainsi, la production de phosphate marchand a diminué de 3,2% pour s'établir à 7,3 millions de tonnes correspondant à un rendement moyen quasi-stationnaire, soit 65,2% contre 64,7% en 2008. La majeure partie de cette production a été assurée par les laveries de Metlaoui, M'dhilla et Kef Eddour et ce, à hauteur de 26,3%, 25,7% et 25% respectivement, le reliquat ayant été fourni par les laveries de Redeyef et Moularès.

Au plan de la commercialisation, les ventes globales de phosphate ont continué à régresser pour revenir, d'une année à l'autre, de 6,8 millions à 6,1 millions de tonnes. Sur ce total, 5,6 millions de tonnes ont été livrées aux usines du Groupe chimique tunisien (GCT) pour être transformées en dérivés de phosphate, contre 5,9 millions de tonnes en 2008. Quant aux exportations, elles ont porté sur environ 491 mille tonnes pour une valeur de 54,9 MDT, soit des niveaux en baisse de 44,2% et 69,6% par rapport à ceux enregistrés une année auparavant.

La contraction des ventes a engendré une augmentation des stocks qui se sont situés, au terme de 2009, à 6,6 millions de tonnes de phosphate marchand et à 1,1 million de tonnes de phosphate brut contre, respectivement, 5,7 millions et 0,9 million de tonnes à la fin de 2008.

B – MINERAI DE FER

La production de minerai de fer a enregistré en 2009 un repli sensible de 28,4% pour s'établir à 151 mille tonnes, soit le niveau le plus bas jamais atteint auparavant, en raison de l'épuisement naturel des réserves. Le gisement de Djérissa, qui a accusé une baisse de 4,2%, a assuré environ la moitié de cette production en fournissant 66 mille tonnes d'hématite (minerai de fer à l'état pur) et 10 mille tonnes de carbonates de fer. De même, les quantités d'hématite extraites à partir de la mine de Tamera-Douaria ont régressé, atteignant 75 mille tonnes contre 80 mille un an plus tôt.

Pour leur part, les ventes locales de minerai de fer ont diminué de 28,2%, revenant à 140 mille tonnes dont 75 mille produites par la mine de Tamera-Douaria. Quant au volume exporté, il est demeuré marginal, n'atteignant que 10 mille tonnes de carbonates de fer.

S'agissant des importations, elles ont porté sur 8,5 mille tonnes de minerai de fer contre 25,4 mille en 2008 et ce, pour assurer l'approvisionnement de l'usine d'El Fouladh. Il y a lieu d'indiquer que pour satisfaire les besoins intérieurs, il a été procédé en 2009 à

l'importation de fontes, fers et aciers pour un montant de l'ordre de 749 MDT contre 1.407 MDT une année auparavant.

C – METAUX NON FERREUX

Avec l'arrêt des productions de plomb et de zinc depuis 2006, en raison de l'épuisement des réserves, la production de métaux non ferreux n'a concerné en 2009 que le fluorure d'aluminium. Les quantités produites de ce minerai se sont inscrites, cependant, en régression de 5,8% par rapport à 2008 pour se situer à 40,3 mille tonnes. Sur ce total, les exportations ont porté sur environ 40 mille tonnes, soit un niveau en baisse de 6,5%.

D – SEL MARIN

Assurée en majeure partie par la Compagnie tunisienne des salines (COTUSAL), la production de sel marin s'est accrue en 2009 d'environ 31% pour atteindre 1.395 mille tonnes. La production des sociétés privées a augmenté de près de 94% pour s'élever à 494 mille tonnes contre 255 mille en 2008. En particulier, la société TUNISEL a produit 359 mille tonnes de sel contre 97 mille tonnes seulement un an plus tôt, soit environ le quart de la production nationale.

Comme par le passé, l'essentiel des ventes a été effectué sur les marchés extérieurs avec l'exportation de 1.260 mille tonnes dont 807 mille ont été écoulées par la COTUSAL contre, respectivement, 1.031 mille et 773 mille tonnes une année auparavant. Ces exportations de sel ont servi, principalement, au déneigement des routes en Europe pendant l'hiver, particulièrement en France. Quant aux ventes destinées au marché local, elles ont augmenté de 5,4% pour atteindre 113 mille tonnes.

II – ENERGIE

La balance d'énergie primaire a continué à dégager un déficit, soit 700 mille tonnes d'équivalent pétrole (tep) en 2009 contre 663 mille un an plus tôt, suite au maintien des ressources presque à leur niveau de 2008 et à une légère augmentation de la demande. La quasi-stagnation des ressources (+0,1%) s'explique par la baisse aussi bien de la production de pétrole que de la redevance gaz, qui a été compensée par l'accroissement du volume produit de gaz naturel. Quant à la faible évolution de la demande (+0,6%), elle est due surtout au fléchissement de la consommation de produits pétroliers (-3,8%) au moment où celle de gaz naturel a augmenté de 5%.

BALANCE D'ENERGIE PRIMAIRE

Désignation	En milliers de tonnes d'équivalent pétrole					Variations 2009/2008 en %
	2005	2006	2007	2008	2009	
Ressources	6.794	6.432	7.532	7.238	7.247	0,1
Pétrole brut	3.479	3.345	4.648	4.246	4.003	-5,7
Gaz naturel	3.273	3.077	2.876	2.986	3.230	8,2
- Production	2.109	1.923	1.833	1.838	2.258	22,9
- Redevance	1.164	1.154	1.043	1.148	972	-15,3
Autres	42	10	8	6	14	133,3
Demande	7.337	7.400	7.727	7.901	7.947	0,6
Produits pétroliers ¹	4.030	4.129	4.251	4.075	3.920	-3,8
Gaz naturel	3.266	3.261	3.467	3.820	4.012	5,0
Autres	41	10	9	6	15	150,0
Solde de l'énergie primaire	-543	-968	-195	-663	-700	5,6

Source : Observatoire national de l'énergie (Ministère de l'Industrie et de la technologie)

¹ Y compris la consommation de houille de pétrole et hors consommation de lubrifiants, bitumes et white spirit.

Aussi, le taux d'indépendance énergétique, défini par le rapport entre la production et la consommation d'énergie primaire, s'est-il pratiquement stabilisé pour se situer à 91,2% contre 91,6% en 2008.

Dans ce contexte, la balance commerciale du secteur énergétique avec l'extérieur s'est soldée par un déficit de 152 MDT en 2009 contre 833,9 MDT l'année précédente. La contraction du déficit a été obtenue suite à la régression des importations à un rythme plus rapide que celui des exportations (-43,2% et -35,3% respectivement), en rapport essentiellement avec la baisse des prix mondiaux. Quant au taux de couverture, il s'est amélioré de 11,6 points de pourcentage pour passer à 94,6%.

BALANCE COMMERCIALE DU SECTEUR DE L'ENERGIE AVEC L'EXTERIEUR

Désignation	2005	2006	2007	2008	2009	Variations 2009/2008 en %
Solde (en MDT)	-510,4	-841,4	136,2	-833,9	-152,0	-81,8
Taux de couverture (en %)	77,5	70,6	104,5	83,0	94,6	11,6 points

Source : INS

Compte non tenu de l'industrie de raffinage de pétrole, désormais classée parmi les industries manufacturières selon le Nouveau Système des Comptes Nationaux, la croissance de la valeur ajoutée du secteur de l'énergie s'est située en 2009 à 3,4% en termes réels contre une régression de 3,5% l'année précédente, suite surtout à la reprise enregistrée dans la branche du pétrole et du gaz naturel (+3,5% contre -5,1%).

A – ELECTRICITE

La production nationale d'électricité s'est élevée en 2009 à environ 15 milliards de kWh, soit un niveau en accroissement de 2,5% contre 4,4% une année auparavant. La Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) a produit 10,8 milliards de kWh ou 72% du total, réalisant ainsi une progression de 5,5% par rapport à 2008. L'essentiel de cette production (10,6 milliards de kWh) a été d'origine thermique, soit 56,6% à partir des turbines à vapeur, 22,4% provenant des turbines à gaz et 21% assurés par la centrale à cycle combiné de Sousse. Le gaz naturel a continué à constituer le principal combustible utilisé dans la production électrique d'origine thermique assurée par la STEG et ce, à hauteur de 93,7%.

Pour sa part, la production d'électricité d'origines hydraulique et éolienne a totalisé 177 millions de kWh ou 1,6% de la production réalisée par la STEG contre 77 millions de kWh et 0,8% une année auparavant. Il est à noter que le parc de production de cette société sera renforcé par la mise en service de deux nouvelles centrales éoliennes d'une puissance totale de 120 mégawatts implantées à Métline et Kchabta dans la région de Bizerte et qui viendront s'ajouter à celle de Sidi Daoud, déjà entrée en production depuis l'année 2000.

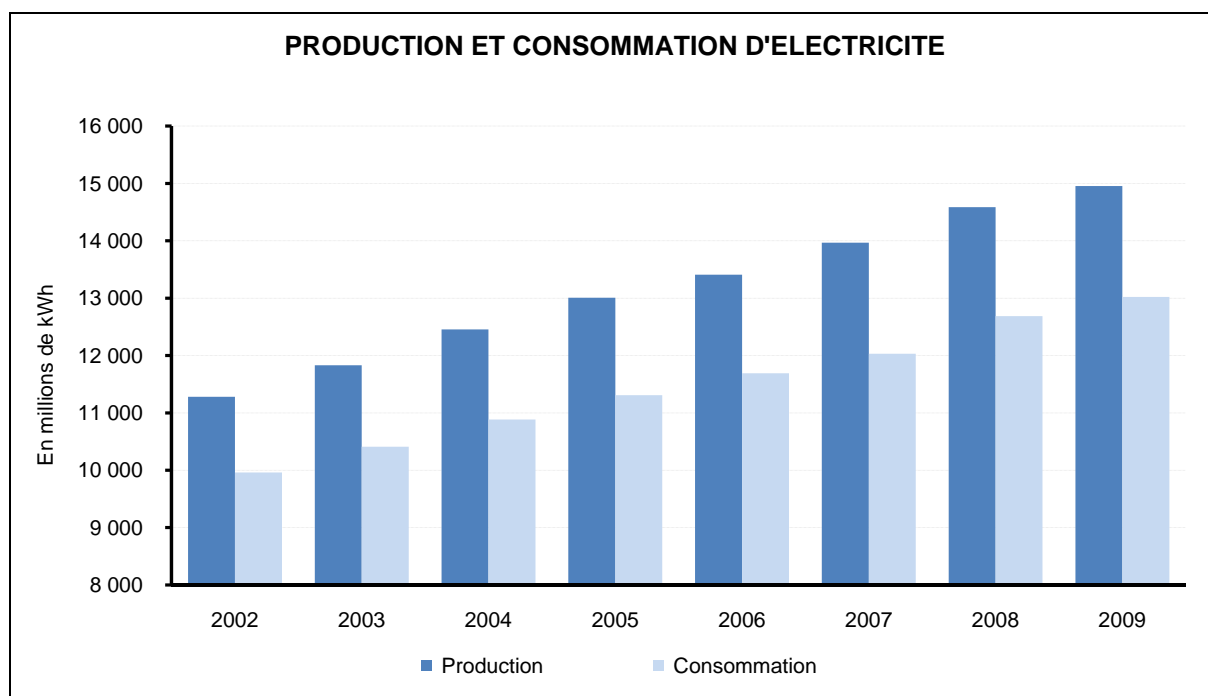
S'agissant de la production indépendante privée (PIP), elle a diminué de 5% pour s'établir à 3,3 milliards de kWh ou près de 22% de la production nationale d'électricité. La quasi-totalité de ce volume, soit 96,5%, a été fournie par la centrale de Radès II dont la puissance de production installée s'élève à 471 mégawatts, le reliquat ayant été assuré par la centrale d'El Bibène. De même, la production des auto-producteurs a régressé de 2,6% pour se situer à 872 millions de kWh ou environ 6% du total national.

PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ELECTRICITE

Désignation	En millions de kWh					Variations 2009/2008 en %
	2005	2006	2007	2008	2009	
Production de la STEG	9.162	9.632	10.036	10.250	10.814	5,5
-Thermique	8.975	9.502	9.944	10.173	10.637	4,6
-Hydraulique	145	92	49	38	79	107,9
-Eolienne	42	38	43	39	98	151,3
Production indépendante privée (PIP)	2.905	2.864	3.054	3.440	3.269	-5,0
Auto-producteurs	939	914	878	895	872	-2,6
Production nationale	13.006	13.410	13.968	14.585	14.955	2,5
Echanges nets avec l'Algérie	-3	5	-8	-7	-6	-14,3
Total énergie émise en Tunisie	13.003	13.415	13.960	14.578	14.949	2,5
Consommation haute & moy. tensions	6.831	6.987	7.225	7.575	7.629	0,7
- Secteur industriel	4.597	4.689	4.814	4.977	5.041	1,3
<i>.Industries extractives</i>	685	643	680	673	635	-5,6
<i>.Indust. sidérurg. & métallurgiques</i>	186	198	207	221	240	8,6
<i>.Industries chimiques & du pétrole</i>	703	712	707	691	727	5,2
<i>.Indust. des matériaux de construc.</i>	1.187	1.227	1.226	1.332	1.390	4,4
<i>.Industries du papier et édition</i>	167	167	170	178	185	3,9
<i>.Indus. textile, habill. cuirs & chauss.</i>	538	540	564	542	503	-7,2
<i>.Industries agroalimentaires</i>	486	504	506	546	558	2,2
<i>.Industries diverses</i>	645	698	754	794	803	1,1
- Autres secteurs	2.234	2.298	2.411	2.598	2.588	-0,4
Consommation de basse tension	4.478	4.704	4.807	5.111	5.391	5,5
Total consommation nationale	11.309	11.691	12.032	12.686	13.020	2,6
Exportations	33	0	0	0	47	
Pertes et énergies en compteurs	1.661	1.724	1.928	1.892	1.882	-0,5

Source : Société tunisienne de l'électricité et du gaz

Concernant la consommation d'électricité, elle s'est accrue globalement de 2,6% pour atteindre 13 milliards de kWh dont 58,6% au titre de la moyenne et haute tensions. La faible progression de la consommation électrique dans le secteur industriel (1,3%) et son léger recul dans les autres secteurs d'activité (-0,4%) ont contrasté avec l'accroissement assez important de la consommation de basse tension (5,5% contre 6,3% en 2008). A cet égard, le nombre d'abonnés de la STEG au réseau électrique de basse tension s'est élevé à 3.041.233, au terme de 2009, contre 2.949.001 abonnés à la fin de l'année précédente.



B – PETROLE BRUT

La production nationale de pétrole brut a poursuivi sa baisse en 2009, pour se situer à 3,9 millions de tonnes contre 4,2 millions l'année précédente. Sa part dans le total des ressources d'énergie primaire a, ainsi, diminué atteignant 55,2% contre 58,7% un an plus tôt en raison, principalement, du recul des productions des gisements d'Adam-Hawa-Dalia (-26,5%), Didon (-16,8%), Ashtart (-15%) et Oudhna (-15,6%) suite à l'épuisement naturel des réserves. Ce repli a été, néanmoins, atténué par l'augmentation des quantités produites à partir du champ pétrolier Cherouk, qui sont passées de 327 mille à 436 mille tonnes, le maintien de la production d'El Borma et l'apport des gisements de moindre importance.

Il y a lieu de signaler que deux nouveaux champs marins, à savoir Maâmoura et Hasdrubal qui se situent respectivement dans le golfe de Hammamet et dans celui de Gabès, sont entrés en production au cours du mois de décembre 2009.

PRODUCTION DE PETROLE BRUT PAR GISEMENT

Désignation	En milliers de tonnes					Variations 2009/2008 en %
	2005	2006	2007	2008	2009	
Adam-Hawa-Dalia	763	792	956	826	607	-26,5
Didon	213	233	707	501	417	-16,8
El Borma	520	471	439	435	438	0,7
Ashtart	530	446	478	494	420	-15,0
Oudhna	0	94	708	192	162	-15,6
Cherouk	0	0	4	327	436	33,3
Autres gisements (Ouedzar, Franig, etc.)	1.378	1.234	1.255	1.379	1.431	3,8
Total	3.404	3.270	4.547	4.154	3.911	-5,8

Sources : Observatoire national de l'énergie (Ministère de l'Industrie et de la technologie) et ETAP

Par ailleurs, les activités de recherche et de prospection pétrolières se sont poursuivies en 2009, mais avec un certain recul de l'intérêt affiché par les compagnies étrangères en raison de la baisse des prix mondiaux du pétrole brut. Ainsi, les travaux de forage ont porté sur 8 puits donnant lieu à 3 découvertes seulement, contre 19 puits et 11 découvertes en 2008. Toutefois, les activités d'exploration ont connu une reprise depuis le dernier trimestre de 2009, stimulée par la hausse de nouveau des cours du brut sur le marché international.

Quant au nombre total de permis en cours de validité, il s'est élevé à 54 à la fin de l'année 2009, suite à l'attribution de deux nouveaux permis de prospection et d'un permis dans le domaine de la recherche. Il s'agit en l'occurrence de 46 permis de recherche et de 8 permis de prospection qui sont détenus par 57 compagnies étrangères et tunisiennes, en association avec l'Entreprise tunisienne d'activités pétrolières (ETAP) opérant pour le compte de l'Etat.

Sur le plan de la commercialisation, les livraisons de pétrole brut par l'ETAP à la Société tunisienne des industries du raffinage (STIR) se sont maintenues aux environs de 1,7 million de tonnes dont 1,1 million de pétrole libyen et 0,6 million de tonnes de brut tunisien, étant signalé que la valeur des importations de pétrole a enregistré une baisse sensible de l'ordre de 41% pour se situer à 676,2 MDT.

Quant aux exportations, elles ont augmenté de 2,7% en quantité pour atteindre 3,5 millions de tonnes. En valeur, elles ont accusé plutôt une régression de 35% pour revenir à environ 2.093 MDT, en raison de la baisse des prix. En effet, le prix moyen à l'exportation du brut tunisien, toutes qualités confondues, a enregistré une baisse de l'ordre de 35% pour s'établir à 60,54 dollars le baril contre 92,96 dollars en 2008.

C – GAZ NATUREL

Les ressources du pays en gaz naturel (production et redevance) se sont accrues en 2009 de 8,2% pour atteindre 3.230 mille tonnes d'équivalent pétrole (tep), ce qui correspond à 44,6% du total des disponibilités d'énergie primaire contre 41,3% une année auparavant. Ces ressources connaîtront une progression, au cours des prochaines années, suite à l'entrée en production du champ marin Hasdrubal le 16 décembre 2009.

En ce qui concerne la production nationale, elle a augmenté d'environ 23%, pour atteindre 2.258 mille tep suite, notamment, à la reprise des quantités produites à partir du champ Miskar qui se sont élevées à 1.412 mille tep ou 62,5% de la production totale et ce, en relation avec le forage de nouveaux puits et l'extension des installations de production existantes. Il est à noter que le champ Chergui a produit 234 mille tep contre seulement 63 mille en 2008, soit une contribution de 10% environ dans la production totale.

BILAN GAZIER

Désignation	En milliers de tonnes d'équivalent pétrole					Variations 2009/2008 en %
	2005	2006	2007	2008	2009	
Production	2.109	1.923	1.833	1.838	2.258	22,9
<i>dont : Miskar</i>	1.709	1.495	1.421	1.324	1.412	6,6
Redevance totale	1.164	1.154	1.043	1.148	972	-15,3
Achats	511	452	786	1.086	1.006	-7,4
Disponibilités totales	3.784	3.529	3.662	4.072	4.236	4,0
Consommation	3.266	3.261	3.467	3.820	4.012	5,0
-Producteurs d'électricité	2.502	2.446	2.526	2.827	2.930	3,6
. <i>STEG</i>	2.010	1.946	1.980	2.233	2.367	6,0
. <i>Production indépendante privée (PIP)</i>	492	500	546	594	563	-5,2
-Autres (clients industriels et secteurs résidentiel et tertiaire)	764	815	941	993	1.082	9,0
Exportations	518	268	195	252	224	-11,1

Sources : Observatoire national de l'énergie (Ministère de l'Industrie et de la technologie) et STEG

A l'inverse, la redevance de gaz naturel perçue au titre du gazoduc transcontinental a diminué de 15,3% par rapport à 2008 pour revenir à 972 mille tep, sous l'effet de la baisse de la demande de gaz en Europe et de la limitation de la capacité d'exportation suite aux travaux de maintenance effectués sur le gazoduc, au cours des derniers mois de 2009.

De même, les achats directs de gaz algérien, qui sont destinés à satisfaire les besoins du pays en matière de production d'électricité, ont régressé de 7,4% pour se situer à 1.006 mille tep.

Ainsi, les disponibilités globales en gaz naturel se sont accrues de 4% en 2009 pour atteindre 4.236 mille tep, dont 2.930 mille ou environ 69% ont été utilisées dans la production d'électricité par la STEG et les producteurs indépendants privés.

Quant à la consommation de gaz naturel par les autres utilisateurs (clients industriels et secteurs résidentiel et tertiaire), elle a connu une accélération, soit 9% contre 5,5% en 2008, pour s'élever à 1.082 mille tep. La consommation des entreprises industrielles a continué à s'accroître, surtout dans le secteur des matériaux de construction, les industries chimiques et du pétrole et les industries du textile et habillement et ce, conformément au programme national de substitution du gaz aux produits pétroliers. A cet égard, 74 nouvelles unités industrielles ont été branchées au gaz naturel en 2009. De même, le secteur domestique a enregistré le branchement au réseau du gaz de 69.394 nouveaux abonnés, portant ainsi le nombre total de la clientèle à 467.107 abonnés à la fin de l'année.

Encore faut-il remarquer que les disponibilités en gaz naturel ont dégagé un excédent exportable de 224 mille tep en 2009 contre 252 mille l'année précédente.

III – INDUSTRIES MANUFACTURIERES

L'activité des industries manufacturières a été affectée, au cours de 2009, par la contraction de la demande extérieure sous l'effet des retombées de la crise financière internationale. Ainsi, leur croissance est devenue négative, soit -3,3% en termes réels contre une progression de 3,5% en 2008. Cette régression a touché particulièrement les secteurs orientés vers l'exportation, surtout le secteur du textile, habillement, cuirs et chaussures et les industries mécaniques et électriques qui se sont ressentis du repli de la demande à l'échelle mondiale. Par conséquent, la part des secteurs manufacturiers dans le PIB nominal a diminué pour revenir, d'une année à l'autre, de 17,2% à 15,6%.

EVOLUTION DE LA VALEUR AJOUTEE DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES EXPRIMEE AUX PRIX CONSTANTS DE L'ANNEE PRECEDENTE (En %)

Désignation	2005	2006	2007	2008	2009
Industries agroalimentaires	-0,8	5,2	6,5	6,5	-1,2
Industries manufact. autres qu'agroalimentaires	2,1	2,9	7,4	2,8	-3,7
-Matériaux de construction, céramique et verre	-0,9	2,6	4,6	5,1	2,5
-Industries mécaniques et électriques	10,6	16,8	17,0	8,4	-6,0
-Textile, habillement, cuirs et chaussures	-4,3	-2,8	4,1	-3,1	-10,0
-Industries chimiques	-0,7	-1,0	-1,5	-2,2	-0,9
-Raffinage de pétrole	89,0	-30,7	8,1	6,8	3,0
-Industrie du tabac	1,9	2,8	8,7	-1,3	-1,9
-Industries diverses	1,4	3,1	4,2	3,9	2,2
Ensemble des industries manufacturières	1,5	3,2	7,3	3,5	-3,3

Source : Ministère du Développement et de la coopération internationale

A – INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

En raison du recul des exportations, notamment d'huile d'olive, les industries agroalimentaires ont enregistré en 2009 une baisse de leur valeur ajoutée de 1,2% en termes réels contre une progression de 6,5% au cours des deux années précédentes. Leur part dans le PIB aux prix courants a légèrement diminué pour se situer à 2,6% contre 2,7% un an plus tôt. Cependant, les investissements ont augmenté de 6,7% par rapport à leur niveau de 2008, atteignant 288 MDT.

Dans la branche des dérivés de céréales, la production a accusé une décélération pour certains produits comme la semoule et les pâtes alimentaires et a continué à régresser pour la farine boulangère, alors que la production d'aliments de bétail a enregistré une stagnation.

Au niveau de la filière laitière, la production de lait industriel a diminué de 5%, tandis que celles de yaourt et de fromage se sont accrues à un rythme important, soit 8,3% et 22,6% respectivement. La bonne tenue de cette branche s'est traduite par un recul des importations de lait et dérivés qui ont atteint 14,7 mille tonnes pour une valeur de 44,4 MDT contre 24,1 mille tonnes et 79,5 MDT en 2008.

Concernant les conserves alimentaires, la production a progressé pour tous les produits, à l'exception du double concentré de tomate (DCT) dont les quantités produites ont diminué de 13,8% en 2009 après un accroissement de près de 41% un an plus tôt. La production de conserves de poissons, en particulier, a connu une reprise de 14% contre une baisse de 7,3% en 2008, atteignant 13 mille tonnes, soit 7 mille tonnes de conserves de thon et 6 mille tonnes de conserves de sardines.

La branche du sucre et sucreries a été marquée, pour sa part, par une augmentation des productions de sucre aggloméré et de produits de confiserie et chocolaterie contre une baisse sensible enregistrée pour le sucre en poudre (-24,5%). Il est à noter que les

importations totales de sucre ont porté sur environ 302 mille tonnes pour une valeur de 184,1 MDT, soit -6,8% et +13,4% respectivement par rapport à 2008.

PRINCIPALES PRODUCTIONS DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

(En mille tonnes sauf indication contraire)

Désignation	2005	2006	2007	2008	2009	Variations 2009/2008 en %
Dérivés de céréales						
Farine boulangère	677	635	725	684	606	-11,4
Semoule	556	563	576	672	680	1,2
Pâtes alimentaires	186	190	202	223	234	4,9
Couscous	58	60	61	67	70	4,5
Aliments de bétail (concentrés)	1.450	1.415	1.500	1.620	1.620	0,0
Lait et dérivés						
Lait industriel (en 1000 hl)	3.470	3.680	3.817	4.210	4.000	-5,0
Yaourt (en millions de pots)	884	944	1.190	1.020	1.105	8,3
Fromage	17	20	24	31	38	22,6
Conserves alimentaires						
Concentré de tomate	125	79	98	138	119	-13,8
Harissa	18	21,1	22,5	24,4	26,6	9,0
Conserves de légumes et fruits	21,5	22,3	23,2	24,5	25,9	5,7
Conserves de poissons	11,3	12,8	12,3	11,4	13,0	14,0
Sucre et sucreries						
Sucre en poudre	111	136	136	143	108	-24,5
Sucre aggloméré	17,6	18,3	18,3	17,5	18,2	4,0
Confiserie	46	45	48	50	51	2,0
Chocolaterie	16	12,3	12,6	14,4	15	4,2
Huiles et corps gras						
Huile d'olive	130	210	180	200	160	-20,0
Margarine et graisses végétales	55	59,6	65,7	71,3	73,5	3,1
Huile de graines conditionnée	120	125	230	270	300	11,1
Boissons						
Eaux minérales (en millions de litres)	368	456	502	609	552	-9,4
Boissons gazeuses (en 1000 hl)	4.200	4.250	4.333	4.292	4.400	2,5
Bière (en 1000 hl)	1.100	1.036	1.104	1.200	1.300	8,3
Vins (en 1000 hl)	331	414	197	300	254	-15,3

Sources : INS, Ministère de l'Industrie et de la technologie et organismes concernés

S'agissant de la branche des huiles et corps gras, la production d'huile d'olive relative à 2009 a accusé une régression de 20% pour se situer à 160 mille tonnes dont 15 mille ont été conditionnées. De ce fait, le volume exporté a diminué d'environ 16%, ne totalisant que 141,7 mille tonnes pour une valeur de l'ordre de 533 MDT contre 759 MDT en 2008. Quant aux productions d'huile de graines conditionnée et de margarine et graisses végétales, elles ont progressé de 11,1% et 3,1% respectivement contre 17,4% et 8,5% un an plus tôt.

Enfin, l'industrie des boissons a été marquée par une évolution divergente des principales productions. En effet, l'accroissement enregistré au niveau des boissons gazeuses et de la bière a contrasté avec la baisse des productions d'eaux minérales et de vins.

B – INDUSTRIES DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION, DE LA CERAMIQUE ET DU VERRE

Sous l'effet de la légère régression des productions de liants (ciment et chaux), la croissance de ce secteur a connu un ralentissement en 2009 pour se situer à 2,5% en termes réels contre 5,1% l'année précédente, ce qui s'est traduit par une stabilisation de sa part dans le PIB nominal à 1,4%. Quant aux investissements, ils ont diminué de 16,4% pour revenir à 250 MDT et ce, au même titre que les exportations du secteur qui, en se situant à environ 369 MDT, ont connu une régression de 7%.

Dans la branche des liants, la production de ciment a baissé de 0,6% pour atteindre 7,5 millions de tonnes, niveau correspondant à la pleine utilisation des capacités installées et permettant de satisfaire l'ensemble des besoins du marché local tout en dégageant un surplus qui a été exporté. Il y a lieu de noter que 330 mille tonnes de ciment blanc ont été produites par la Société tuniso-andalouse de ciment blanc implantée à Fériana (SOTACIB), dont 163 mille tonnes ont été exportées, principalement sur l'Algérie et la Libye, contre respectivement 316 mille et 168 mille tonnes en 2008. Ainsi, les exportations de ciment, toutes qualités confondues, se sont élevées en 2009 à 1,1 million de tonnes pour une valeur de 132,8 MDT ou 36% des exportations globales du secteur. Pour sa part, la production de chaux a légèrement diminué pour revenir, d'une année à l'autre, de 369 mille à 361 mille tonnes.

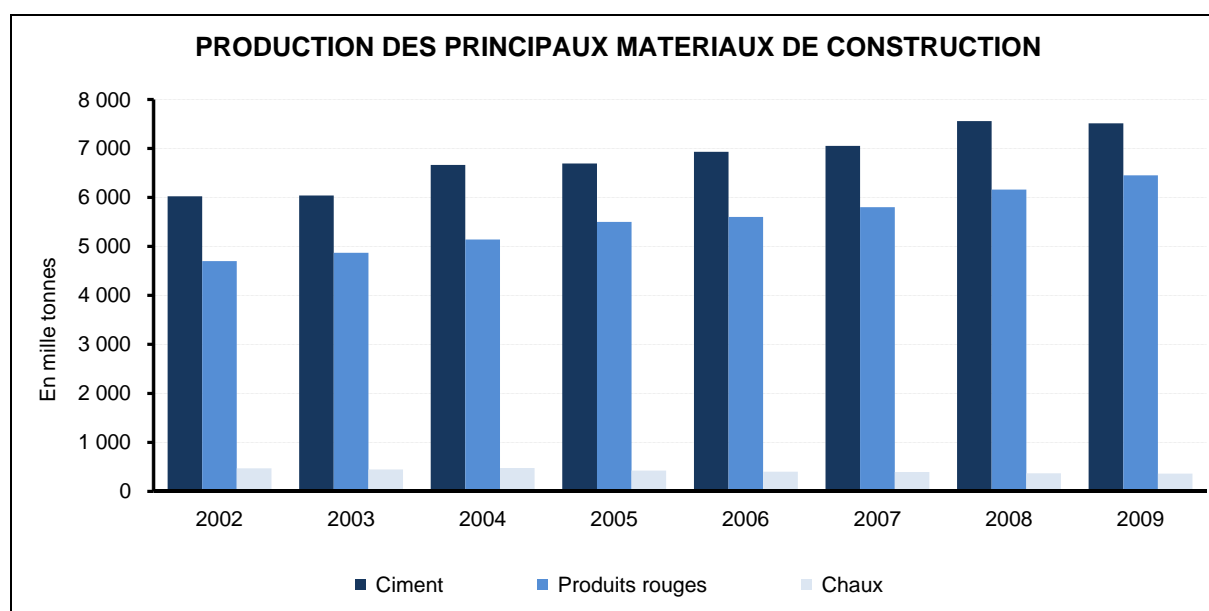
PRODUCTION DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION, DE CERAMIQUE ET DE VERRE

(En mille tonnes sauf indication contraire)

Désignation	2005	2006	2007	2008	2009	Variations 2009/2008 en %
Ciment	6.691	6.932	7.052	7.559	7.511	-0,6
<i>dont : Ciment blanc</i>	333	333	327	316	330	4,4
Chaux	424	401	395	369	361	-2,2
Produits rouges	5.500	5.600	5.800	6.160	6.450	4,7
Carreaux en ciment (en mille m ²)	22.200	22.000	22.000	23.200	24.200	4,3
Carreaux de faïence (en mille m ²)	25.000	26.000	26.000	28.000	30.000	7,1
Ouvrages en marbre (en mille m ²)	1.700	1.750	1.800	2.000	2.250	12,5
Verres creux	41	42	43	47	47	0,0
Verre plat	18	18	19	21	22	4,8

Sources : INS pour les liants et Ministère du Développement et de la coopération internationale pour les autres produits

Concernant les autres branches d'activité, la production a poursuivi sa progression pour les produits rouges, atteignant 6,5 millions de tonnes en relation avec une demande intérieure soutenue. De même, la production de carrelages s'est inscrite en augmentation de l'ordre de 6% pour totaliser 54,2 millions de mètres carrés, soit 24,2 millions de mètres carrés de carreaux en ciment et 30 millions de mètres carrés de carreaux de faïence. De son côté, la production d'ouvrages en marbre s'est accrue de 12,5% pour s'élever à 2,3 millions de mètres carrés. Pour l'industrie du verre, la production a continué à progresser pour le verre plat mais a stagné pour les verres creux, constitués principalement de bouteilles et de gobelets, se situant ainsi à 22 mille et 47 mille tonnes respectivement.



Au niveau de la commercialisation, les exportations de produits céramiques se sont sensiblement accrues en 2009, soit 88,3% en quantité et 16% en valeur, pour s'élever à environ 417 mille tonnes et 109 MDT. Par ailleurs et quoique réussissant dans une certaine mesure à satisfaire sa propre demande, le secteur a continué à recourir à l'importation de certains produits semi-finis et matières premières ainsi que quelques produits utilisés généralement dans les constructions de luxe.

Au total, la valeur des importations du secteur a été de l'ordre de 314 MDT dont près de 119 MDT au titre des achats de verres et ouvrages, soit des niveaux en progression respectivement de 12,2% et 23,8% par rapport à 2008. Compte tenu des exportations qui ont totalisé environ 369 MDT (-7% en comparaison avec l'an passé), la balance commerciale avec l'extérieur a dégagé un excédent de 55,5 MDT contre un solde positif de 117,1 MDT enregistré une année auparavant.

C – INDUSTRIES MECANIKUES ET ELECTRIQUES

Constituant un des secteurs clés de l'économie tunisienne eu égard à son rôle important, notamment dans la croissance économique, la création d'emplois et l'exportation, le secteur des industries mécaniques et électriques a été affecté en 2009 par les retombées de la crise financière internationale. La contraction de la demande extérieure a entraîné, en effet, une baisse de la valeur ajoutée du secteur de 6%, en termes réels, contre une progression de 8,4% une année auparavant et, partant, de sa part dans le PIB nominal qui est revenue, d'une année à l'autre, de 4,3% à 3,7%. Néanmoins, ces industries ont continué à générer d'importantes recettes d'exportation, soit 6.001 MDT ou 30,8% des exportations globales de biens contre environ 6.233 MDT et 26,3% un an plus tôt, demeurant ainsi le premier secteur exportateur de l'économie avant ceux du textile et habillement, de l'énergie et des dérivés de phosphate.

L'activité sidérurgique assurée par la société El Fouladh a été marquée par la mise en service d'un second four électrique en juillet 2009, ce qui a porté la capacité de production annuelle de billettes à 200 mille tonnes. En conséquence, les quantités fabriquées de ce produit intermédiaire se sont accrues de 22% par rapport à l'année 2008, pour atteindre 100 mille tonnes. A l'inverse, la production de fer rond à béton a accusé une baisse de 5,8%, revenant à 98 mille tonnes, niveau insuffisant pour couvrir l'ensemble des besoins du marché local. Compte tenu des stocks existants estimés à 126 mille tonnes, ladite société a procédé à l'importation d'environ 46 mille tonnes de ce produit contre 251 mille un an plus tôt afin de satisfaire la demande intérieure sans cesse accrue. A cet égard, il y a lieu de noter que la participation des sociétés privées dans la production nationale et la commercialisation de produits sidérurgiques s'est consolidée, au cours des dernières années.

Par ailleurs, la production de structures métalliques, principalement les pylônes électriques destinés à la STEG, a progressé de 50% pour s'élever à 9 mille tonnes, alors que celle de tréfilés en se situant à 10 mille tonnes s'est inscrite en régression de 9,1%.

PRODUCTION DE LA SIDERURGIE

Désignation	En milliers de tonnes					Variations 2009/2008 en %
	2005	2006	2007	2008	2009	
Billettes	66	68	61	82	100	22,0
Fer rond à béton	105	143	110	104	98	-5,8
Tréfilés	12	12	14	11	10	-9,1
Structures métalliques	5	6	5	6	9	50,0

Source : Société El Fouladh

Quant à l'industrie du montage automobile, elle a été marquée par la privatisation, en septembre 2009, de la Société tunisienne d'industrie automobile (STIA) dont l'activité a été reprise par une nouvelle société dénommée «Les industries de carrossage automobile» (ICAR). La production totale de ces deux entreprises en 2009 a porté sur le montage de

2.074 camionnettes, 475 véhicules industriels, 38 autobus et autocars standards et 11 autocars touristiques. Encore faut-il noter une légère amélioration du taux d'intégration qui a atteint 8% pour les véhicules industriels et les camionnettes et 40% pour les autobus et autocars contre, respectivement, 3% et 25% une année auparavant.

Pour sa part, l'industrie de composants et équipements automobiles s'est ressentie, dans une certaine mesure, des difficultés conjoncturelles dues à la contraction de la demande extérieure. En effet, les exportations de matériel de transport ont régressé de 1,7% en 2009 après une baisse de 2,6% l'année précédente, pour se situer à environ 527 MDT dont 301 MDT au titre des châssis et pièces détachées contre, respectivement, 537 MDT et 291 MDT en 2008.

Il en est de même des industries électriques et électroniques dont les exportations ont baissé de 2,2% contre un accroissement de 20,7% un an plus tôt, pour s'établir à 3.771 MDT. Cependant, les exportations de certains produits ont connu une progression en 2009, à l'instar de celles de fils et câbles électriques qui ont augmenté de 7,3% pour atteindre environ 1.341 MDT ou 35,6% des exportations réalisées par cette branche d'activité.

D – INDUSTRIES DU TEXTILE, HABILLEMENT, CUIRS ET CHAUSSURES

Ce secteur dont l'évolution est étroitement liée aux marchés extérieurs a subi en 2009 les effets de la dégradation de la conjoncture mondiale, suite à la crise financière qui a entraîné une contraction de la demande des principaux pays partenaires de la Tunisie, surtout en Europe. Ainsi, la régression des exportations s'est traduite, outre les répercussions sur le plan de l'emploi, par une baisse de la valeur ajoutée du secteur de 10% en termes réels, après un fléchissement de 3,1% en 2008 et une reprise de 4,1% enregistrée en 2007. En effet, les échanges du secteur avec l'extérieur ont connu un repli de 8,9% pour les exportations et de 7,4% pour les importations, entraînant une baisse de sa part dans le PIB nominal qui est revenue, d'une année à l'autre, de 3,6% à 3%. De même, les investissements ont régressé de 50 MDT ou 18,2% pour se situer à 225 MDT.

Dans le cadre du soutien conjoncturel apporté par l'Etat aux entreprises exportatrices en difficultés, 164 entreprises ont bénéficié des mesures incitatives et d'appui au cours des années 2008 et 2009, ce qui a permis la sauvegarde d'environ 38 mille postes d'emploi. Par ailleurs, ce secteur s'est préparé activement à l'après-crise à travers, notamment, l'adhésion d'un nombre plus important d'entreprises au programme de mise à niveau. En effet, 146 dossiers ont été approuvés en 2009 pour une enveloppe d'investissement de 123 MDT contre 93 dossiers et 101 MDT un an plus tôt.

Sur le plan de la production, les branches de la filature, du tissage et du finissage ont accusé une stagnation et ce, depuis quelques années. Ceci s'explique par les difficultés à la fois structurelles et conjoncturelles qui caractérisent le secteur du textile et habillement, en raison essentiellement de son faible degré d'intégration et d'une concurrence internationale aigüe. Cependant, ces activités sont appelées à tirer profit des plans de mise à niveau adoptés et surtout à renforcer les qualifications des ressources humaines, à même d'accroître les efforts de recherche et d'innovation dans des créneaux prometteurs et à forte valeur ajoutée tels que les textiles à haute technicité (anti-feu, antibactériens...) et les produits haut de gamme.

Dans les branches de la confection et de la bonneterie, la production a enregistré une régression de 14,2% et 8,1%, respectivement, suite à la baisse de la demande des centrales d'achats européennes qui ont procédé, en période de crise, au lancement de petites commandes à destination de pays de proximité comme la Tunisie. Malgré la baisse conjoncturelle des exportations, notamment de vêtements et accessoires, l'industrie du textile et habillement a, certes, réussi le passage stratégique de la simple sous-traitance à la co-traitance et au produit fini. Toutefois, des efforts supplémentaires restent à fournir sur le

plan de l'innovation afin de passer à un palier supérieur et ce, en s'appuyant sur le développement des activités du design, du stylisme et du modélisme. Par ailleurs, il est nécessaire de renforcer les actions de promotion et de marketing non seulement auprès des marchés traditionnels européens, mais également essayer d'ouvrir d'autres marchés porteurs au Moyen-Orient, en Amérique et en Asie.

Dans ce contexte, le secteur du textile et habillement a continué en 2009 à dégager un excédent commercial important, soit environ 1.540 MDT contre 1.698,5 MDT une année auparavant. Il représente, d'ailleurs, le principal secteur dont la balance commerciale est structurellement excédentaire et ce, avant les secteurs des mines, phosphates et dérivés et des cuirs et chaussures. Encore faut-il noter que la Tunisie est demeurée, en dépit de la forte compétition internationale, le cinquième fournisseur de l'Union européenne, avec la France, l'Italie, l'Allemagne et la Belgique comme les principaux clients du pays. Mais le principal handicap reste la dépendance très marquée à l'égard des importations d'intrants nécessaires à l'instar du coton en masse, des fils et filés textiles et des tissus, outre les achats indispensables de machines et équipements.

PRODUCTION DES PRINCIPAUX ARTICLES DU SECTEUR DU TEXTILE, HABILLEMENT, CUIRS ET CHAUSSURES

(En mille tonnes sauf indication contraire)

Désignation	2005	2006	2007	2008	2009	Variations 2009/2008 en %
Filés de coton	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0	0,0
Filés de laine	9,0	9,0	9,0	9,0	9,0	0,0
Tissus (millions de mètres)	200,6	211,2	229,7	220,8	220,8	0,0
Finissage (millions de mètres)	74,0	74,0	74,0	74,0	74,0	0,0
Confection (millions de pièces)	195,0	171,5	178,0	165,5	142,0	-14,2
Bonneterie	33,5	32,9	35,4	37,0	34,0	-8,1
Tapis	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	0,0
Chaussures (millions de paires)	55,2	56,4	62,5	68,0	55,0	-19,1
Accessoires de chaussures	5,5	5,0	5,0	5,0	5,0	0,0

Source : Ministère du Développement et de la coopération internationale

Pour sa part et après une progression soutenue au cours des dernières années, l'industrie des cuirs et chaussures, qui est orientée également vers l'exportation, a enregistré en 2009 une régression de 19,1% de la production de chaussures et une stagnation de celle d'accessoires. En outre, les exportations du secteur ont baissé de 9,6%, pour s'établir à environ 830 MDT dont 690 MDT au titre des chaussures et leurs composants.

E – INDUSTRIES CHIMIQUES

Affecté par la baisse des prix mondiaux des produits phosphatés, ce secteur a connu en 2009 une régression de sa valeur ajoutée de 0,9% en termes réels après une croissance négative de 2,2% en 2008. Ainsi, sa part dans le PIB nominal est revenue, d'une année à l'autre, de 2,3% à 2%. En revanche, les investissements ont progressé d'environ 11%, pour s'élever à 150 MDT ou 10,6% de la FBCF engagée dans les industries manufacturières.

Pour l'industrie de transformation du phosphate, principale branche d'activité, la production a continué à s'accroître, notamment pour l'acide phosphorique, le diammonium phosphaté (DAP) et l'ammonitre, étant signalé une reprise de près de 22% enregistrée pour les engrais composés. A l'inverse, les quantités produites ont diminué pour certains produits comme le supersphosphate triple et le phosphate bicalcique (DCP).

Il y a lieu de souligner que l'évolution de la production de dérivés de phosphates a été influencée par la forte baisse des prix sur le marché international, conjuguée à l'accumulation d'importants stocks. Ainsi, les exportations, qui avaient connu une envolée sans précédent des cours mondiaux un an plus tôt, ont régressé de près de moitié par

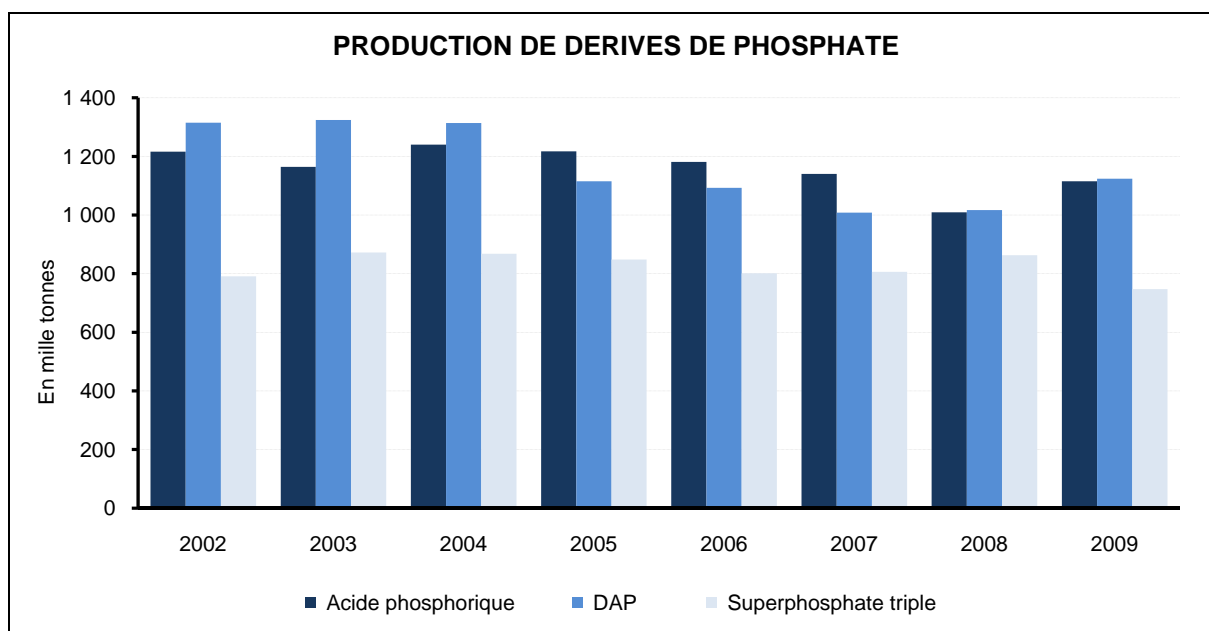
rapport à leur niveau de 2008 pour se situer à 1.570 MDT avec une part dans les exportations globales de biens revenant, d'une année à l'autre, de 13,2% à 8,1%.

PRODUCTION DE DERIVES DU PHOSPHATE

Désignation	En milliers de tonnes					Variations 2009/2008 en %
	2005	2006	2007	2008	2009	
Acide phosphorique	1.217	1.181	1.140	1.009	1.115	10,5
Superphosphate triple	848	801	806	863	747	-13,4
Diammonium phosphaté (DAP)	1.115	1.093	1.008	1.017	1.124	10,5
Ammonitre	149	153	79	124	155	25,0
Superphosphate simple	9	4	4	0	0	
Hyperphosphate (granulés)	30	26	31	36	7	-80,6
Engrais composés	28	15	25	23	28	21,7
Phosphate bicalcique (DCP)	100	66	88	72	64	-11,1
Tripolyphosphate de sodium (TPPS)	141	142	143	112	112	0,0
Ammonium phosphaté	17	34	0	0	0	

Source : Direction générale des mines (Ministère de l'Industrie et de la technologie)

Parallèlement, les quantités importées d'intrants nécessaires à la transformation du phosphate ont enregistré une baisse de 13,5% pour le soufre non raffiné mais une hausse de 18,3% pour l'ammoniac, atteignant environ 1.536 mille et 327 mille tonnes respectivement. Le fléchissement des prix à l'importation a permis d'alléger sensiblement les dépenses afférentes à ces achats.



S'agissant des autres branches d'activité, elles ont connu une reprise pour les industries chimiques de base et une progression soutenue pour les industries pharmaceutiques, alors que l'industrie du caoutchouc et pneumatique a accusé un certain repli. En outre, la branche de la parachimie a enregistré une augmentation de la production des principaux produits tels que les peintures, vernis et encres (1,6%), les savons (8,7%) et les colles et l'huile de lin (11,1%).

Afin de satisfaire les besoins du marché local, le recours aux importations s'est poursuivi en 2009, notamment en ce qui concerne les produits pharmaceutiques dont la valeur des achats a augmenté de 25,1% pour atteindre environ 575 MDT. Les importations se sont accrues, également, pour le caoutchouc et ouvrages, les produits tannants et peintures et les huiles essentielles et parfumeries, soit de l'ordre de 2%, 14% et 11% respectivement, pour s'établir à environ 169 MDT, 172 MDT et 128 MDT.

F – RAFFINAGE DE PETROLE

Cette activité a connu en 2009 une décélération de son rythme de croissance qui s'est situé à 3% en termes réels contre 6,8% l'année précédente, en rapport avec la régression de la production de carburants réalisée par la STIR. Parallèlement, les investissements ont marqué le pas atteignant 40 MDT, pour la deuxième année consécutive, contre 33 MDT en 2007.

PRODUCTION DE CARBURANTS

Désignation	En milliers de tonnes d'équivalent pétrole					Variations 2009/2008 en %
	2005	2006	2007	2008	2009	
Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	120	113	105	136	153	12,5
Essences	226	188	153	156	130	-16,7
- Essence super	138	113	93	73	1	-98,6
- Essence super sans plomb	88	75	60	83	129	55,4
Pétrole lampant	237	140	134	124	87	-29,8
Gas-oil ordinaire	495	520	570	566	592	4,6
Fuel-oil	596	592	635	654	594	-9,2
Virgin naphtha	137	141	221	192	190	-1,0
Gazoline	25	25	23	26	31	19,2
White spirit ¹	9	10	12	13	12	-7,7
Kérosène	0	4	0	0	0	
Total	1.845	1.733	1.853	1.867	1.789	-4,2
En % de la consommation	45,8	42,0	43,6	45,8	45,6	-0,2 point

Source : Observatoire national de l'énergie (Ministère de l'Industrie et de la technologie)

S'élevant à 1.789 mille tonnes d'équivalent pétrole (tep), la production nationale de carburants a diminué de 4,2% contre une légère progression de 0,8% en 2008. Le fuel-oil et le gas-oil ordinaire ont continué à représenter les principales productions, avec des parts identiques de l'ordre de 33% pour chacun des deux produits. Par ailleurs, si les quantités produites d'essence super sans plomb, de gaz de pétrole liquéfié (GPL), de gazoline et de gas-oil ordinaire ont connu des augmentations plus ou moins sensibles, celles d'autres produits et plus particulièrement l'essence super, le fuel-oil et le pétrole lampant se sont plutôt inscrites en baisse. Quoi qu'il en soit, la production de carburants a couvert 45,6% de la demande intérieure, niveau presque identique à celui enregistré en 2008.

CONSOMMATION DE CARBURANTS

Désignation	En milliers de tonnes d'équivalent pétrole					Variations 2009/2008 en %
	2005	2006	2007	2008	2009	
Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	511	506	511	513	534	4,1
Essence super	150	130	105	65	13	-80,0
Essence super sans plomb	273	297	336	378	437	15,6
Essence normale	10	1	0	0	0	
Pétrole lampant	199	152	128	105	86	-18,1
Kérosène	221	218	229	235	207	-11,9
Gas-oil ordinaire	1.848	1.844	1.825	1.793	1.750	-2,4
Gas-oil 50	0	0	51	79	86	8,9
Fuel-oil	709	759	837	642	512	-20,2
Fuel-gaz	19	19	17	15	16	6,7
Houille de pétrole	90	203	212	250	279	11,6
Total	4.030	4.129	4.251	4.075	3.920	-3,8

Source : Observatoire national de l'énergie (Ministère de l'Industrie et de la technologie)

Pour sa part, la consommation nationale de produits pétroliers est restée orientée à la baisse en raison de l'utilisation accrue du gaz naturel dans la production électrique à la place du fuel-oil, ainsi que d'une conjoncture économique défavorable. Elle s'est située à 3.920 mille tep en 2009, niveau en régression de 3,8% contre une baisse de 4,1% l'année

¹ Produit raffiné intermédiaire entre l'essence et le kérosène et servant comme diluant de peinture.

précédente. Ce fléchissement a touché, notamment, les consommations de fuel-oil, de pétrole lampant et de kérosène utilisé par les avions. A l'inverse, la consommation s'est accrue pour d'autres produits, en particulier le GPL et l'essence super sans plomb.

G – INDUSTRIE DU TABAC

L'industrie du tabac, assurée par la Régie nationale des tabacs et des allumettes (RNTA) et l'usine de Kairouan, demeure une activité relativement marginale comme le reflètent, notamment, sa très faible part dans le PIB nominal (0,1%) et le montant limité des investissements, soit 12 MDT en 2009 contre 10 MDT un an plus tôt. Quant à la croissance de la valeur ajoutée de ce secteur, elle a été négative pour la deuxième année consécutive (-1,9% en termes réels contre -1,3% en 2008).

H – INDUSTRIES DIVERSES

Ces industries, qui couvrent une gamme diversifiée d'activités, principalement les industries du plastique, du papier et du bois, liège et ameublement, ont connu en 2009 une décélération de leur croissance qui s'est située à 2,2% en termes réels contre 3,9% une année auparavant. Ainsi, leur contribution au PIB nominal s'est stabilisée au niveau de 1,7% et ce, depuis plusieurs années.

Dans les industries du plastique, la production a enregistré une progression de 2,8% contre 4,2% en 2008. Les exportations de matières plastiques et ouvrages ont suivi la même tendance (+4,3% contre +10,4% un an plus tôt) pour atteindre environ 395 MDT ou 44% des exportations totales des industries diverses. Quant aux importations de la même catégorie de produits, elles ont diminué de 5,2% pour se situer aux alentours de 1.197 MDT.

Pour sa part, l'industrie du papier a connu, notamment, une progression des productions de pâte à papier (3,2%) et de papier d'impression (3%), qui se sont élevées à 12,8 mille et 24 mille tonnes respectivement. Encore faut-il noter l'accroissement soutenu de la production d'emballages en papier, soit 4,5% contre 2,6% en 2008.

S'agissant de l'industrie du bois, liège et ameublement, la production réalisée en 2009 a augmenté, en particulier, de 5% pour la menuiserie du bâtiment et de 4,5% pour les panneaux en particules contre 3,9% et 4,7% respectivement une année auparavant. Parallèlement, les exportations se sont bien comportées dans l'ensemble, malgré une certaine baisse des ventes de liège et ouvrages.

IV – BATIMENT ET GENIE CIVIL

Ce secteur a accusé, au cours de 2009, un léger ralentissement de son rythme de croissance qui s'est situé à 5,5% en termes réels contre 6,6% l'année précédente, soit la progression la plus élevée au sein de l'activité industrielle. Sa part dans le PIB nominal a atteint 4,4% contre 4,2% en 2008. Par ailleurs, la FBCF engagée dans ce secteur a progressé de 6,7% pour s'élever à 240 MDT ou 7% de l'investissement global réalisé dans les industries non manufacturières.

Il importe de noter que le secteur du bâtiment et génie civil joue un rôle clé dans la vie économique et sociale du pays, eu égard notamment à sa contribution dans la promotion du secteur du logement et la réalisation des projets d'investissement ainsi que dans la création de postes d'emploi, même si ces derniers sont à titre non permanent en majorité et au profit d'une main-d'œuvre généralement non qualifiée. Pour les prochaines années, le secteur est appelé à connaître un saut qualitatif, surtout en matière de main-d'œuvre spécialisée et qualifiée et d'expertise requise, étant donné que la Tunisie s'est engagée dans la réalisation de grands projets dans le cadre du XI^{ème} Plan de développement et elle est déterminée à relever les défis de l'étape à venir conformément au Programme Présidentiel pour la période 2009-2014.

III. – LES SERVICES

I – LE TRANSPORT

Portant la marque de la régression en 2009 du trafic maritime de marchandises et du transport aérien de passagers, sous l'effet du repli des échanges commerciaux avec l'extérieur et du nombre de touristes, la valeur ajoutée du secteur du transport, exprimée en termes réels, a enregistré, au cours de cette année, une décélération de son rythme de progression qui est revenu à 0,5% contre 5,5% en 2008. Sa contribution à la croissance économique du pays n'a été que de 1,3% contre 9,6% une année auparavant.

En revanche, la formation brute de capital fixe engagée dans le secteur s'est accrue à un rythme soutenu de 13,9% contre 12,9% un an plus tôt, pour s'élever à 2.050 MDT ou 14,6% du total des investissements.

Dans le transport maritime, l'année 2009 a connu la poursuite d'une politique basée sur l'adoption des normes internationales de certification, afin d'améliorer le système de management qualité. En effet, l'Office de la marine marchande et des ports (OMMP) a obtenu 4 certifications de qualité (ISO 9001). Par ailleurs, le port de la Goulette a confirmé sa place comme l'un des plus importants ports touristiques dans le monde, grâce au développement de l'activité de croisières. Il a été classé par la revue spécialisée «World Cruise Destinations» au 17^{ème} rang mondial sur un échantillon composé des 50 premières destinations des navires touristiques dans le monde.

Pour le transport aérien et dans le cadre de sa libéralisation (politique de ciel ouvert) dont l'achèvement est prévu pour 2011, des accords bilatéraux ont été signés entre la Tunisie et l'Italie et avec des pays de la région à l'instar du Maroc et de la Libye. L'espace aérien tunisien a été ouvert, également, aux compagnies aériennes du Koweït, des Emirats Arabes Unis et du Qatar. Dans ce contexte, la Société tunisienne de l'air (Tunisair) a poursuivi ses efforts en vue d'améliorer la qualité de ses services, comme en témoigne sa présence dans la catégorie A du classement effectué par l'Observatoire de la sécurité aérienne et du tourisme, installé à Genève. Elle figure parmi les sociétés les plus fiables au monde à côté des grandes compagnies aériennes reconnues à l'échelle internationale.

S'agissant du transport terrestre, qui bénéficie d'une stratégie basée sur la modernisation et le renforcement de l'infrastructure, le développement du transport collectif et l'amélioration des prestations rendues aux usagers, il a connu, notamment, une extension de la ligne du Métro au Campus universitaire de la Manouba, au mois de décembre 2009.

Il y a lieu d'indiquer que dans le cadre de la réalisation d'un réseau moderne de transport ferroviaire urbain dans le Grand-Tunis, les autorités ont créé, en juillet 2007, la Société du réseau ferroviaire rapide de Tunis dont le capital initial de 10 MDT a été augmenté en 2009 pour passer à 55 MDT. Ce projet, d'un coût global estimé à 3.200 MDT, comporte la réalisation de 5 lignes ferroviaires¹ totalisant environ 86 kilomètres dont l'exécution s'effectuera par étapes, avec une première tranche prioritaire de l'ordre de 18 kilomètres programmée au cours des prochaines années.

Sur un autre plan et en vue de promouvoir les activités logistiques et le transport multimodal, un guichet unique au port de Radès est devenu opérationnel, à partir de juillet 2009, en plus de la généralisation de la liasse unique du transport au niveau de ce port. Ces

¹ Il s'agit des lignes Tunis-Borj Cedria (23 km), Tunis-Fouchana-Mhamdia (19,5 km), Tunis-Gobaâ-Mnihla (19,2 km), Tunis-Zahrouni-Séjoui (13,9 km) et Tunis-Bourjel-Ariana Nord (10,5 km).

efforts ont permis à la Tunisie d'occuper un rang honorable dans le dernier rapport de la Banque mondiale sur la logistique des échanges commerciaux ; elle a été classée 1^{ère} en Afrique du Nord et 61^{ème} à l'échelle mondiale.

Par ailleurs et dans le souci d'améliorer la sécurité et de réduire l'exploitation excessive du parc roulant, la durée des déplacements des usagers et les coûts, le système de transport intelligent, consistant à utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC), a bénéficié d'un intérêt accru de la part des entreprises de transport collectif, notamment celles du secteur public, et ce, dans le but d'une utilisation efficace et efficiente des infrastructures et des moyens de transport. Ainsi, près de 70% du parc de la Société des transports de Tunis (Transtu) ont été dotés de systèmes de géolocalisation par satellite (GPS). De son côté, la Société nationale de transport interurbain (SNTRI) a signé un accord avec le Centre d'études et de recherches des télécommunications (CERT), en vue d'assurer le suivi du mouvement de son parc roulant par satellite, outre le développement de ses systèmes informatiques et de communication.

A – TRANSPORT MARITIME

Le nombre de navires ayant accosté dans les sept ports de commerce du pays s'est inscrit, au cours de 2009, en baisse et ce, pour la deuxième année consécutive, revenant à 7.832 unités. Ce nombre a augmenté dans les ports de Radès, Gabès et Sousse de 9,7%, 10,3% et 31%, respectivement, mais il a diminué dans les autres ports, notamment ceux de Sfax et Zarzis (-10,1% et -23,7% respectivement). La jauge brute totale correspondant à cette flotte a, cependant, connu un accroissement de 3,7%, pour atteindre 93,1 millions de tonneaux¹.

La structure des navires a été marquée par la consolidation des parts des navires spéciaux, des vraquiers, des porte-conteneurs et des rouliers qui ont atteint 28,5%, 10,5%, 10,1% et 12,3%, respectivement, contre 27%, 9,8%, 8,2% et 11,9% une année auparavant. A l'inverse, les parts des autres types de bateaux ont diminué, à savoir celles des navires conventionnels (21,8% en 2009 contre 24,8% l'année précédente), des car-ferries (8,2% contre 8,3%), des bateaux de croisière (4,8% contre 5,9%) et des pétroliers et gaziers (3,8% contre 4,1%).

NOMBRE DE NAVIRES ENTRES DANS LES PORTS NATIONAUX

(En unités)

Désignation	2006	2007	2008	2009	Variations en %	
					2008/2007	2009/2008
Tunis-Goulette-Radès	2.997	3.066	2.945	2.967	-3,9	0,7
<i>dont : Radès</i>	<i>1.531</i>	<i>1.583</i>	<i>1.540</i>	<i>1.689</i>	<i>-2,7</i>	<i>9,7</i>
Sfax	1.321	1.608	1.792	1.611	11,4	-10,1
Bizerte	548	533	557	546	4,5	-2,0
Gabès	667	720	599	661	-16,8	10,3
Sousse	797	962	983	1.288	2,2	31,0
Zarzis	923	1.009	995	759	-1,4	-23,7
Total	7.253	7.898	7.871	7.832	-0,3	-0,5

Source : Office de la marine marchande et des ports (OMMP)

En ce qui concerne le trafic maritime de marchandises, y compris le cabotage national, il a accusé une régression de 7,3% contre une baisse de 1,6% en 2008, pour s'établir à 26,3 millions de tonnes. Ce repli est imputable, essentiellement, à la baisse du trafic international de marchandises importées (-11,6% contre une progression de 4,2% un an plus tôt). La contraction de ce trafic, qui a atteint 14 millions de tonnes, a touché, notamment, les importations de soufre non raffiné, de céréales, de fontes, fers et aciers et de carburants.

¹ Unité internationale de volume pour le jaugeage des navires correspondant à 2,83 mètres cubes.

Quant au volume de marchandises embarquées, il a connu une quasi-stabilité (+0,3% contre une baisse de 5,2% en 2008), atteignant 11,2 millions de tonnes. L'augmentation des quantités exportées a concerné, en particulier, les engrais et l'acide phosphorique.

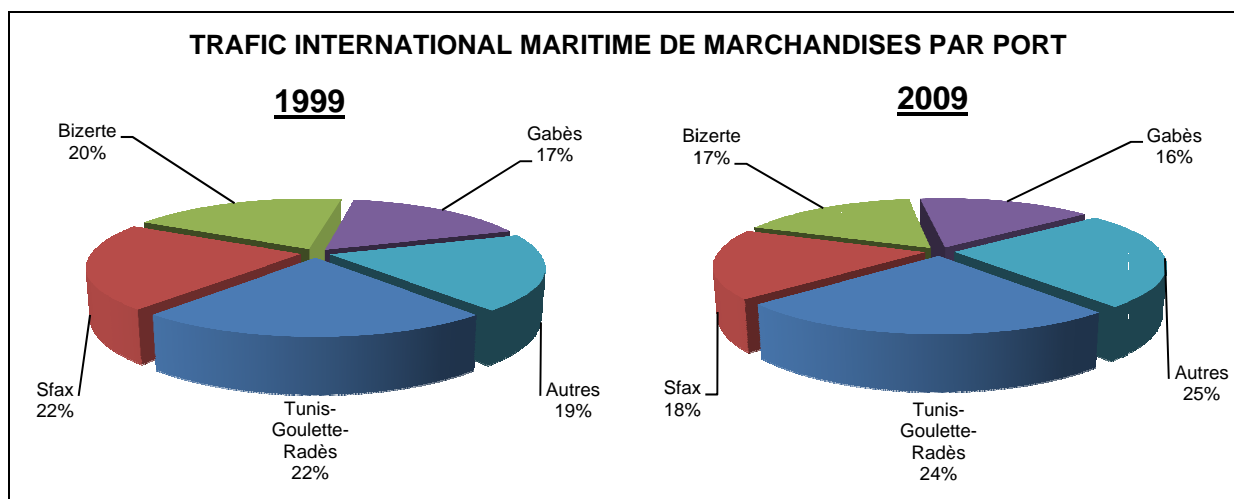
EVOLUTION DU TRAFIC MARITIME DE MARCHANDISES

(En mille tonnes)

Désignation	2008		2009		Variations en %	
	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties
Trafic international	15.853	11.162	14.018	11.200	-11,6	0,3
Ports de Tunis-Goulette-Radès	5.253	1.498	4.614	1.554	-12,2	3,7
<i>dont : Port de Radès</i>	4.577	1.271	4.172	1.360	-8,8	7,0
Port de Sfax	2.720	2.273	2.457	2.023	-9,7	-11,0
Port de Bizerte	3.540	1.114	3.264	935	-7,8	-16,1
Port de Gabès	2.601	1.547	2.318	1.794	-10,9	16,0
Port de Sousse	1.545	806	1.247	558	-19,3	-30,8
Port de Zarzis	194	594	118	910	-39,2	53,2
Port de Skhira et plates-formes de gisements offshore ¹	0	3.330	0	3.426		2,9
Cabotage²	668	668	534	534	-20,1	-20,1
Ports de Tunis-Goulette-Radès	7	0	0	0	-100,0	
<i>dont : Port de Radès</i>	7	0	0	0	-100,0	
Port de Sfax	41	58	28	42	-31,7	-27,6
Port de Bizerte	606	48	506	0	-16,5	-100,0
Port de Gabès	6	0	0	0	-100,0	
Port de Sousse	0	0	0	0		
Port de Zarzis	8	0	0	0	-100,0	
Port de Skhira et ports secondaires	0	562	0	492		-12,5
Total	16.521	11.830	14.552	11.734	-11,9	-0,8

Source : Office de la marine marchande et des ports (OMMP)

S'agissant de l'activité de cabotage entre les ports tunisiens, qui intéresse surtout le transport des hydrocarbures, elle a continué à connaître une baisse, pour la deuxième année consécutive, portant sur 534 mille tonnes contre 668 mille en 2008. Ce repli a concerné, principalement, le trafic de pétrole brut qui est enregistré pour l'essentiel au port de Bizerte à l'entrée et dans celui de Skhira et aux ports secondaires à la sortie.



¹ Il s'agit uniquement du trafic de pétrole brut.

² L'activité de cabotage intéresse exclusivement les ports nationaux de commerce. Mais comme les entrées de marchandises dans ces ports dépassent les sorties, l'écart figure dans le poste «Port de Skhira et ports secondaires».

Le tonnage de marchandises transportées par la Compagnie tunisienne de navigation (CTN) a diminué de 13,2% en 2009, pour revenir à 1.631 mille tonnes ou 6,5% du trafic commercial maritime hors cabotage. Cette baisse s'explique par le recul du volume transporté à la demande ponctuelle de la clientèle (-20% environ), ainsi que celui effectué sur les lignes régulières desservant la zone méditerranéenne (-12%). Le trafic réalisé par cette société a été assuré à concurrence de 43,8% par les moyens propres et 56,2% par les moyens affrétés.

Concernant la contribution des opérateurs privés au trafic maritime de marchandises, elle a continué à s'améliorer tout en demeurant faible. Ainsi, la société Gabès marine tankers, spécialisée dans le transport de l'acide phosphorique, a assuré en 2009 le transport de 203 mille tonnes contre 158 mille l'année précédente. La progression a intéressé, également, la société Africa marine company qui a transporté un volume de 313 mille tonnes contre 131 mille un an plus tôt. Cette augmentation a été réalisée suite à l'affrètement de 3 nouveaux navires qui sont venus renforcer la flotte de transport à la disposition de ladite société, constituée au terme de 2009 de 6 navires dont seulement 1 navire en propriété.

Contrairement au trafic de marchandises, le transport maritime de voyageurs, enregistré à l'entrée et à la sortie des différents ports de commerce du pays, a connu une progression globale de 4,5% en 2009 contre une baisse de 0,4% l'an précédent, pour atteindre 720 mille passagers dont 378 mille au titre des entrées. Le port de Tunis-Goulette a continué à assurer la quasi-totalité de ce trafic, soit 714 mille passagers ou plus de 99% du total.

NOMBRE DES PASSAGERS ENREGISTRÉS AU PORT DE TUNIS-GOULETTE

(En milliers de personnes)

Désignation	2006	2007	2008	2009	Variations en %	
					2008/2007	2009/2008
A l'entrée	349	350	355	373	1,4	5,1
A la sortie	304	333	332	341	-0,3	2,7
Total	653	683	687	714	0,6	3,9

Source : Office de la marine marchande et des ports (OMMP)

De même, le trafic auto-passagers a augmenté d'environ 8% par rapport à l'année précédente pour s'élever à 269 mille véhicules, répartis entre 145 mille à l'entrée et 124 mille à la sortie contre, respectivement, 133 mille et 116 mille véhicules en 2008. Ainsi, l'écart entre les entrées et les sorties, correspondant essentiellement aux véhicules importés à titre définitif par les Tunisiens résidant à l'étranger, s'est établi à environ 21 mille unités contre 17 mille une année auparavant.

La contribution de la CTN au trafic de voyageurs et d'auto-passagers a enregistré un léger repli. En effet, cette compagnie a assuré le transport de 312 mille passagers ou 43,3% du total contre 314 mille et 45,6% un an plus tôt. Comme auparavant, la quasi-totalité de ce trafic a concerné les lignes de Tunis-Marseille et Tunis-Gènes et ce, à concurrence d'environ 47% et 52% respectivement. Quant à la part de cette compagnie dans le trafic auto-passagers, elle a diminué de l'ordre de 4 points de pourcentage pour revenir à 42,4%, avec le transport de 114 mille véhicules contre 116 mille une année auparavant.

Pour sa part, la Société nouvelle de transport Kerkennah (SONOTRAK) a transporté 1,5 million de voyageurs en 2009, soit un niveau en baisse de 2% par rapport à celui réalisé en 2008. En revanche, le nombre de véhicules transportés par cette société a augmenté de 4%, pour atteindre 233 mille unités.

Quant au trafic des croisières touristiques et malgré une baisse de 18,8% du nombre de navires ayant accosté, à ce titre, dans les différents ports du pays, il a connu en 2009 une augmentation de 8,1% du nombre de touristes qui s'est élevé à 758,5 mille, contre une baisse de 6,5% une année auparavant. La quasi-totalité de ce trafic a continué à être

enregistrée dans le port de la Goulette, soit environ 95% du nombre total de bateaux et 99% de celui de touristes.

B – TRANSPORT AERIEN

En rapport avec le recul des flux de touristes étrangers, notamment les Européens, et la suspension provisoire du pèlerinage, suite à l'apparition de la grippe A(H1N1) dans le monde, l'activité du transport aérien a accusé en 2009 une baisse et ce, au niveau aussi bien du nombre d'avions qu'à celui de passagers enregistrés dans l'ensemble des aéroports du pays.

Le nombre d'avions enregistrés à l'arrivée et au départ des huit aéroports internationaux a diminué de 4,9%, pour revenir à 103,8 mille unités. Cette régression a touché les principaux aéroports, à l'exception de celui de Tunis-Carthage qui a enregistré une augmentation de 2%. Elle a concerné le trafic international charter et les lignes intérieures qui ont connu un repli de 11,7% et 15,1%, respectivement, alors que le mouvement des avions a progressé de 7,3% pour les vols internationaux réguliers.

De même, le trafic de passagers s'est inscrit en baisse de 5% en 2009 contre une progression de 3,3% l'année précédente, pour se situer à 10,8 millions dont plus de 95% au titre du trafic international. Cette régression aurait été plus élevée n'eût été le léger accroissement de 0,9% du nombre de passagers enregistré à l'aéroport de Tunis-Carthage. Le fléchissement du trafic de voyageurs a concerné les aéroports de Monastir-Skanès (-10,1%), Djerba-Zarzis (-6,3%), Sfax-Thyna (-11,6%) et Tabarka 7 Novembre (-23,5%). Les autres aéroports ont connu plutôt un accroissement, particulièrement celui de Tozeur-Nefta (+13,2%).

TRAFIC COMMERCIAL DES AVIONS ET DES PASSAGERS DANS LES AEROPORTS INTERNATIONAUX

(En mille unités)

Désignation	2008		2009		Variations 2009/2008 en %	
	Avions ¹	Passagers ²	Avions ¹	Passagers ²	Avions ¹	Passagers ²
Tunis-Carthage	44,0	4.218,3	44,9	4.257,3	2,0	0,9
Monastir-Skanès	31,2	4.262,3	28,1	3.831,9	-9,9	-10,1
Djerba-Zarzis	22,5	2.621,9	21,1	2.457,1	-6,2	-6,3
Sfax-Thyna	7,9	98,9	6,4	87,4	-19,0	-11,6
Tozeur-Nefta	1,6	74,9	1,6	84,8	0,0	13,2
Tabarka 7 Novembre	1,2	70,6	0,9	54,0	-25,0	-23,5
Gafsa-Ksar	0,4	7,7	0,4	8,9	0,0	15,6
Gabès-Matmata	0,4	10,2	0,4	12,3	0,0	20,6
Total	109,2	11.364,8	103,8	10.793,7	-4,9	-5,0

Source : Office de l'aviation civile et des aéroports (OACA)

Le ralentissement du transport aérien et sa libéralisation progressive (ciel ouvert) en faveur des compagnies étrangères se sont reflétés directement sur l'activité des trois sociétés nationales de transport aérien, à savoir Tunisair, la société Sevenair et le groupe Nouvelair constitué par la fusion de la société Karthago avec l'ancienne société Nouvelair depuis la fin de 2008.

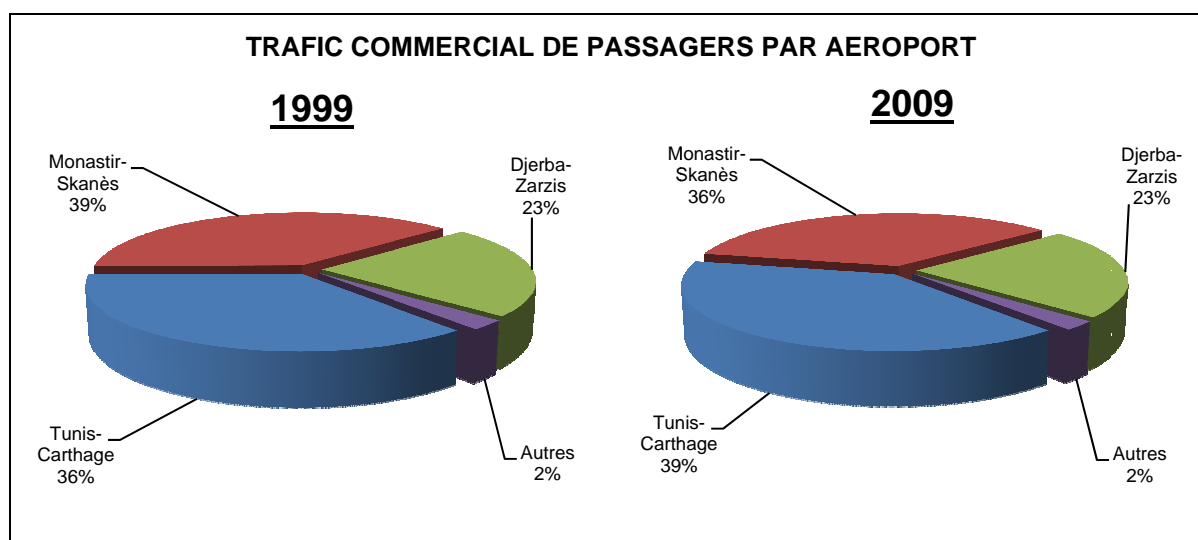
Dans ce contexte, l'activité de Tunisair s'est repliée en 2009 malgré la consolidation de sa flotte, au début du mois de juin, par un nouvel avion de type Airbus A-320 pour compter, désormais, 30 avions. Cette société a effectué 91,3 mille heures de vol, niveau inférieur de 6,3% à celui enregistré l'année précédente. Ainsi, le nombre de passagers transportés a connu un recul de 5,3% pour se situer à 3,6 millions, soit le tiers du trafic aérien global

¹ Il s'agit du nombre des avions enregistrés à l'arrivée et au départ.

² Il s'agit du nombre des passagers enregistrés à l'arrivée, au départ et en transit.

effectué sur la Tunisie. Cette baisse est imputable, surtout, à la suspension du pèlerinage pour l'année 2009 et au repli d'environ 20% du trafic charter assuré par cette société, qui a concerné près de 1,3 million de passagers. En outre, le nombre de voyageurs transportés sur les lignes régulières internationales, y compris les vols supplémentaires, est demeuré quasi-stationnaire aux alentours de 2,3 millions. Encore faut-il signaler que le coefficient de remplissage des avions pour l'ensemble des vols effectués par Tunisair a diminué de 1 point de pourcentage, pour s'établir à environ 69%.

En revanche, le trafic de passagers assuré par la société Sevenair a connu une légère progression de 1,4% par rapport à 2008, pour atteindre près de 304 mille voyageurs. Ceci s'explique par la performance réalisée au niveau du trafic international (+17,7%), permettant de compenser et au-delà la baisse du trafic domestique (-3,9%) qui constitue l'activité principale de la société, soit légèrement plus de 70% du trafic total contre 75% en 2008. La flotte mise en exploitation en 2009 à savoir 3 avions de type ATR72 d'une capacité de 70 sièges chacun et un avion CRJ 900 d'une capacité de 88 sièges, a effectué 7,1 mille heures de vol contre 7,7 mille une année auparavant.



La société Karthago, faisant partie du groupe Nouvelair, a assuré, jusqu'à la fin du mois d'octobre 2009, le transport d'environ 364 mille passagers avec 10,5 mille heures de vol par l'exploitation de 4 avions et ce, avant l'intégration effective de son activité à celle de Nouvelair.

Sous l'effet du recul du trafic charter, la société Nouvelair a enregistré une forte régression de ses indicateurs d'activité. En effet, le nombre de passagers et celui d'heures de vol ont connu un repli de 18,5% et 13,9% respectivement, atteignant 1,5 million de passagers et 45,8 mille heures de vol, contre des hausses de 1,9% et 11,5% une année auparavant. En conséquence, sa part de marché dans le trafic charter international a diminué de 1,4 point de pourcentage pour se situer à 26,5%. Encore faut-il signaler que la quasi-totalité du trafic assuré par cette société a continué à intéresser les marchés français, allemand, italien et scandinave.

De son côté, le fret commercial a accusé en 2009 une baisse de 1,5% contre une hausse de 15,5% un an plus tôt. En effet, le volume de marchandises embarquées et débarquées est revenu, d'une année à l'autre, de 19,4 mille tonnes à 19,1 mille. La quasi-totalité de ce trafic a continué à transiter par l'aéroport de Tunis-Carthage, soit environ 96%. La part de Tunisair a atteint 9,6 mille tonnes ou plus de la moitié du fret total contre 10,8 mille tonnes et 55,7% en 2008.

C – TRANSPORT TERRESTRE

1) Transport ferroviaire

Le trafic ferroviaire assuré par la Société nationale des chemins de fer tunisiens (SNCFT) et la Société des transports de Tunis (Transtu) a été marqué en 2009 par la baisse du trafic aussi bien de marchandises que de voyageurs.

S'agissant du trafic ferroviaire de marchandises, réalisé en totalité par la SNCFT, il s'est inscrit en baisse de 12,2% pour s'établir à 1,8 milliard de tonnes-kilomètres, correspondant à 9,3 millions de tonnes. Cette régression est due, surtout, à un fléchissement de 16,3% du tonnage transporté de phosphate qui représente la principale activité de cette société avec environ deux tiers du trafic total réalisé. Concernant les autres produits, le trafic a enregistré une légère progression, notamment pour les engrais et le soufre (1,7%) et les matériaux de construction (2,4%).

MARCHANDISES TRANSPORTEES PAR LA VOIE FERREE (En millions de tonnes-kilomètres)

Désignation	2007	2008	2009	Variations en %	
				2008/2007	2009/2008
Phosphate	1.598	1.484	1.215	-7,1	-18,1
Minerais ¹	3	3	3	0,0	0,0
Matériaux de construction	125	127	130	1,6	2,4
Engrais et soufre	223	229	233	2,7	1,7
Céréales	65	50	52	-23,1	4,0
Energie	126	111	104	-11,9	-6,3
Autres	57	69	83	21,1	20,3
Total	2.197	2.073	1.820	-5,6	-12,2

Source : SNCFT

Pour le trafic ferroviaire de voyageurs assuré par la SNCFT, il a porté sur 38,6 millions d'usagers, en diminution de 1,5% alors qu'il avait augmenté de 1% un an plus tôt. Ce repli a touché aussi bien les lignes de courte distance (-1,5%) que celles de longue distance (-1,7%).

EVOLUTION DU TRANSPORT FERROVIAIRE DE VOYAGEURS (En millions de voyageurs)

Désignation	2007	2008	2009	Variations en %	
				2008/2007	2009/2008
Société nationale des chemins de fer tunisiens (SNCFT)	38,8	39,2	38,6	1,0	-1,5
-Lignes de longue distance	6,1	6,0	5,9	-1,6	-1,7
-Lignes de courte distance	32,7	33,2	32,7	1,5	-1,5
Société des transports de Tunis (Transtu)	111,5	110,7	107,4	-0,7	-3,0

Sources : SNCFT et Transtu

De son côté, l'activité du Métro assurée par la société Transtu a connu une baisse en 2009. En effet, le nombre de voyageurs a diminué de 3% contre un repli de 0,7% en 2008 pour se situer à 107,4 millions et ce, malgré l'extension des lignes du Métro à El Mourouj et au Campus universitaire de la Manouba.

2) Transport routier

Le transport routier de voyageurs en commun a enregistré en 2009 une baisse de 2,2% contre une quasi-stagnation (-0,4%) un an plus tôt, portant sur environ 680 millions de voyageurs. Cette régression est due au repli du nombre de voyageurs transportés par la société Transtu (-7,7%) qui n'a pas été compensé par la progression du trafic effectué par les sociétés régionales (+1,1%) et les sociétés privées (+4,7%).

¹ Il s'agit du fer, du plomb et du zinc.

Disposant d'un parc de 1.182 bus, au terme de 2009, la société Transtu a transporté 254,2 millions de voyageurs. Quant au nombre de voyageurs transportés par les sociétés régionales, il est passé, d'une année à l'autre, de 395 millions à 399,4 millions, alors que celui réalisé par la Société nationale de transport interurbain (SNTRI) a progressé de près de 8%, pour atteindre 4,1 millions de voyageurs. Encore faut-il noter que le parc roulant de cette dernière société a été consolidé en 2009 par l'acquisition de 6 autobus, pour atteindre 173 unités ayant parcouru 19,7 millions de kilomètres contre 18,8 millions l'année précédente.

Quoi qu'il en soit, le transport collectif public de voyageurs assuré par lesdites sociétés a continué à représenter l'essentiel du trafic total, soit 657,7 millions de voyageurs ou une part de 96,7% contre 96,9% en 2008.

Au niveau du transport collectif privé, effectué par 5 sociétés, il a connu une décélération de son rythme d'accroissement, soit 4,7% contre 18,3% une année auparavant, portant sur 22,4 millions d'usagers. Toutes les sociétés ont connu une évolution positive du nombre de voyageurs transportés, à l'exception de celle de Transport urbain de Tunisie (TUT) ayant enregistré une baisse de 5% du nombre de voyageurs qui s'est situé à 3,8 millions. Ce repli est en relation, surtout, avec l'extension de la ligne du Métro à El Mourouj, localité sur laquelle s'effectuait, depuis 1999, la principale activité de la société.

Le nombre de voyageurs transportés par la société de Transport urbain et suburbain (TUS) s'est accru en 2009 de 2,6% contre 14% l'année précédente, pour atteindre 11,7 millions, soit environ 52% du nombre total réalisé par les sociétés du secteur privé, moyennant 12,5 millions de kilomètres parcourus par son parc roulant.

Pour sa part, la société de Transport en commun de voyageurs (TCV) a assuré le transport de 3,4 millions d'usagers, niveau en accroissement de 3% contre 10% en 2008.

Le trafic réalisé par les deux autres sociétés privées ensemble, à savoir la Société de transport en commun (STC) et la Société de transport confort interurbain (STCI), a progressé de près de 30% contre 35% une année auparavant.

S'agissant des autres opérateurs privés dont la participation au transport routier de voyageurs a connu un progrès soutenu au cours des dernières années, les données du Ministère du Transport font ressortir une certaine baisse du nombre cumulé de permis accordés pour l'exploitation des taxis et des voitures de louage, ainsi que des autorisations de transport rural avec des totaux s'élevant, au terme de 2009, à 23.687, 8.088 et 8.382 unités, respectivement. Cette diminution s'explique, notamment, par le retrait de certains permis d'exploitation en raison du non renouvellement des véhicules de transport pour se conformer aux règles de sécurité et améliorer davantage les prestations rendues aux usagers.

En ce qui concerne le transport routier de marchandises pour le compte d'autrui, il a continué en 2009 à connaître une augmentation comme le reflète l'accroissement du nombre d'opérateurs qui a atteint 1.223 pour les personnes physiques et 528 pour les personnes morales contre, respectivement, 1.070 et 515 un an plus tôt. La charge utile globale de transport appartenant à ces opérateurs est évaluée à 181,6 mille tonnes contre 166,2 mille en 2008.

Pour ce qui est du transport international routier de marchandises (TIR), et dans un environnement marqué par la baisse des échanges commerciaux, le nombre total d'autorisations d'exploitation est demeuré quasi-stable, soit 64 contre 63 en 2008, avec une charge utile globale revenant, d'une année à l'autre, de 8,2 mille à environ 8 mille tonnes.

II – LES COMMUNICATIONS

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) constituent, en Tunisie, un secteur clé pour la croissance économique et l'amélioration de la compétitivité à travers, notamment, la création de nouvelles activités à forte valeur ajoutée et l'accroissement de la

productivité. Les efforts déployés ont permis de réaliser des résultats remarquables grâce, notamment, à la poursuite des réformes et l'approfondissement de leur contenu dans le sens, surtout, de l'encouragement de l'initiative privée et de la consolidation de l'environnement des affaires, du développement de l'infrastructure des communications et de la promotion des services à distance et de l'industrie à contenu numérique.

L'intérêt accru accordé aux TIC a permis au pays d'être classé, selon le rapport annuel sur la technologie de l'information dans le monde 2009-2010 publié par le Forum économique de Davos, au 1^{er} rang en Afrique pour la troisième année consécutive, au 5^{ème} rang à l'échelle des pays arabes et à la 39^{ème} place au niveau mondial sur un total de 133 pays et ce, en matière de degré de préparation et d'aptitude au niveau des TIC.

EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DU SECTEUR DES COMMUNICATIONS

Désignation	2006	2007	2008	2009
Croissance réelle de la valeur ajoutée (%)	15,0	13,4	16,0	16,0
Valeur ajoutée en prix courants/PIB (%)	3,9	3,9	4,0	4,3
Investissements (MDT)	650	700	740	800
-Variation (%)	10,9	7,7	5,7	8,1
-Part dans la FBCF globale (%)	6,3	6,1	5,7	5,7
Nombre des abonnés au téléphone fixe (milliers)	1.268	1.273	1.239	1.278
Nombre des abonnés au téléphone mobile (milliers)	7.339	7.849	8.602	9.754
Nombre des lignes téléphoniques (fixes et mobiles) pour 100 habitants	85,0	89,0	94,8	105,2
Nombre des abonnés à Internet (milliers)	179,4	253,1	281,3	414,0
Nombre des abonnés à Internet pour 1.000 habitants	17,7	24,7	27,1	39,5
Nombre des utilisateurs d'Internet pour 1.000 habitants	127,1	167,7	269,8	330,4
Nombre total d'ordinateurs (milliers)	635	768	997	1.231
Nombre des centres publics de technologies de communication (unités)	12.375	12.275	11.526	11.339
Couverture postale (nombre d'habitants par point de poste)	7.047	7.056	7.134	7.207

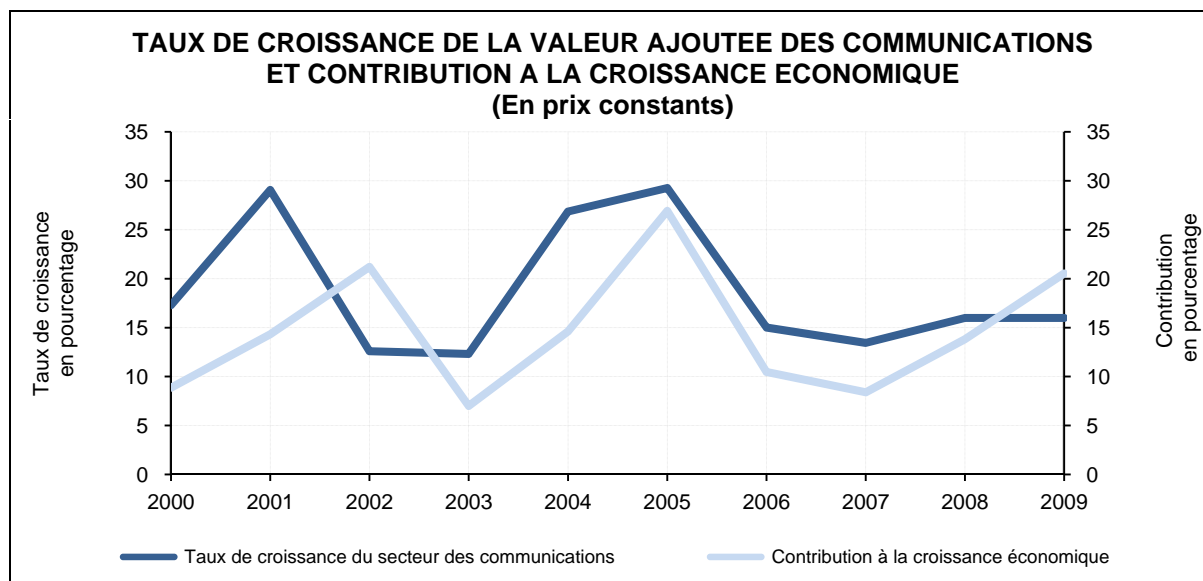
Sources : Ministères du Développement et de la coopération internationale et des Technologies de la communication

Les résultats enregistrés par le secteur s'inscrivent dans le cadre des transformations structurelles qui caractérisent l'économie tunisienne au niveau de l'amélioration de la part des secteurs à haut contenu technologique dans le PIB et de leur contribution à la croissance économique, à l'investissement et à la création d'emplois, notamment à travers l'absorption d'une main-d'œuvre qualifiée.

Ainsi, le secteur des communications a continué en 2009 à connaître une nette progression de sa valeur ajoutée, soit 16% en termes réels pour la deuxième année consécutive. Sa contribution à la croissance économique s'est affermie passant, d'une année à l'autre, d'environ 14% à 20,5% ou l'équivalent de 0,6 point de pourcentage pour les années 2008 et 2009. De même, la part du secteur dans le PIB nominal s'est améliorée, atteignant 4,3% contre 4% une année auparavant.

Par ailleurs, les investissements effectués dans le secteur ont connu en 2009 une augmentation de 60 MDT ou 8,1% contre respectivement 40 MDT et 5,7% l'année précédente pour atteindre 800 MDT, se traduisant ainsi par le maintien de leur part dans la formation brute de capital fixe globale à son niveau de 2008, soit 5,7%.

Quant aux créations d'emplois dans le secteur, elles ont continué à représenter une part assez importante dans le total des emplois créés soit directement ou indirectement et ce, compte tenu des effets indirects sur les autres secteurs d'activité.



Grâce à l’enveloppe importante des investissements réalisés, qui ont permis de renforcer l’infrastructure de communication, le secteur a continué à enregistrer des progrès soutenus sur les plans quantitatif et qualitatif. En particulier, le nombre d’abonnés à la téléphonie mobile s’est accru, passant de 8,6 millions en 2008 à 9,8 millions en 2009. Quant à celui relatif à la téléphonie fixe, il a été porté, d’une année à l’autre, de 1,2 million à 1,3 million d’abonnés. Ainsi, la densité téléphonique totale a atteint 105,2% contre 94,8% en 2008. De même, le parc national d’ordinateurs a continué à augmenter pour atteindre plus de 1,2 million d’unités contre 997 mille une année auparavant.

Concernant le réseau Internet, la capacité de connexion a été renforcée, passant à 27,5 Gbit/s contre 11,3 Gbit/s en 2008. Cette progression a été rendue possible grâce, essentiellement, au renforcement du système des câbles souterrains internationaux de la Tunisie. En particulier, un nouveau câble sous-marin à fibres optiques «Hannibal» a été mis en exploitation à la fin de 2009, permettant ainsi de disposer de capacités de transmission évolutives et adaptées aux besoins en communication du pays. Ce câble est de nature, notamment, à sécuriser totalement l’accès au réseau international d’Internet, à accroître l’attractivité de l’offre Internet, à améliorer la fluidité de navigation sur les sites Web mondiaux et à répondre au mieux aux attentes des entreprises tunisiennes qui souhaitent développer leurs activités à l’export ainsi qu’aux besoins liés à l’accroissement rapide du parc des lignes Internet et plus particulièrement celles à haut débit ADSL.

Les incitations et les mesures d’ordre technique prises ont permis d’accroître en 2009 le nombre d’abonnés à l’Internet de plus de 47% pour atteindre 414 mille abonnés. Parallèlement, le nombre d’utilisateurs d’Internet a continué à progresser, atteignant 3,5 millions contre 2,8 millions en 2008 ou environ 330 et 270 utilisateurs pour 1.000 habitants respectivement. De même, le nombre d’abonnés au réseau à haut débit ADSL a connu une augmentation notable, passant à environ 368 mille contre 212,5 mille en 2008 et 114,2 mille en 2007 et ce, en relation notamment avec le renforcement de la capacité d’accueil et les baisses successives des tarifs dans le cadre de l’encouragement de la diffusion de la culture numérique au profit des différentes régions du pays.

Par ailleurs, la création de sites Web s’est nettement accélérée. En effet, le nombre de sites a progressé d’environ 56% en 2009 contre 11,6% un an plus tôt, pour atteindre plus de 10 mille.

En outre, l’amélioration de la qualité des services de la téléphonie mobile, grâce aux programmes et diverses mesures prises telles que la création d’unités de contrôle qualité au

niveau de chaque gouvernorat et la consolidation du rôle de l'Instance nationale des télécommunications, a permis de réduire l'encombrement et la saturation du trafic au cours des périodes de pointe.

Egalement, l'année 2009 a été marquée par l'activation du système de contrôle de conformité du débit effectif avec celui déclaré, ainsi que par le lancement d'une nouvelle offre de l'Internet haut débit d'une capacité atteignant 4 Mb/s et qui sera doublée en 2010.

Sur un autre plan, le paysage concurrentiel du secteur des TIC a été renforcé en 2009 par l'attribution d'une licence pour l'installation et l'exploitation d'un réseau public de télécommunications en Tunisie pour fournir les services de téléphonie fixe et mobile de deuxième et troisième générations ainsi que d'Internet. Le nouvel opérateur, à savoir Orange Tunisie, qui a commencé à commercialiser ses services à partir du mois de mai 2010, ne manquera pas de contribuer à la diversification des services, au développement des contenus numériques ainsi qu'à la consolidation du climat de concurrence dans la perspective de réduction des coûts et de fourniture de prestations de qualité meilleure.

Au niveau de l'administration électronique, elle a vu l'orientation ferme des administrations tunisiennes vers la dématérialisation des procédures et documents et le développement des services électroniques à travers le réseau Internet et ce, dans l'objectif de fournir des services plus rapides, moins coûteux et plus efficaces. Ainsi, l'année 2009 a connu l'achèvement de la mise en place de la majorité des applications du plan directeur commun de l'informatique de l'Administration et la généralisation de son utilisation, l'exploitation du réseau administratif intégré et le début de sa généralisation au niveau des structures administratives.

Suite aux efforts déployés par les pouvoirs publics en matière de développement de l'administration électronique, la Tunisie a été classée selon l'indice de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) sur le «e-government» 1^{ère} en Afrique et 66^{ème} dans le monde sur un total de 192 pays, gagnant ainsi 58 places en comparaison avec son classement une année auparavant (124^{ème}). Cet indice, faut-il le préciser, évalue le degré d'application des TIC par les administrations publiques de manière à améliorer leurs prestations aux agents économiques.

Concernant les projets et entreprises produisant des contenus numériques, un prix national de l'excellence dans ce domaine a été institué en 2009, en vue d'encourager la promotion de produits numériques et par voie de conséquence moderniser les services électroniques, notamment dans les secteurs de l'administration, de l'éducation, de la culture, de l'informatique, des finances et du commerce et ce, par l'adoption des nouvelles technologies de communication.

En outre, des réductions de plus de 25% des tarifs des liaisons internationales ont été accordées aux producteurs de contenus numériques. C'est ainsi que la ristourne servie au producteur du contenu numérique ou au promoteur du service faisant appel au système des SMS a été relevée, passant de moins de 50% à 65% au minimum, dans le but de promouvoir la production de contenus numériques dans le domaine des services à haute valeur ajoutée. Egalement, une ristourne préférentielle est accordée aux producteurs de contenus culturels et éducatifs à haute valeur ajoutée.

Dans l'objectif d'assurer la diffusion de la culture numérique auprès de la société tunisienne à travers le renforcement du rôle de la société civile, des primes ont été accordées aux associations de diffusion de la culture numérique avec une dotation totale de 1,25 MDT.

S'agissant du commerce électronique, il bénéficie d'un cadre réglementaire qui favorise sa promotion dans la mesure où il offre un potentiel important de développement. Toutefois, cette activité n'a connu jusqu'ici que des progrès limités. En effet, si le nombre de sites utilisant le e-Dinar est passé de 262 en 2008 à 319 en 2009, celui d'opérations de

paiement via Internet à partir de l'étranger par les cartes internationales n'a totalisé que 2.315 opérations contre 2.899 en 2008. Quant aux opérations de paiement à l'intérieur du pays à travers le e-Dinar, elles ont connu, pour la deuxième année consécutive, une augmentation de l'ordre de 9% pour atteindre 674.600 opérations.

Pour la formation des compétences, qui constitue la pierre angulaire du fondement de l'économie du savoir et de l'amélioration de la compétitivité de l'économie tunisienne, les réformes ont visé la consolidation de la qualité de la formation et de l'employabilité des diplômés à travers l'adaptation de la formation et des qualifications acquises avec les besoins de l'économie, ainsi que le renforcement des filières pratiques et des spécialités prometteuses. En effet, les filières des technologies de l'information et de la communication ont continué à connaître une progression du nombre d'étudiants inscrits, qui s'est situé à 49,4 mille au cours de l'année universitaire 2008-2009 contre 44,9 mille l'année précédente. Parallèlement, le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur dans ce domaine a poursuivi son accroissement, atteignant 9,7 mille contre 9,1 mille en 2008.

Concernant l'université virtuelle, le nombre d'étudiants suivant une formation intégrée dans ce domaine a dépassé 86 mille pour l'année universitaire 2008-2009, dont 52,4 mille étudiants dans les filières de l'informatique et de l'Internet.

Au niveau de la recherche scientifique et de la technologie, un ensemble de mesures et de réformes ont été mises en place en 2009 visant, notamment, la consolidation de la performance du système national de recherche, sa réactivité avec son environnement économique et son orientation vers la satisfaction des priorités nationales. Ainsi, la réalisation d'un nombre de projets et programmes de recherche s'est poursuivie dans différents secteurs d'activité, y compris celui des technologies de l'information et de la communication qui a enregistré le lancement d'un nouveau programme de recherche orienté, dans une première étape, vers le domaine de la sécurité informatique. Les différents programmes et projets réalisés ont permis de relever la part des dépenses de recherche à 1,25% du PIB.

Les efforts déployés par l'Etat en matière de développement et de modernisation de l'infrastructure des télécommunications et dans le domaine de l'amélioration de l'environnement des affaires ont permis de conforter l'attractivité du site tunisien pour les investisseurs étrangers dans le secteur des TIC. Les espaces technologiques réalisés et programmés constituent, en effet, une plate-forme dynamique pour héberger les entreprises et créer des emplois dans le domaine de l'industrie du savoir et des activités offshore.

Le nombre de sociétés privées implantées dans le pôle d'El Ghazala des technologies de la communication a continué à augmenter pour atteindre 88 entreprises à la fin de 2009 contre 70 et 51 unités respectivement en 2008 et 2007. Dans le cadre de l'extension de ce pôle et la consolidation de sa capacité d'hébergement des entreprises, les travaux d'aménagement des espaces technologiques aux gouvernorats de l'Ariana et de la Manouba se poursuivent et vont permettre d'améliorer nettement l'offre foncière pour les sociétés.

S'agissant du réseau national des centres régionaux de travail à distance, diverses facilités sont accordées, à ce titre, surtout au niveau des équipements et à celui des réseaux modernes en fibres optiques de très haut débit, ce qui garantit des conditions favorables pour abriter les nouveaux projets. Dans la perspective de la généralisation progressive de ce réseau à tous les gouvernorats, un nouveau centre régional de travail à distance est entré en service à Tozeur, portant ainsi le nombre des centres à 8. Il est à signaler par ailleurs que les travaux de construction se sont achevés dans deux centres et se poursuivent dans 5 autres centres à l'intérieur du pays.

En outre et dans le cadre du programme visant à doter les grandes zones industrielles et de services de réseaux de très haut débit de fibres optiques, près de 50 zones ont été

dotées d'une infrastructure de communication moderne permettant leur raccordement à ces réseaux et ce, pour un débit d'une capacité qui dépasse 100 Mb/s.

En ce qui concerne les centres d'appels, particulièrement ceux orientés vers les marchés extérieurs, dont le développement reflète l'attrait de la Tunisie pour les investissements étrangers dans le domaine des TIC, leur nombre n'a cessé de s'accroître atteignant 225 centres, au terme de 2009, qui offrent 18 mille postes d'emploi contre respectivement 203 centres et 17,6 mille emplois une année auparavant.

De son côté, l'activité de la Poste tunisienne a continué à connaître des progrès soutenus comme le reflètent, notamment :

- le développement des services postaux en utilisant les nouvelles technologies au profit des entreprises et des citoyens avec, en particulier, une progression de près de 9% enregistrée au niveau des services financiers qui ont contribué pour plus de 60% aux recettes totales réalisées par l'Office national des postes,

- la diversification des produits offerts avec, surtout, la commercialisation d'un nouveau produit financier de placement «Poste SICAV Tanit» et la mise en place d'une carte intelligente «e-Dinar Smart» rechargeable par différentes méthodes et permettant le paiement des achats par Internet et le retrait de billets de banque à partir des distributeurs automatiques de billets (DAB), et

- l'extension du réseau des DAB postaux dont le nombre s'est élevé à 122 unités contre 104 en 2008 et 88 en 2007 et la progression du nombre d'opérations de retrait à travers ce réseau qui a atteint 5,3 millions en 2009 contre 3,6 millions une année auparavant.

III – LE TOURISME

Le tourisme mondial a été marqué en 2009 par une régression qui a été amorcée dès l'été 2008. La récession économique enregistrée dans les pays industrialisés, particulièrement en Europe occidentale, la montée du chômage et la baisse des revenus des ménages dans ces pays ainsi que la propagation de la grippe A(H1N1) ont affecté les flux touristiques mondiaux. Ainsi, le nombre de touristes et les recettes qu'ils ont générées à travers le monde ont accusé un recul sensible par rapport à l'année 2008, soit respectivement -4,3% et -9,6%.

Cette situation s'est reflétée sur l'évolution du secteur touristique en Tunisie qui a connu un ralentissement des recettes en devises en raison du fléchissement de ses principaux paramètres d'activité, particulièrement les nuitées des non-résidents.

A – EVOLUTION DU TOURISME DANS LE MONDE

Le nombre d'arrivées touristiques dans le monde a atteint 880 millions en 2009, en baisse de 39 millions de touristes ou 4,3% contre une progression de 2,1% une année auparavant. Ce repli a été enregistré au cours des trois premiers trimestres de l'année, principalement le premier (-10,4% en termes de glissement annuel) et le deuxième (-6,8%), alors que le quatrième trimestre a connu un accroissement des flux de touristes de 1,6%. La baisse des arrivées touristiques a touché toutes les régions, à l'exception de l'Afrique.

L'Europe, tout en gardant son rang de première destination touristique mondiale avec 460 millions de touristes, a accusé une régression de 5,5% des arrivées touristiques contre une légère augmentation de 0,4% une année auparavant. Aussi, sa part de marché dans le tourisme mondial est-elle revenue, d'une année à l'autre, de 53% à 52,3%. Ce fléchissement est dû à la récession économique dans les principaux marchés émetteurs, notamment les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni. Ce dernier pays a subi, en outre, l'effet de la dépréciation de la livre sterling. Encore faut-il signaler que la baisse a touché les différentes

régions de ce continent, notamment l'Europe centrale et orientale et l'Europe du Nord, soit respectivement -9,9% et -6% contre +3,2% et -2,9% en 2008.

EVOLUTION DES ARRIVEES DE TOURISTES DANS LE MONDE

Régions	En millions de touristes		Part du total en %		Variations en %	
	2008	2009	2008	2009	2008/2007	2009/2008
Europe	487	460	53,0	52,3	0,4	-5,5
Asie de l'Est et Pacifique	174	171	18,9	19,4	1,2	-1,7
Amériques	147	140	16,0	15,9	2,8	-4,8
Moyen-Orient (y compris Egypte)	56	53	6,1	6,0	19,1	-5,4
Afrique ¹	45	46	4,9	5,2	4,7	2,2
Asie du Sud	10	10	1,1	1,2	2,0	-2,9
Total	919	880	100,0	100,0	2,1	-4,3

¹ Sans l'Egypte.

Source : Organisation mondiale du tourisme

Pour sa part, la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique avec 171 millions de touristes a connu en 2009 une diminution de 1,7% contre une progression de 1,2% un an plus tôt. Cette région a pu préserver son deuxième rang mondial avec une part de marché passant, d'une année à l'autre, de 18,9% à 19,4%. Par ailleurs, l'Asie du Sud où le secteur du tourisme demeure relativement peu développé a accusé une régression de 2,9% des arrivées touristiques contre une progression de 2% en 2008.

Le continent américain a enregistré l'arrivée de 140 millions de touristes, niveau en baisse de 4,8% contre un accroissement de 2,8% un an plus tôt, avec une part dans le total mondial pratiquement stationnaire, soit 15,9%. Ce recul s'explique, notamment, par la récession économique aux Etats-Unis d'Amérique qui sont, à la fois, un grand marché émetteur et récepteur de touristes. Les différentes régions du continent ont connu une régression, en particulier l'Amérique du Nord qui a accusé une baisse de 5,7% des arrivées touristiques contre une augmentation de 2,6% une année auparavant.

Egalement, le nombre de touristes ayant visité la région du Moyen-Orient en 2009 s'est inscrit en baisse de 5,4% contre une nette progression de 19,1% en 2008, pour revenir à 53 millions. En particulier, l'Egypte a accusé un repli de 2,1% aussi bien des arrivées que des recettes touristiques qui ont atteint, respectivement, 12,5 millions de touristes et 10,8 milliards de dollars.

En revanche, l'Afrique a réalisé un accroissement de 2,2% des arrivées touristiques contre 4,7% en 2008, avec un nombre de touristes atteignant 46 millions et une part de marché de 5,2% dans le total mondial contre 4,9% une année auparavant. L'augmentation enregistrée a concerné aussi bien l'Afrique du Nord (1,9% contre 4,8% un an plus tôt), plus particulièrement le Maroc qui a accueilli 8,3 millions de touristes contre 7,8 millions en 2008, que l'Afrique subsaharienne (3,7% contre 4,1%), notamment l'Afrique du Sud et le Kenya. Encore faut-il noter que les parts respectives des deux sous-régions dans le nombre total de touristes enregistré par le continent africain en 2009 se sont élevées à environ 38% et 62%.

Au niveau des recettes touristiques réalisées à l'échelle mondiale, elles se sont inscrites en baisse de 9,6% pour totaliser 852 milliards de dollars. A l'instar des flux de touristes, la majeure partie de ces recettes a été enregistrée en Europe (48,4%), en Asie de l'Est et Pacifique (22%), dans le continent américain (19,4%) et, à un degré moindre, au Moyen-Orient (5,1%). Quant aux parts de l'Afrique et de l'Asie du Sud, elles sont demeurées très faibles, soit respectivement 3,3% et 1,8%.

B – ACTIVITE TOURISTIQUE EN TUNISIE

1) Evolution générale

Comme pour les autres destinations touristiques, le tourisme en Tunisie a été affecté en 2009 par un environnement international difficile marqué, notamment, par une récession économique en Europe, aux Etats-Unis d'Amérique et au Japon qui constituent les principaux marchés émetteurs de touristes dans le monde. Toutefois, l'impact négatif de cette conjoncture défavorable a pu être limité grâce aux mesures prises par l'Etat en faveur du secteur dont, notamment :

- l'allocation d'une enveloppe additionnelle de 17 MDT à l'effort de promotion commerciale qui a bénéficié, ainsi, d'un montant de 57 MDT ou l'équivalent de 1,6% des recettes touristiques réalisées en 2009, contre 37 MDT et 1,1% en 2008,

- la mise en place, en juin 2009, d'un programme de mise à niveau complémentaire des unités hôtelières qui a été axé sur l'aspect immatériel, et

- la modernisation des centres de formation touristique et la poursuite de la promotion du tourisme saharien, en particulier par l'entrée en exploitation, à partir de novembre 2009, de deux nouvelles lignes aériennes liant directement la ville de Tozeur à Madrid et à Milan.

PRINCIPAUX INDICATEURS TOURISTIQUES

Désignation	Unité	2007	2008	2009	Variations en %	
					2008/ 2007	2009/ 2008
Croissance réelle de la valeur ajoutée	%	3,5	4,0	-0,3		
Valeur ajoutée en prix courants/PIB	%	5,2	5,1	5,0		
Investissements						
-En valeur	MDT	351	353	380	0,6	7,6
-Part de la FBCF globale	%	3,1	2,7	2,7		
Création d'emplois directs	Unité	4.000	1.600	..	-60,0	..
Capacité d'hébergement disponible (fin de période)	1000 lits	236	239	240	1,3	0,4
Capacité d'hébergement mise en exploitation (moyenne mensuelle)	1000 lits	198	198	197	0,0	-0,5
Entrées de non-résidents étrangers	1000 pers.	6.762	7.049	6.901	4,2	-2,1
Nuitées globales	1000 unités	37.361	38.112	34.624	2,0	-9,2
-Nuitées de non-résidents	1000 unités	34.546	35.049	31.557	1,5	-10,0
-Nuitées de résidents	1000 unités	2.815	3.063	3.067	8,8	0,1
Taux d'occupation¹						
-Absolu	%	45,2	44,4	41,7		
-Relatif	%	51,7	52,8	49,1		
Durée moyenne de séjour	Jour	5,1	5,0	4,6	-2,0	-8,0
Recettes brutes en devises						
-En valeur	MDT	3.077	3.390	3.472	10,2	2,4
-Part dans les recettes courantes	%	10,8	9,9	11,6		
Dépenses par nuitée						
- Moyenne générale	Dinar	89	97	110	9,0	13,4
- Hors Maghrébins	Dinar	81	87	97	7,4	11,5
Dépenses par touriste						
- Moyenne générale	Dinar	455	481	503	5,7	4,6
- Hors Maghrébins	Dinar	644	688	756	6,8	9,9

Sources : Office national du tourisme tunisien, Ministère du Développement et de la coopération internationale et BCT

Dans ce contexte, la valeur ajoutée du secteur touristique, exprimée en termes réels, a enregistré une légère baisse de 0,3% en 2009, contre une progression de 4% l'année

¹ Le taux d'occupation absolu est calculé par référence aux nuitées globales et à la capacité d'hébergement disponible, alors que le taux d'occupation relatif est déterminé en fonction des mêmes nuitées et de la capacité d'hébergement mise en exploitation.

précédente. En outre, la part du secteur dans le PIB nominal est revenue, d'une année à l'autre, de 5,1% à 5%.

Malgré ce repli, les investissements réalisés dans le secteur du tourisme ont progressé de 7,6% contre 0,6% en 2008, pour atteindre 380 MDT ou 2,7% de la formation brute de capital fixe globale. Ces investissements ont servi, essentiellement, au renouvellement des unités hôtelières existantes, à la construction d'unités d'hébergement dans certaines régions et à l'aménagement de nouvelles zones touristiques.

En ce qui concerne le programme de mise à niveau du secteur, destiné à consolider ses performances et à accroître sa compétitivité, notamment par la maîtrise des coûts et l'amélioration de la qualité des services rendus à la clientèle touristique, il y a lieu de noter l'approbation de 79 dossiers à ce titre, au terme de l'année 2009, avec des investissements et des primes atteignant environ 137 MDT et 17 MDT, respectivement.

2) Tourisme international

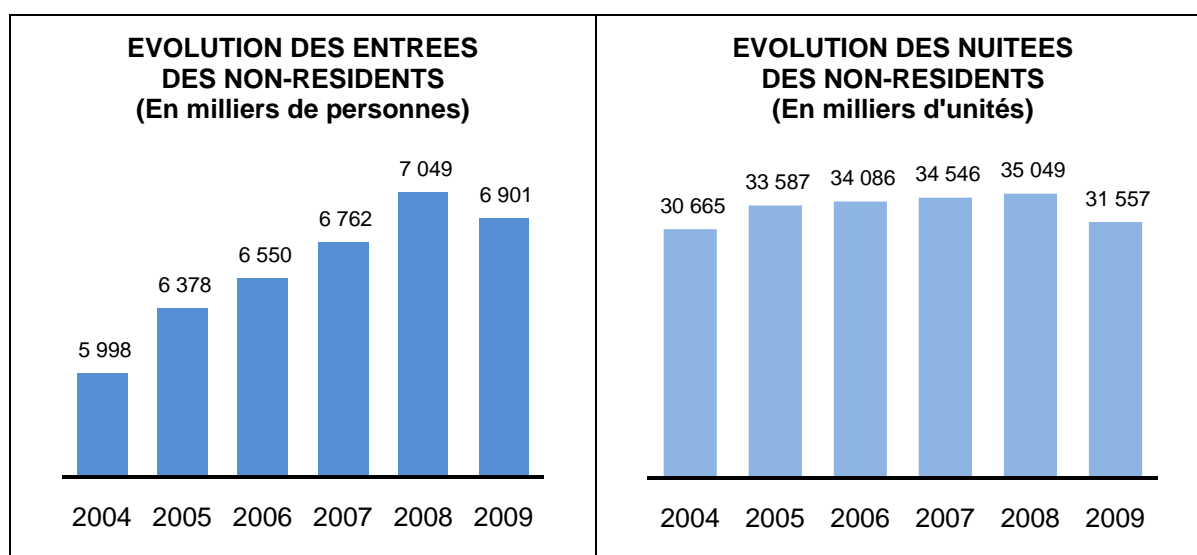
2.1- Entrées des non-résidents

Le nombre de touristes ayant visité la Tunisie en 2009 s'est élevé à 6,9 millions, soit un niveau en baisse de 2,1% contre une augmentation de 4,2% un an plus tôt. Ce fléchissement est imputable à la contraction des flux des Européens (-8,8% contre 1,5% en 2008), en particulier les Français (-3,6% contre 4,5%), les Allemands (-7,3% contre 1,6%) et les Italiens (-13,7% contre 0,2%), nationalités qui ont représenté ensemble 59,1% de la clientèle touristique européenne contre 57,5% en 2008. A l'inverse, les Anglais ont connu une reprise de leurs entrées, soit 8,2% contre une régression de 18,5% une année auparavant.

Concernant les autres nationalités européennes, la baisse des flux touristiques a été plus ou moins sensible, notamment pour les Tchèques (-26,2%), les Russes (-21,1%), les Polonais (-15,9%), les Espagnols (-14,3%) et les Hollandais (-12,6%).

En revanche, les entrées des Maghrébins se sont accrues de l'ordre de 8%, pour la deuxième année consécutive, atteignant 3 millions de touristes suite à la poursuite de la progression du nombre de visiteurs libyens (12,9% contre 14,4% en 2008), alors que les entrées des Algériens et des Marocains ont diminué de 0,7% et 9,4% respectivement.

Pour leur part, les entrées des Moyen-Orientaux ont reculé en 2009 (-4,8% contre +10,5% un an plus tôt), tandis que celles de touristes en provenance de l'Amérique du Nord (USA et Canada) se sont stabilisées au niveau de 36 mille personnes.



2.2-Nuitées des non-résidents

Les nuitées des non-résidents ont accusé en 2009 une baisse sensible de 10% après avoir progressé de 1,5% l'année précédente. Ce repli est imputable, pour l'essentiel, à la régression des nuitées des Européens (-10,6% contre +1,3% en 2008), notamment celles des Italiens (-20,4%), des Français (-7,7%) et des Allemands (-7,3%) ainsi que des autres nationalités à l'exception des Anglais (+7,9%).

Avec une part relativement faible dans le total des nuitées touristiques (3,9% en 2009 contre 3,3% l'an précédent), les nuitées des Maghrébins ont continué à progresser, soit 8,3% contre 5,5% en 2008, pour s'élever à 1,2 million d'unités. Cette augmentation a concerné les Libyens (9,4% contre 18,9% un an plus tôt) et les Algériens (8,4% contre une stagnation).

ENTREES ET NUITÉES DES NON-RESIDENTS PAR NATIONALITE

Désignation	Entrées (en mille personnes)			Nuitées (en mille unités)			Variat. 2009/2008 en %	
	2007	2008	2009	2007	2008	2009	Entrées	Nuitées
Européens	4.048	4.107	3.744	32.192	32.598	29.158	-8,8	-10,6
dont :								
Français	1.335	1.395	1.345	8.557	9.158	8.451	-3,6	-7,7
Allemands	514	522	484	6.015	6.099	5.656	-7,3	-7,3
Italiens	444	445	384	3.013	3.010	2.397	-13,7	-20,4
Anglais	313	255	276	2.970	2.529	2.730	8,2	7,9
Belges	167	169	168	1.724	1.625	1.553	-0,6	-4,4
Tchèques	153	126	93	1.421	1.204	831	-26,2	-31,0
Russes	141	161	127	1.675	1.830	1.408	-21,1	-23,1
Espagnols	127	105	90	966	824	719	-14,3	-12,7
Polonais	149	208	175	1.354	1.749	1.509	-15,9	-13,7
Scandinaves	103	115	105	768	834	807	-8,7	-3,2
Suisses	106	106	100	668	644	611	-5,7	-5,1
Autrichiens	89	73	61	521	358	317	-16,4	-11,5
Hollandais	86	95	83	573	646	542	-12,6	-16,1
Maghrébins	2.564	2.780	2.999	1.085	1.145	1.240	7,9	8,3
dont :								
Libyens	1.545	1.767	1.995	286	340	372	12,9	9,4
Algériens	981	968	961	758	758	822	-0,7	8,4
Marocains	29	32	29	41	47	46	-9,4	-2,1
Moyen-Orientaux	38	42	40	160	172	141	-4,8	-18,0
Américains (USA et Canada)	34	36	36	245	275	255	0,0	-7,3
Africains autres que Maghrébins	25	29	31	115	124	129	6,9	4,0
Divers	53	55	51	749	735	634	-7,3	-13,7
Total	6.762	7.049	6.901	34.546	35.049	31.557	-2,1	-10,0

Source : Office national du tourisme tunisien

2.3-Durée moyenne de séjour

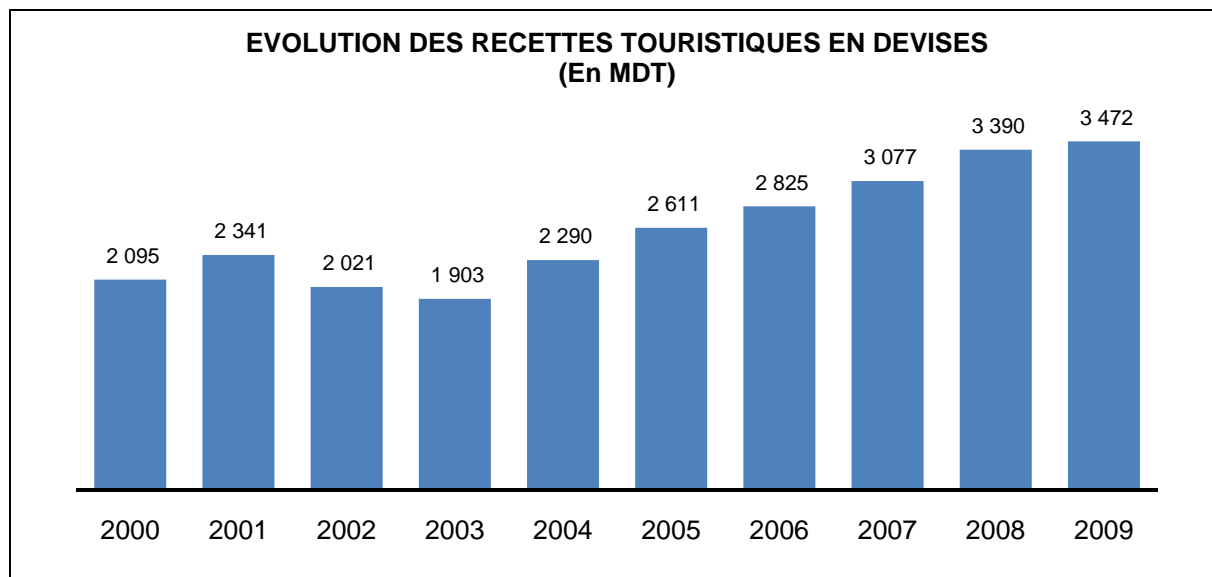
En raison du recul des nuitées des non-résidents à un rythme plus accentué que celui des entrées de touristes, la durée moyenne de séjour a continué à diminuer pour revenir, d'une année à l'autre, de 5 à 4,6 jours. La durée de séjour des Européens a légèrement baissé, atteignant 7,8 jours en moyenne contre 7,9 jours en 2008, alors que celle des Maghrébins s'est stabilisée au niveau de 0,4 jour.

2.4-Recettes touristiques

Assurant un rôle de premier pourvoyeur du pays en devises, le secteur du tourisme a généré en 2009 des recettes de 3.472 MDT, soit un niveau en accroissement de 2,4% contre 10,2% une année auparavant. Ces recettes ont représenté 11,6% des recettes courantes de la balance des paiements et couvrent 54,2% du déficit de la balance commerciale, contre

respectivement 9,9% et 51,3% en 2008. Sans l'effet change, les recettes touristiques ont plutôt baissé de 2,3% après une progression de 9,7% un an plus tôt.

Toutefois, le niveau des recettes de la Tunisie (l'équivalent de 2,6 milliards de dollars pour l'année 2009) reste nettement inférieur à ceux réalisés par certaines destinations touristiques concurrentes, comme la Turquie (21,3 milliards de dollars), l'Egypte (10,8 milliards de dollars) et le Maroc (6,6 milliards de dollars).



La moyenne des dépenses par touriste a progressé en 2009 de 4,6% contre 5,7% une année auparavant, atteignant 503 dinars. En dehors des Maghrébins, cette moyenne s'est élevée à 756 dinars contre 688 dinars en 2008. Quant à la moyenne des dépenses des Maghrébins, elle a atteint 174 dinars par touriste, en particulier 190 dinars pour les Libyens et 145 dinars pour les Algériens, soit des niveaux nettement en deçà des moyennes de dépenses des principales clientèles européennes comme les Allemands (1.142 dinars), les Anglais (933 dinars) et les Français (670 dinars).

3) Tourisme intérieur

Les nuitées des résidents ont pratiquement stagné en 2009 (+0,1%) contre une progression de 8,8% enregistrée un an plus tôt. Elles ont dépassé légèrement les 3 millions d'unités et leur part dans les nuitées globales s'est accrue pour passer de 8% à environ 9%, d'une année à l'autre, niveau toutefois largement inférieur à l'objectif visé de 15%. Pour rentabiliser davantage le secteur touristique, il est indiqué de déployer des efforts accrus pour promouvoir le tourisme intérieur afin de se rapprocher des niveaux atteints par d'autres pays et réduire la vulnérabilité du secteur face aux aléas de l'environnement mondial, tout en œuvrant à consolider davantage le tourisme international, surtout en dehors de la haute saison.

4) Analyse de l'activité touristique régionale

Totalisant 34,6 millions d'unités, les nuitées globales ont accusé en 2009 une baisse de 9,2% contre un accroissement de 2% l'année précédente, suite surtout à la régression enregistrée dans les principales zones touristiques, particulièrement Djerba-Zarzis (-10,3%), Mahdia (-8,8%), Monastir-Skanès (-8,2%), Yasmine-Hammamet (-8%), Nabeul-Hammamet (-7,6%) et Sousse (-6,9%).

NUITÉES GLOBALES ET TAUX D'OCCUPATION RELATIF PAR ZONE TOURISTIQUE

Zones	Nuitées globales						Taux d'occupation en %	
	2008		2009		Variations en %		2008	2009
	En 1.000 unités	En % du total	En 1.000 unités	En % du total	2008/2007	2009/2008		
Total	38.112	100,0	34.624	100,0	2,0	-9,2	52,8	49,1
dont :								
Djerba-Zarzis	9.540	25,0	8.561	24,7	5,8	-10,3	62,3	61,6
Sousse	7.774	20,4	7.239	20,9	-3,3	-6,9	57,6	53,8
Nabeul-Hammamet	6.485	17,0	5.991	17,3	0,9	-7,6	51,7	47,4
Monastir-Skanès	4.127	10,8	3.789	10,9	0,8	-8,2	56,7	54,5
Yasmine-Hammamet	3.118	8,2	2.868	8,3	-0,2	-8,0	54,9	46,1
Tunis-Carthage	2.058	5,4	2.036	5,9	5,1	-1,1	39,1	36,8
Mahdia	1.900	5,0	1.733	5,0	3,4	-8,8	66,4	61,0
Tabarka-Aïn Draham	640	1,7	582	1,7	12,9	-9,1	33,4	32,0

Source : Office national du tourisme tunisien

En conséquence, le taux moyen d'occupation relatif a diminué de 3,7 points de pourcentage contre une amélioration de 1,1 point en 2008, pour revenir à 49,1%. Cette baisse a touché les principales zones touristiques, notamment celles de Yasmine-Hammamet (-8,8 points de pourcentage), Mahdia (-5,4 points), Nabeul-Hammamet (-4,3 points) et Sousse (-3,8 points).

C – EFFETS D'ENTRAÎNEMENT SUR LES PRINCIPAUX SECTEURS LIÉS AU TOURISME

Le repli de l'activité touristique en 2009 s'est répercuté sur l'évolution des principaux secteurs qui lui sont liés, à l'instar du transport aérien, de l'artisanat et du commerce intérieur. En effet, le trafic aérien de passagers a accusé une baisse de 5% contre une progression de 3,3% une année auparavant, ce qui a affecté la croissance du secteur du transport (0,5% en termes réels contre 5,5% en 2008).

Également, le secteur de l'artisanat a enregistré une régression au niveau des projets et des postes d'emploi créés en 2009, soit 10,2% et 10,5%, respectivement, pour se situer à 6.433 projets et 9.247 emplois. Le volume des investissements dans ce secteur a également diminué de 6,1% pour revenir à 18,6 MDT. Encore faut-il noter que les exportations indirectes de produits de l'artisanat, qui correspondent aux ventes effectuées en Tunisie au profit des touristes, ont enregistré une baisse de 1,4% pour se situer à 414 MDT, tandis que les exportations directes se sont accrues de 13%, en atteignant 165 MDT.

Par ailleurs, l'activité du commerce intérieur s'est ressentie, en 2009, du ralentissement de l'économie nationale dans son ensemble mais aussi du fléchissement du secteur touristique. En effet, la croissance de ce secteur en termes réels est revenue, d'une année à l'autre, de 5% à 3%.

IV – LE COMMERCE INTERIEUR

Le secteur du commerce a continué en 2009 à subir les effets du ralentissement de la croissance économique, conséquence d'une conjoncture défavorable suite aux retombées de la crise financière mondiale. Néanmoins, les réformes engagées depuis l'année 2004 se sont poursuivies, en vue d'assurer la mise à niveau du secteur touchant, principalement, la modernisation des circuits de distribution et la réforme du cadre réglementaire et institutionnel afin de renforcer son rôle dans l'œuvre de développement.

A – EVOLUTION GENERALE

L'année 2009 a connu l'adoption de nouveaux textes réglementaires qui ont intéressé différents aspects du secteur commercial, notamment l'organisation des circuits de distribution et le renforcement des institutions veillant à sa bonne marche. Ainsi, il a été procédé, en particulier, à la promulgation des textes juridiques suivants :

- la loi n°2009-69 du 12 août 2009 portant sur le commerce de distribution,
- le décret n°2009-76 du 13 janvier 2009 fixant les attributions et l'organisation des directions régionales du commerce,
- le décret n°2009-417 du 16 février 2009 relatif à la création du Conseil national des services et fixant les attributions et les modalités de son fonctionnement, ainsi que d'une unité de gestion par objectifs chargée du secrétariat du Conseil et de la réalisation du programme de mise à niveau des services,
- le décret n°2009-418 du 16 février 2009 portant création du Conseil national de lutte contre la contrefaçon et fixant ses attributions, sa composition et les modalités de son fonctionnement,
- le décret n°2009-634 du 2 mars 2009 fixant l'organisation administrative et financière de l'Institut national de la consommation, créé par la loi n°2008-70 du 10 novembre 2008, et les modalités de son fonctionnement, et
- deux arrêtés publiés qui concernent l'approbation des cahiers des charges relatifs à l'organisation du commerce de distribution des aliments du bétail et celui des produits artisanaux tunisiens.

Par ailleurs et dans le cadre de ses sessions ordinaires, le Conseil national du commerce s'est penché en 2009 sur l'examen des différents volets touchant le secteur commercial et, surtout, la situation de l'approvisionnement relative aux produits sensibles.

De son côté, la Banque tunisienne de solidarité (BTS) a continué à accorder son concours au secteur du commerce afin d'appuyer la réalisation des projets entrant dans le cadre de la mise à niveau de ce secteur et de sa promotion. Elle a octroyé, au cours de 2009, une enveloppe globale de 13,4 MDT pour financer des projets pouvant assurer la création de 2.743 nouveaux postes d'emploi.

A l'instar des années passées, de nombreuses manifestations commerciales ont été organisées partout dans le pays, faisant profiter les consommateurs d'un vaste éventail de produits à des prix concurrentiels.

Sur le plan quantitatif, le secteur du commerce a enregistré en 2009 un ralentissement de son taux de croissance qui est revenu à 3%, en termes réels, contre 5% l'année précédente et 3,2% en 2007. Sa contribution à la croissance économique s'est élevée, ainsi, à 7,6% ou l'équivalent de 0,2 point de pourcentage.

S'agissant des investissements engagés dans le secteur, ils ont préservé leur part dans la FBCF globale qui a atteint 1,8%, malgré la décélération de leur rythme de progression, soit 4,2% contre 13,2% en 2008.

PRINCIPAUX INDICATEURS D'ACTIVITE DU SECTEUR COMMERCIAL

Désignation	Unité	2007	2008	2009
Taux de croissance réelle	%	3,2	5,0	3,0
Investissements	MDT	212	240	250
- Variation	%	6,0	13,2	4,2
- Part dans la FBCF globale	%	1,8	1,8	1,8

Source : Ministère du Développement et de la coopération internationale

B – APPROVISIONNEMENT DES MARCHES ET CIRCUITS DE DISTRIBUTION

L'approvisionnement du marché intérieur en différents produits a été assuré en 2009 dans des conditions normales grâce, notamment, à l'accroissement de la production nationale, au recours aux stocks régulateurs pour certains produits alimentaires sensibles et à la diversification de l'offre permettant de répondre aux besoins des consommateurs. En effet, les quantités produites, l'importation d'appoint et la ponction sur les stocks constitués

ont permis de satisfaire les besoins du marché local et de faire face aux périodes de grande consommation, notamment le mois de Ramadan et la saison estivale, moyennant une étroite collaboration entre les autorités concernées et les groupements interprofessionnels. Toutefois, le niveau élevé de la demande intérieure comparé à celui de l'offre pour certains produits alimentaires a entraîné momentanément un certain accès de hausse des prix de quelques produits comme les légumes, les fruits et les produits de la mer.

Le recours à l'importation de produits alimentaires a concerné, outre les produits habituels comme les céréales, les huiles végétales, le sucre, le café et le thé, certains autres produits tels que les viandes rouges, le poulet et dinde et ce, d'une façon sporadique, pour combler essentiellement les besoins du secteur touristique, sachant que les importations de pomme de terre ont été effectuées pour couvrir principalement les besoins de consommation durant les périodes de soudure. Par ailleurs, la formation de stocks régulateurs de denrées alimentaires s'est poursuivie en 2009 grâce aux encouragements accordés aux agriculteurs, essentiellement en matière de prix, afin de répartir judicieusement la production sur les différentes périodes de l'année.

Quant aux quantités de produits agricoles acheminées vers le marché d'intérêt national de Bir El Kassâa, elles ont accusé une baisse de 9,2% pour revenir à environ 366 mille tonnes. Cette régression a touché les légumes (-5,2%), les fruits (-14,8%) et les produits de la mer (-11,7%), ce qui a entraîné une augmentation des prix de ces denrées au stade du détail de 4,6%, 2,7% et 5,1% en moyenne, respectivement.

Néanmoins, la hausse de l'indice des prix à la consommation des produits alimentaires a connu une décélération, soit 4,3% en 2009 contre 6,2% l'année précédente.

Par ailleurs, l'approvisionnement du marché intérieur en produits non alimentaires s'est déroulé d'une façon satisfaisante, notamment pour les produits sensibles, grâce à l'accroissement de la production locale. L'importation d'appoint n'a concerné que quelques produits de base comme les billettes de fer, le clinker et les aliments du bétail, étant signalé que les prix de la plupart de ces produits ont connu une baisse, en relation avec leur fléchissement sur le marché international.

C – EVOLUTION DE LA CONSOMMATION FINALE ET DE L'EPARGNE

La consommation finale globale a été marquée en 2009 par un ralentissement de son rythme de progression qui a atteint 4% en prix constants et 7,7% en prix courants, contre respectivement 4,8% et 9,5% une année auparavant. Cette décélération a concerné la consommation privée, dont l'augmentation a atteint 4% en termes constants contre 4,5% en 2008 alors que son accroissement en prix courants est revenu, d'une année à l'autre, de 9,9% à 7,8%. Il en est de même de la consommation publique qui s'est accrue de 4,2% en prix constants et 7,3% en prix courants, contre respectivement 6,1% et 8% l'année précédente.

La propension moyenne à consommer, exprimée par le rapport entre la consommation totale et le Revenu national disponible brut (RNDB), s'est située à 78% contre 77,7% en 2008, dont respectivement 61,8% et 61,5% au titre de la propension moyenne à consommer des ménages.

S'agissant de l'épargne nationale, elle a connu une décélération de son rythme d'accroissement qui s'est situé à 5,8% contre 14,2% un an plus tôt, sous l'effet du ralentissement de la croissance économique et, partant, de l'évolution du Revenu par habitant qui s'est accru de 6,2% contre 9,4% en 2008, pour atteindre 5.641 dinars. En conséquence, le taux d'épargne a légèrement diminué, d'une année à l'autre, revenant de 22,3% à 22% du RNDB. Néanmoins, les ressources d'épargne nationale ont continué à assurer l'essentiel du financement des investissements, soit environ 92% contre 94,1% en 2008.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA CONSOMMATION FINALE ET DE L'ÉPARGNE

Désignation	Unité	2007	2008	2009
Progression de la consommation finale en prix courants	%	8,5	9,5	7,7
-Publique	%	7,6	8,0	7,3
-Privée	%	8,7	9,9	7,8
Progression de la consommation finale en prix constants	%	5,2	4,8	4,0
-Publique	%	4,2	6,1	4,2
-Privée	%	5,5	4,5	4,0
Propension moyenne à consommer	% du RNDB	78,4	77,7	78,0
dont : Ménages	" "	61,9	61,5	61,8
RNDB/habitant	Dinar	4.856	5.312	5.641
-Variation annuelle	%	7,5	9,4	6,2
Consommation privée par habitant	Dinar	3.003	3.267	3.486
-Variation annuelle	%	7,7	8,8	6,7
Épargne nationale brute	MDT	10.709	12.228	12.941
.Variation annuelle	%	8,6	14,2	5,8
.Taux d'épargne	% du RNDB	21,6	22,3	22,0

Source : Ministère du Développement et de la coopération internationale

IV. – LES PRIX

L'année 2009 a été marquée par la poursuite de politiques monétaire et budgétaire appropriées. En effet, la politique monétaire mise en œuvre a continué à être axée sur la réalisation de l'objectif de maîtrise des prix, tout en veillant à assurer un financement approprié de l'économie.

Parallèlement, la poursuite d'une politique budgétaire adéquate a contribué à la maîtrise des prix, grâce à la rationalisation des dépenses publiques courantes et à la compensation des produits alimentaires de première nécessité.

Il y a lieu d'indiquer, par ailleurs, que dans le but de protéger les consommateurs et de préserver leur pouvoir d'achat, un Institut national de la consommation (INC) a été créé en novembre 2008, afin de renforcer les structures existantes comme l'Organisation de défense du consommateur et le Conseil de la concurrence. Les missions confiées à cet Institut consistent, notamment, à assurer une veille sur l'évolution de la consommation, à contribuer à la diffusion de la culture de consommation et à réaliser les analyses nécessaires, à même d'améliorer la qualité des prévisions et le suivi du marché et d'aider à prendre, en temps opportun, les actions et mesures requises pour garantir un approvisionnement régulier du marché intérieur, rationaliser la consommation et maîtriser l'évolution des prix.

Dans ce contexte, l'évolution des prix a été marquée en 2009 par une décélération aussi bien au stade de la production qu'à celui du détail. Ceci s'explique par la baisse des cours de la plupart des produits de base sur le marché international, suite à la récession de l'économie mondiale, et par l'amélioration de l'offre locale. En effet, la hausse des prix de vente industriels n'a atteint que 2% contre 12,1% en 2008, alors que l'accroissement des prix à la consommation familiale est revenu, d'une année à l'autre, de 5% à 3,7%. Ce ralentissement aurait été plus important n'eussent été les fluctuations des taux de change et leur impact sur le coût des importations.

La décélération des prix de vente industriels a concerné, notamment, les produits miniers et ceux fournis par les industries manufacturières, surtout le secteur des industries mécaniques et électriques et celui du textile, habillement, cuirs et chaussures qui ont même accusé une baisse de 3,9% et 0,9%, respectivement, par rapport à 2008 et ce, suite au repli des prix mondiaux des matières premières industrielles, d'une part, et à la contraction de la demande extérieure, d'autre part.

Une telle évolution, conjuguée à un certain ralentissement de la consommation des ménages dont la progression est revenue, d'une année à l'autre, de 5% à 4% en termes constants, a permis de maîtriser les prix au stade du détail d'autant que l'inflation héritée a été moins élevée qu'une année auparavant, soit 2,1% contre 2,9%.

La maîtrise des prix a intéressé aussi bien les produits non libres ou encadrés (2,7% en moyenne contre 5,6% en 2008) que les produits libres (4,1% contre 4,6%). Il y a lieu de noter que les prix compensés se sont maintenus quasiment à leurs niveaux de l'année précédente. En outre, l'amélioration de l'offre de produits agricoles, l'intensification du contrôle économique, le développement des circuits de distribution et le climat de concurrence qui règne sur le marché local ont contribué à endiguer la hausse des prix malgré une certaine accélération observée au cours du second semestre de 2009.

Le glissement annuel des prix a atteint 4,3% en décembre 2009 contre 3,5% en juin et 4,1% en décembre 2008. Cette évolution provient, essentiellement, des prix des produits alimentaires dont le glissement est passé de 1,8% à 7,2% entre les mois de mars et décembre.

En comparaison avec les principaux pays partenaires et concurrents, l'écart d'inflation s'est creusé en 2009 au détriment de la Tunisie, notamment, vis-à-vis des pays industrialisés de l'Europe occidentale où les taux d'inflation ont largement diminué, affichant même des niveaux négatifs pour certains d'entre eux, sous l'effet de la récession économique. Par rapport aux pays africains et du Moyen-Orient et en dehors du Maroc et de la Jordanie, le niveau de l'inflation en Tunisie a été moins élevé que ceux enregistrés, notamment, en Algérie, en Egypte, en Arabie saoudite et en Afrique du Sud. Le différentiel d'inflation est resté, également, favorable à la Tunisie en comparaison avec d'autres pays comme la Turquie, l'Argentine et le Brésil.

EVOLUTION DES PRIX A LA CONSOMMATION EN TUNISIE ET DANS CERTAINS PAYS PARTENAIRES ET CONCURRENTS

(En %)

Pays	2005	2006	2007	2008	2009
France	1,9	1,9	1,6	3,2	0,1
Allemagne	1,9	1,8	2,3	2,8	0,1
Italie	2,2	2,2	2,0	3,5	0,8
Belgique	2,5	2,3	1,8	4,5	-0,2
Espagne	3,4	3,6	2,8	4,1	-0,3
Royaume-Uni	2,0	2,3	2,3	3,6	2,2
Etats-Unis	3,4	3,2	2,9	3,8	-0,3
Japon	-0,3	0,3	0,0	1,4	-1,4
Tunisie	2,0	4,5	3,2	5,0	3,7
Maroc	1,0	3,3	2,0	3,9	1,0
Algérie	1,6	2,3	3,6	4,9	5,7
Egypte	8,8	4,2	11,0	11,7	16,2
Arabie Saoudite	0,6	2,3	4,1	9,9	5,1
Jordanie	3,5	6,3	5,4	14,9	-0,7
Grèce	3,5	3,3	3,0	4,2	1,4
Portugal	2,1	3,0	2,4	2,7	-0,9
Afrique du sud	3,4	4,7	7,1	11,5	7,1

Sources : Institut national de la statistique, FMI et Eurostat

I – PRIX DE VENTE INDUSTRIELS

La baisse des prix des produits de base sur le marché mondial au cours de 2009 plus particulièrement ceux de l'énergie et des matières premières, s'est répercutée sur l'évolution des coûts de production du secteur industriel. Il en est résulté une nette décélération de la hausse de l'indice d'ensemble des prix de vente industriels (2% contre 12,1% l'année précédente), voire un recul des indices relatifs aux principaux secteurs d'exportation tels que le secteur mécanique et électrique et celui des industries du textile, habillement, cuirs et chaussures, qui ont été affectés par la contraction de la demande extérieure, essentiellement celle des pays de l'Union européenne.

Sous l'effet, notamment, du fléchissement des prix mondiaux du phosphate de chaux, principal produit du secteur des mines, la hausse des prix de vente des produits miniers s'est limitée à 1,7% en 2009 contre 139% l'année précédente. En particulier, les prix du phosphate n'ont augmenté que de 1,7% contre environ 145% en 2008, alors que ceux du minerai de fer ont poursuivi leur baisse (-2,4% contre -7,5%).

De même, les prix de vente dans les industries manufacturières ont connu une nette décélération, avec une hausse atteignant 1,8% en moyenne contre 7,6% une année auparavant. Cette évolution s'explique, surtout, par la baisse des prix dans les industries mécaniques et électriques (-3,9% contre 12% en 2008) et les industries du textile, habillement, cuirs et chaussures (-0,9% contre 5,8%).

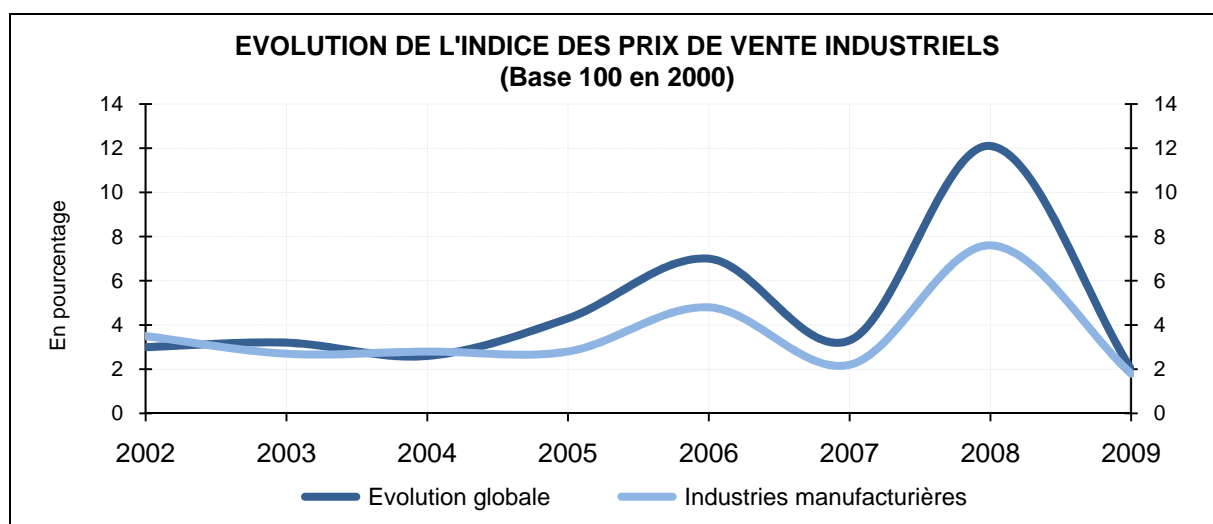
EVOLUTION DE L'INDICE DES PRIX DE VENTE INDUSTRIELS (Base 100 en 2000) (En %)

Désignation	2005	2006	2007	2008	2009
Indice d'ensemble	4,3	7,0	3,3	12,1	2,0
Industries manufacturières	2,8	4,8	2,2	7,6	1,8
-Industries agroalimentaires	2,3	4,9	-1,2	6,9	3,6
-Industries des matériaux de construction, de la céramique et du verre	6,0	8,8	6,8	7,1	0,6
-Industries mécaniques et électriques	4,6	6,0	10,0	12,0	-3,9
-Industries chimiques	3,1	5,3	4,0	15,7	0,6
-Industries textiles, habillement, cuirs et chaussures	0,8	1,2	3,4	5,8	-0,9
-Industries manufacturières diverses	1,9	2,0	2,0	1,8	5,6
Mines	5,2	19,4	11,0	139,0	1,7
Energie	12,6	17,2	7,4	16,3	3,1
-Produits pétroliers et gaz	19,4	24,4	10,3	15,6	0,7
-Electricité et eau	5,0	9,2	3,1	17,0	6,5

Source : Institut national de la statistique

Pour le secteur mécanique et électrique, le recul des prix est dû à l'impact de la baisse de la demande extérieure et, partant, des exportations. La diminution des prix a touché, essentiellement, les tubes et tuyaux (-23,8% contre 15,2% en 2008), les fils et câbles isolés (-17,8% contre 0,3%), les produits de la sidérurgie (-16% contre 24,6%), les produits en acier (-12,6% contre 41,6%) et la construction métallique (-7% contre 8,5%). Pour les autres produits, les prix de vente ont connu une décélération, voire même une certaine baisse, à l'exception des cycles et motocycles dont les prix ont évolué à un rythme plus élevé que celui enregistré une année auparavant (4,3% contre 3,8%).

Pour les prix de vente dans le secteur du textile, habillement, cuirs et chaussures, ils ont accusé un repli et ce, pour les mêmes raisons que celles indiquées pour les produits du secteur mécanique et électrique. Le fléchissement des prix a concerné plusieurs produits, notamment les vêtements (-8% contre 2,1% en 2008), les matières textiles préparées et les filés et fils (-2,6% contre 16%), les produits textiles divers (-0,4% contre 0,5%) et les articles de bonneterie (-0,1% contre 2,3%). D'autres produits ont connu un certain ralentissement de la hausse de leurs prix comme les tissus (0,4% contre 13,7%), les cuirs travaillés (0,7% contre 5,3%) et les articles textiles (1,2% contre 2,2%), alors que les prix des chaussures ont légèrement augmenté, soit 0,9% contre 0,2% en 2008.



Concernant les prix de vente dans le secteur des industries chimiques, ils ont enregistré une nette décélération, augmentant de 0,6% contre 15,7% une année auparavant suite, essentiellement, à la baisse sensible des prix des produits chimiques de base (-19,8% contre

59,7% en 2008) et à la l'évolution moins rapide de ceux des produits parachimiques divers (3,3% contre 6,3%). A l'inverse, l'évolution des prix a connu une accélération pour les articles en caoutchouc (20,4% contre 9,7% un an plus tôt), les colorants, peintures, encres et colles (10,9% contre 6,9%) et les savons, détergents et produits d'entretien (7,9% contre 3,8%).

De même, les prix de vente dans les industries des matériaux de construction, de la céramique et du verre ont légèrement augmenté, soit 0,6% contre 7,1% en 2008. Ils ont été marqués par une baisse pour les tuiles et briques (-15,7% contre 8% un an plus tôt) et les ouvrages en marbre (-2,3% contre 10%), ainsi que par une stabilité au niveau des carreaux en céramique, pour la deuxième année consécutive. Par ailleurs, les prix ont enregistré un ralentissement de leur hausse pour les produits céramiques (1,2% contre 4,7% en 2008), le verre et les articles en verre (2,5% contre 4,2%), le ciment, chaux et plâtre (6,5% contre 7,2%) et les produits de carrière (5,8% contre 14,3%). Par contre, l'accroissement des prix a été plus accentué qu'une année auparavant pour les ouvrages en ciment et en béton, soit 9,9% contre 6,8%.

Contrairement à la tendance générale observée en 2009 pour les autres secteurs d'activité, les prix de vente dans les industries manufacturières diverses ont connu une accélération de leur augmentation, soit 5,6% contre 1,8% en 2008. Cette évolution a concerné, notamment, les prix des montres et horloges (26,7% contre -2,3%), des panneaux et placage (14,1% contre 2,7%), des produits en matières plastiques (10,1% contre 2,5%) et de la charpente et menuiserie de bâtiment (5,7% contre 3,6%). A l'inverse, les prix ont baissé pour les produits du sciage de bois (-8,2% contre 0,9% l'an passé), la pâte à papier et le papier carton (-1,1% contre 2,1%) et les articles en carton et papier (-0,9% contre 1,4%). Il y a lieu de signaler, également, une décélération des prix de vente des produits manufacturés divers (2,3% contre 3,9% une année auparavant) et une stagnation de ceux des produits de la presse et de l'édition, après une hausse de 2,1% l'année précédente.

Quant aux prix de vente relatifs au secteur de l'énergie, ils ont connu un net ralentissement de leur hausse en 2009, soit 3,1% contre 16,3% l'an précédent. Cette décélération s'explique par le maintien des prix de l'eau, une légère augmentation de ceux des produits pétroliers et du gaz (0,7% contre 15,6% en 2008) et par un accroissement à un rythme moins rapide qu'une année auparavant des prix de l'électricité (7,9% contre 20,6%). Il importe de souligner que cette évolution a été favorisée par la baisse des cours mondiaux des produits énergétiques.

II – PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE

L'indice général des prix à la consommation familiale (base 100 en 2000) a connu en 2009 une hausse modérée, soit 3,7% contre 5% l'année précédente et ce, malgré l'apparition de quelques tensions au cours du deuxième semestre, particulièrement au niveau de certains produits alimentaires.

Sur toute l'année 2009, l'augmentation des prix des produits alimentaires s'est établie à 4,3% en moyenne contre 6,2% en 2008, évolution qui reflète une décélération importante des prix des produits transformés (3,7% contre 8,5%). A l'inverse, les prix des produits agricoles ont connu une légère accélération (4,8% contre 4,2% un an plus tôt), sous l'effet, notamment, de l'insuffisance momentanée de la production de quelques produits comme les viandes rouges et certains légumes.

En particulier, les prix ont baissé pour les huiles (-8,5% contre 12,2% en 2008) et ont connu une décélération pour les céréales et dérivés (2,9% contre 7,5%), les œufs (3,5% contre 12,1%), le lait et dérivés (6,8% contre 14,8%), les légumes (4,6% contre 6,6%) et les fruits (2,7% contre 3,4%). Par contre, les prix ont enregistré une hausse plus marquée pour les viandes, abats et volailles (6,9% contre 2% l'année précédente), le sucre et sucreries (12,4% contre 3,7%) et le sel et condiments (8% contre 4,3%). Il y a lieu de noter que

l'accroissement des prix des viandes rouges a été engendré par l'insuffisance de la production fourragère qui a entraîné une augmentation des coûts des aliments du bétail au niveau des agriculteurs. Quant à la hausse des prix du sucre, elle est due à la flambée des prix internationaux.

EVOLUTION DE L'INDICE GENERAL DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE

(Base 100 en 2000)

(En %)

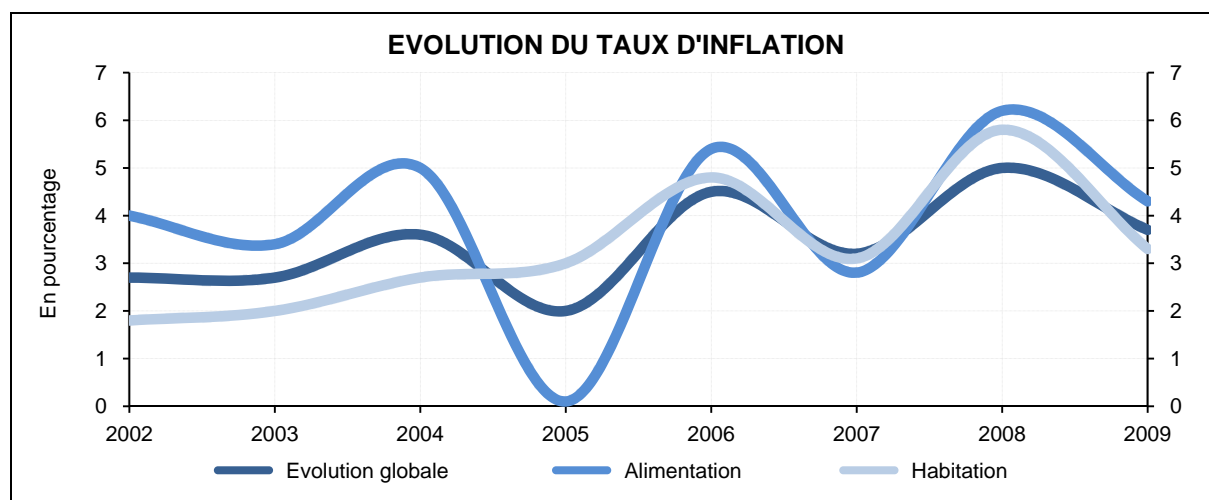
Désignation	En termes de glissement annuel					Moyennes de l'année	
	Déc.2008	Mars2009	Juin2009	Sept.2009	Déc.2009	2008/2007	2009/2008
	Déc.2007	Mars2008	Juin2008	Sept.2008	Déc.2008		
Indice général	4,1	3,1	3,5	4,3	4,3	5,0	3,7
Alimentation	3,1	1,8	3,7	6,2	7,2	6,2	4,3
Habitation	6,2	4,7	3,2	2,6	1,9	5,8	3,3
Habillement	4,0	1,9	2,3	3,2	1,1	2,4	2,2
Entretien, hygiène et soins	5,7	4,5	3,8	3,6	2,4	4,6	4,0
Transport et communications	5,0	3,0	3,3	1,3	1,3	5,2	2,4
Loisirs, culture et divers	2,2	4,4	4,6	5,5	6,5	2,9	4,9

Source : Institut national de la statistique

Quoi qu'il en soit, la contribution de la hausse des prix des produits alimentaires à l'accroissement de l'indice général des prix à la consommation familiale a été réduite en 2009 pour se situer à 42% ou près de 1,6 point de pourcentage contre 45% et environ 2,3 points l'année précédente.

Hors alimentation, le taux d'inflation est revenu, d'une année à l'autre, de 4,2% à 3,3%, suite à la décélération des prix des produits encadrés (2,4% contre 4,8%), alors que la hausse des prix des produits libres s'est maintenue à son niveau de l'année précédente, soit 3,8%.

En dehors de l'énergie, le taux d'inflation s'est situé en 2009 à 3,9% contre 4,5% l'année précédente. Hors alimentation et énergie, la hausse des prix a atteint 3,6% contre 3,3% un an plus tôt, sachant que les prix de l'énergie n'ont augmenté que de 1,7% contre 12,7% en 2008. Il ressort qu'en dehors des postes de produits volatils, à savoir l'alimentation et l'énergie, le niveau de l'inflation demeure relativement stable et très proche des prévisions.



S'agissant des prix relatifs à l'habitation, ils ont suivi la même tendance que celle des produits alimentaires, avec une hausse de 3,3% en moyenne contre 5,8% en 2008. Ceci s'explique, essentiellement, par une augmentation moins rapide qu'une année auparavant des prix des produits énergétiques faisant partie de ce poste (2,3% contre 10%), de l'entretien et réparation du logement (4,1% contre 6,4%), des articles d'ameublement (3,9%

contre 4,9%) ainsi que du loyer et charges (3,6% contre 4%). A l'inverse, les prix du mobilier et literie et ceux des appareils ménagers se sont accrus plus rapidement qu'en 2008, soit 4,1% et 2% respectivement contre 3,7% et 0,7%, étant signalé que la hausse des prix de la vaisselle et des ustensiles de cuisine, qui a atteint 5,3%, a été identique à celle enregistrée l'année précédente.

Pour l'habillement, les prix ont connu une hausse modérée de 2,2% en 2009 contre 2,4% l'an passé. Cette évolution, qui a été favorisée par les baisses des prix au cours des périodes des soldes, a concerné essentiellement les vêtements. En revanche, les prix des accessoires de vêtements et de la friperie ont augmenté à un rythme plus rapide, soit 6,2% et 6,5% respectivement contre 5,3% et 1,5% en 2008. Quant à la hausse des prix des chaussures, elle a atteint 4% contre 1,5% une année auparavant.

De même, les prix du transport et communications ont connu une légère augmentation en 2009, soit 2,4% contre 5,2% l'année précédente. Cette évolution s'explique, notamment, par la réduction des tarifs des carburants en janvier 2009, suite au fléchissement des cours mondiaux, et par la poursuite de la baisse des tarifs de la poste et des télécommunications (-3,3% contre -12,6% en 2008). Il est à noter que les prix ont enregistré un ralentissement pour le transport en commun (3,3% contre 4,8% un an plus tôt) et le transport personnel (2,4% contre 8%).

Par ailleurs, les prix du poste entretien, hygiène et soins ont enregistré une hausse moins élevée qu'en 2008, soit 4% contre 4,6%. Ce ralentissement a concerné l'ensemble des produits, en particulier les soins et médicaments (2,5% contre 3% un an plus tôt), les articles de toilette (4,9% contre 6,3%) et les services d'hygiène (5% contre 5,8%). Malgré leur décélération, les prix des produits d'entretien et détergents ont continué à augmenter à un rythme assez rapide, soit 6,9% contre 7,2% l'année précédente.

Quant au poste loisirs, culture et divers, il a été le seul à connaître en 2009 une accélération de ses prix, soit 4,9% contre 2,9% l'année précédente. Cette évolution est imputable, notamment, au relèvement des prix du tabac et cigarettes (8,5% contre 1,3% l'an passé) et à la hausse des prix des boissons et repas servis à l'extérieur du domicile (6% contre 4,4%), ainsi que des dépenses de culture (5,3% contre 3,1%). A l'inverse, les prix des articles et dépenses de loisir ont poursuivi leur baisse (-1,8% contre -5% en 2008) et ceux de l'enseignement ont connu une décélération (2,5% contre 5,6%).

En termes de glissement annuel, l'accroissement de l'indice général des prix à la consommation familiale a atteint 4,3% en décembre 2009 contre 4,1% pour le même mois de 2008. Cette évolution s'explique, principalement, par l'accélération de la hausse des prix de l'alimentation (7,2% contre 3,1% un an plus tôt) et des loisirs, culture et divers (6,5% contre 2,2%). Il y a lieu d'indiquer que cet indice a connu, à partir de mai 2009, un certain accès de hausse par rapport au début de l'année, dû essentiellement à la reprise des cours mondiaux des produits de base et à certaines tensions apparues au niveau des prix de quelques produits alimentaires.

L'accroissement de l'indice des prix des produits libres, en termes de glissement annuel, s'est situé à 5,1% en décembre 2009 contre 3,9% pour le même mois de l'année précédente, accélération qui a concerné exclusivement les produits alimentaires (7,8% contre 2,9%) alors que l'augmentation des prix des produits libres non alimentaires s'est ralentie (3,1% contre 4,7%).

Pour les produits non libres ou encadrés, le glissement annuel de l'indice des prix a connu un net recul, soit 2,5% contre 4,1% en décembre 2008, suite au ralentissement des prix des produits non alimentaires (1,7% contre 4,7%). Quant aux prix encadrés des denrées alimentaires, ils ont augmenté à un rythme plus rapide qu'un an plus tôt, soit 5% contre 3,7%.

EVOLUTION DU GLISSEMENT DES PRIX SELON LES REGIMES

(Base 100 en 2000)

Désignation	Variations en %		Contribution en points de %	
	Déc.2008/Déc.2007	Déc.2009/Déc.2008	Déc.2008/Déc.2007	Déc.2009/Déc.2008
Produits libres	3,9	5,1	2,7	3,5
.Alimentaires	2,9	7,8	0,8	2,2
.Non alimentaires	4,7	3,1	1,9	1,3
Produits non libres	4,1	2,5	1,4	0,8
.Alimentaires	3,7	5,0	0,3	0,4
.Non alimentaires	4,3	1,7	1,1	0,4
Ensemble	4,1	4,3	4,1	4,3

Source : Institut national de la statistique

Encore faut-il noter que pour les deux régimes de prix, la hausse exprimée en termes de glissement annuel, d'une fin d'année à l'autre, a été moins élevée qu'une année auparavant pour les produits manufacturés (2,5% contre 4,5%) et les services (2,6% contre 5,2%) et ce, contrairement à celle des prix des produits alimentaires (7,2% contre 3,1%).

La contribution des produits libres au glissement annuel des prix, à fin décembre 2009, a atteint plus de 80% ou 3,5 points de pourcentage contre environ 66% et 2,7 points en décembre 2008.

III – CAISSE GENERALE DE COMPENSATION

Au cours de 2009, les charges de la Caisse générale de compensation (CGC) ont enregistré une baisse de 23,7%, pour revenir à environ 800 MDT ou l'équivalent de 1,4% du PIB nominal contre 1.048 MDT et 1,9% en 2008. Ce repli a été rendu possible grâce au fléchissement des prix mondiaux des principaux produits alimentaires et agricoles importés, notamment des céréales. En outre, la nette amélioration du niveau de la production céréalière au titre de la campagne agricole 2008-2009 a permis de réduire les quantités importées pour faire face aux besoins du marché local.

Par ailleurs, les réformes introduites au niveau, notamment, des circuits de distribution des céréales et dérivés et des huiles végétales et en matière de ciblage des bénéficiaires de la compensation ont contribué à la rationalisation de la consommation et à la maîtrise des charges.

EVOLUTION DES CHARGES DE LA CAISSE GENERALE DE COMPENSATION

(En MDT)

Désignation	2005	2006	2007	2008	2009
Céréales et dérivés	170,9	239,5	474,2	873,0 ¹	687,0
Huiles végétales	57,8	69,0	111,5	167,5	108,6
Lait	6,7	7,3	7,3	2,8	0,0
Papier scolaire	7,7	5,6	5,0	4,6	4,3
Total	243,1	321,4	598,0	1.047,9	799,9

Source : Ministère du Commerce et de l'artisanat

La structure des charges de la CGC est demeurée prédominée par les subventions des céréales et dérivés, qui ont représenté une part d'environ 86% du total, suivies par celles allouées aux huiles végétales avec une part de 13,6%. Le reliquat des charges de compensation a bénéficié au papier scolaire (4,3 MDT contre 4,6 MDT en 2008), dont les prix ont été majorés de 5% en 2009. Il y a lieu de rappeler que le prix du lait est sorti du champ de la compensation, depuis janvier 2008, tout en restant encadré par l'Etat pour assurer l'équilibre de la filière laitière.

En ce qui concerne le financement de la CGC, il a continué à être assuré totalement par des subventions accordées sur le Budget de l'Etat.

¹ Compte non tenu d'une dotation de 70 MDT du Budget de l'Etat de 2007, qui a été bloquée à la Trésorerie générale au profit de l'Office des céréales et qui a été dépensée en 2008 pour couvrir les charges de compensation des mois de novembre et décembre.

V. – L'EMPLOI ET LES SALAIRES

Le marché du travail a été marqué en 2009 par une nette détérioration à l'échelle internationale, notamment dans les pays développés qui ont connu un accroissement sensible du chômage sous l'effet de la récession économique due aux retombées de la crise financière mondiale.

La Tunisie dont l'économie est largement ouverte sur l'extérieur, à travers principalement les échanges commerciaux, le tourisme et les investissements directs étrangers, a connu également des tensions en matière d'emploi et ce, malgré la mise en œuvre de mesures de soutien en faveur des entreprises exportatrices en difficultés et l'adoption d'un programme de relance de l'économie dans le cadre de la Loi de finances complémentaire de juillet 2009, pour minimiser les répercussions de ladite crise, promouvoir les investissements privés et préserver les postes d'emploi.

Dans ce contexte, la promotion de l'emploi qui représente une priorité absolue dans la stratégie de développement du pays a continué à bénéficier d'une attention particulière de la part des autorités nationales étant donné son rôle, notamment, dans la concrétisation des objectifs de croissance économique et d'équilibre social.

La réforme de la politique active de l'emploi, initiée en 2008 et entrée en vigueur au début de mars 2009, a porté sur le regroupement des différents mécanismes de soutien à l'emploi en 6 programmes gérés financièrement par le Fonds national de l'emploi 21-21. Cette restructuration des programmes d'emploi a été axée, surtout, sur l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur dans la vie active, particulièrement ceux en chômage de longue durée, la contribution active des régions en matière d'élaboration et de réalisation des stratégies relatives aux programmes d'emploi et l'unification du financement desdits programmes qui est désormais assuré par le Fonds 21-21.

Par ailleurs, le financement de la formation continue a été rattaché, depuis décembre 2008, aux services spécialisés du ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi pour lui conférer l'efficacité requise. Les principales dispositions introduites, à cet effet, consistent en l'adoption d'un mécanisme d'avance sur les taxes dues par les entreprises dans ce domaine (60%) et d'un autre mécanisme relatif aux droits des tirages sur les ressources mobilisées.

Un intérêt particulier a été, également, accordé à l'amélioration des qualifications professionnelles exigées par les entreprises concernant plusieurs filières, à travers la formation complémentaire des diplômés dans les spécialités à faible employabilité. Dans le même ordre d'idées et afin d'adapter au mieux le système de l'enseignement et de la formation professionnelle aux besoins de l'économie nationale et aux exigences du marché du travail, les efforts se sont intensifiés pour développer les spécialités à forte employabilité par le biais, notamment, de l'augmentation de la capacité d'accueil des écoles supérieures, en particulier celles des ingénieurs, et le renforcement de l'enseignement des langues étrangères et de l'informatique.

En outre, de nouveaux bureaux d'emploi itinérants ont été créés en 2009 pour rapprocher les services rendus par ces bureaux des zones et des catégories de demandeurs d'emploi prioritaires et ce, en plus du développement des services interactifs à distance assurés par le système d'information de l'Agence nationale de l'emploi et du travail indépendant (ANETI) pour permettre l'inscription des offres et des demandes d'emploi.

Dans la même optique, la mise à niveau des bureaux d'emploi et du travail indépendant s'est poursuivie, en vue d'identifier les besoins des entreprises et de mieux

orienter les demandeurs d'emploi. Ainsi, un centre d'appel sur l'emploi a été mis en place à partir du 31 mars 2009.

Sur un autre plan, la politique de l'emploi s'est orientée vers l'exploitation des nombreuses opportunités offertes sur le marché international et ce, à travers l'établissement de relations plus étroites avec les réseaux de recrutement à l'étranger, la promotion des mécanismes de prospection des marchés pouvant accueillir la main-d'œuvre et les compétences tunisiennes et l'activation du rôle de l'Observatoire national de l'emploi pour assurer une plus grande ouverture sur l'université et les entreprises économiques.

Il y a lieu de souligner que le Programme Présidentiel 2009-2014 a consacré dans son 6^{ème} point intitulé «l'emploi une priorité absolue» une vingtaine de mesures et incitations ayant pour objectif principal la création de 425 mille postes d'emploi au cours du quinquennat 2010-2014, à même de satisfaire l'ensemble de la demande additionnelle et de réduire le taux de chômage, au terme de cette période, de 1,5 point de pourcentage.

A cet effet, la stratégie adoptée est axée, notamment, sur la relance et la dynamisation de l'investissement privé, particulièrement dans les régions de l'intérieur, la promotion de nouveaux métiers, l'amélioration de l'employabilité des demandeurs d'emploi, le perfectionnement de la formation continue et l'impulsion de l'initiative privée et du travail indépendant. Dans son volet relatif à l'emploi, le Programme Présidentiel met l'accent, en particulier, sur la poursuite de l'exécution du programme destiné à insérer les diplômés de l'enseignement supérieur, chômeurs de longue durée, dans le but de concrétiser un objectif essentiel consistant à n'avoir, à l'horizon 2014, «aucune attente d'une durée supérieure à deux ans pour obtenir un emploi, un stage ou une formation qualifiante après la fin des études». En outre, la priorité est accordée aux jeunes issus des familles défavorisées afin d'atteindre l'objectif «d'aucune famille sans source de revenu ou sans emploi pour au moins l'un de ses membres au terme de 2014».

Par ailleurs, un nouveau programme d'emploi a été ajouté aux 6 programmes déjà en vigueur depuis le début de 2009. Il s'agit du programme relatif au service civil volontaire qui sera réalisé avec le concours du tissu associatif et ce, conformément au décret n°2010-87 du 20 janvier 2010. Ce programme national, portant sur le travail d'intérêt public à mi-temps, fait intervenir les régions et les associations et sa réalisation est de nature à ouvrir de plus larges perspectives d'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur dans la vie active.

En ce qui concerne les salaires, leur évolution a été marquée en 2009 par l'attribution de la deuxième augmentation salariale convenue dans le cadre du 7^{ème} accord triennal des négociations sociales couvrant les années 2008 à 2010. Parallèlement, les salaires minimums légaux ont connu une nouvelle majoration à partir du mois d'août 2009.

I – EMPLOI

La politique de l'emploi a connu en 2009 l'entrée en vigueur d'une réforme profonde consistant en la restructuration et la réduction du nombre de programmes d'emploi, afin de leur conférer l'efficacité requise et assurer un meilleur ciblage des bénéficiaires. Ainsi, 6 nouveaux programmes ont été mis en place pour aider à l'intégration des demandeurs d'emploi dans la vie professionnelle, notamment les diplômés de l'enseignement supérieur dont le nombre ne cesse de s'accroître au fil des ans. Il s'agit des programmes suivants :

- **les Stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP)** destinés aux primo-demandeurs d'emploi titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou d'un diplôme équivalent depuis au moins six mois. La durée du contrat est d'une année renouvelable dans des cas exceptionnels dans une autre entreprise d'accueil. L'Etat prend en charge une indemnité mensuelle de 150 dinars servie au bénéficiaire, la couverture sociale du stagiaire et le coût de la formation complémentaire dans une limite maximale de 200 heures. L'entreprise s'engage à octroyer au stagiaire une indemnité complémentaire mensuelle d'un

montant minimum de 150 dinars et à recruter au moins 50% du nombre total des stagiaires durant une période de 3 ans. Il est à signaler que ce programme a bénéficié, au cours de 2009, à 33.639 stagiaires.

- **le Contrat d'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur** dont la période de chômage dépasse 3 années à compter de la date d'obtention du diplôme. Ce programme permet au bénéficiaire d'acquérir des qualifications professionnelles en alternance entre une entreprise privée et une structure de formation publique ou privée, conformément aux exigences d'un poste d'emploi pour lequel ladite entreprise s'engage à faire le recrutement. L'Etat prend en charge le coût de la formation des stagiaires dans une limite maximale de 400 heures, une indemnité mensuelle de 150 dinars servie au stagiaire, une indemnité mensuelle supplémentaire de 50 dinars au titre du transport pour les stagiaires résidant hors du gouvernorat d'implantation de l'entreprise d'accueil, la couverture sociale du stagiaire durant la période de stage, une prime de 1.000 dinars servie à l'entreprise après une année de travail effectif et la contribution patronale au régime légal de sécurité sociale relative aux salaires versés pour les nouveaux recrutements et ce, durant une période de 7 ans. L'entreprise s'engage à octroyer au stagiaire une indemnité complémentaire mensuelle d'un montant minimum de 150 dinars et à le recruter à la suite du contrat de stage. Quant au nombre de bénéficiaires de ce programme, il s'est élevé à 2.387 en 2009.

- **le Contrat d'adaptation et d'insertion professionnelle** destiné aux demandeurs d'emploi non titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Il leur permet d'acquérir des qualifications professionnelles conformes aux exigences d'une offre d'emploi présentée par une entreprise privée et qui n'a pas été satisfaite compte tenu de l'indisponibilité de la main-d'œuvre requise sur le marché de l'emploi. L'Etat prend en charge une indemnité mensuelle de 80 dinars servie au stagiaire pendant la durée du contrat, la couverture sociale du stagiaire et le coût de la formation complémentaire dans une limite maximale de 400 heures. L'entreprise s'engage à octroyer au stagiaire une indemnité complémentaire mensuelle d'un montant minimum de 50 dinars et à le recruter après l'achèvement du contrat de stage. Pour l'année 2009, près de 20.400 stagiaires ont bénéficié de ce programme.

- **le Contrat de réinsertion dans la vie active** destiné aux travailleurs permanents et non permanents ayant perdu leur emploi en vue de leur permettre d'acquérir de nouvelles compétences conformes aux exigences de postes d'emploi préalablement identifiés au sein d'une entreprise privée. L'Etat prend en charge une indemnité mensuelle de 200 dinars servie au stagiaire pendant la durée du contrat, la couverture sociale du stagiaire et le coût de la formation complémentaire dans une limite maximale de 200 heures. L'entreprise s'engage à octroyer au stagiaire une indemnité complémentaire mensuelle d'un montant minimum de 50 dinars et à le recruter après l'achèvement du contrat de stage. Le nombre de bénéficiaires de ce programme s'est élevé à 223 en 2009.

- **le Programme d'accompagnement des promoteurs des petites entreprises** qui comprend l'aide à l'identification de l'idée du projet et à l'élaboration de l'étude du plan d'affaires y afférents, l'adaptation en matière de gestion des entreprises dans les domaines techniques nécessaires à la création du projet, l'accompagnement des promoteurs des petites entreprises et la prise en charge partielle de la contrepartie de services dévolus aux structures publiques et rendus par de petites entreprises. L'Etat prend en charge le coût afférent à l'organisation de sessions d'adaptation d'une durée maximale de 200 heures et les coûts de sessions d'adaptation en gestion dans une limite maximale de 120 heures et de sessions d'adaptation complémentaire technique dans une limite maximale de 400 heures ainsi que de l'assistance technique dans une limite maximale de 12 jours d'expertises. Les bénéficiaires de ce programme peuvent être accueillis par des entreprises pour des stages pratiques d'une durée maximale d'une année et recevoir en contrepartie une indemnité mensuelle d'un montant de 150 dinars pour les titulaires d'un diplôme de l'enseignement

supérieur et de 80 dinars pour les autres niveaux d'enseignement et de formation. Il est à noter que le nombre de bénéficiaires de ce programme a atteint 11.443 au cours de 2009.

- **le Contrat emploi-solidarité** destiné à tous les demandeurs d'emploi pour faciliter leur insertion dans la vie active, à travers des actions spécifiques dans le cadre d'initiatives régionales ou locales de promotion de l'emploi ou dans le cadre de l'adaptation aux changements conjoncturels du marché de l'emploi. L'indemnité mensuelle accordée par l'Etat se situe entre 150 et 250 dinars pendant une durée maximale de 3 ans pour le bénéficiaire titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur et à 130 dinars pour le bénéficiaire ayant un niveau d'instruction inférieur. En outre, l'Etat prend en charge les dépenses afférentes à l'adaptation des bénéficiaires, étant signalé que ce programme a bénéficié à 28.000 stagiaires en 2009.

Outre les programmes d'emploi sus-indiqués, la création de projets et sources de revenus a concerné plus de 83 mille bénéficiaires en 2009, soit un niveau dépassant légèrement les prévisions initiales.

NOMBRE DE BENEFICIAIRES DES DIFFERENTS PROGRAMMES D'EMPLOI AU COURS DE 2009

Désignation	Prévisions initiales	Réalisations
- Stage d'initiation à la vie professionnelle (SIVP)	36.000	33.639
- Contrat d'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur	2.500	2.387
- Contrat d'adaptation et d'insertion professionnelle	16.600	20.361
- Contrat de réinsertion dans la vie active	800	223
- Programme d'accompagnement des promoteurs des petites entreprises	13.700	11.443
- Contrat emploi-solidarité	37.100	28.000
- Projets et sources de revenus	82.500	83.426
Total	189.200	179.479

Source : Ministère du Développement et de la coopération internationale

Par ailleurs, il y a lieu de préciser que l'année 2009 a constitué une année de transition sur le plan du financement des programmes d'emploi qui a continué à être assuré conjointement par le Fonds national de l'emploi 21-21 et le budget de l'Agence nationale de l'emploi et du travail indépendant (ANETI) et ce, avant l'unification du financement desdits programmes par le Fonds 21-21 depuis février 2009. Ainsi, une enveloppe de 100 MDT a été allouée au Fonds national de l'emploi au profit de 130 mille bénéficiaires, en plus de 57 MDT financés sur le budget de l'Etat par le biais de l'ANETI. L'emploi a bénéficié, en outre, d'un important appui budgétaire de 105 MDT suite à l'adoption par l'Etat d'un plan de soutien et de relance de l'économie pour une enveloppe globale de 730 MDT et ce, dans le cadre de la Loi de finances complémentaire au titre de l'année 2009. Cet effort financier a permis, d'une part, de préserver et de soutenir l'emploi et, d'autre part, d'appuyer la réalisation de petits projets et la création de sources de revenus qui occupent une place importante dans la stratégie nationale de développement et de promotion des revenus.

Dans ce contexte, la Banque tunisienne de solidarité (BTS) a approuvé en 2009 le financement de 11.249 projets, y compris ceux dans le cadre du Fonds national de promotion de l'artisanat et des petits métiers (FONAPRA), pour une enveloppe globale d'investissement de 124,3 MDT contre 11.234 projets pour un coût total de 125,5 MDT en 2008. Ces projets devraient permettre la création de 20.813 postes d'emploi contre 22.226 postes une année auparavant.

Pour sa part, l'activité du FONAPRA a enregistré l'approbation par le système bancaire de 4.015 projets contre 3.132 un an plus tôt, soit une progression dépassant 28%. Le nombre de projets effectivement financés dans ce cadre, en quasi-totalité par la BTS, a atteint 3.218 contre 2.663 une année auparavant et ce, pour une enveloppe d'investissement de 60,2 MDT, soit 36,1 MDT de crédits bancaires à moyen terme, 20,2 MDT sous forme de dotations budgétaires et 3,9 MDT au titre de l'autofinancement.

En ce qui concerne les créations nettes d'emplois dans la pêche et les activités non agricoles, elles ont été affectées par la régression qui a été enregistrée au niveau de la production, des investissements et des exportations des industries manufacturières. Elles sont revenues, en effet, de 70,3 mille postes en 2008 à environ 57 mille en 2009.

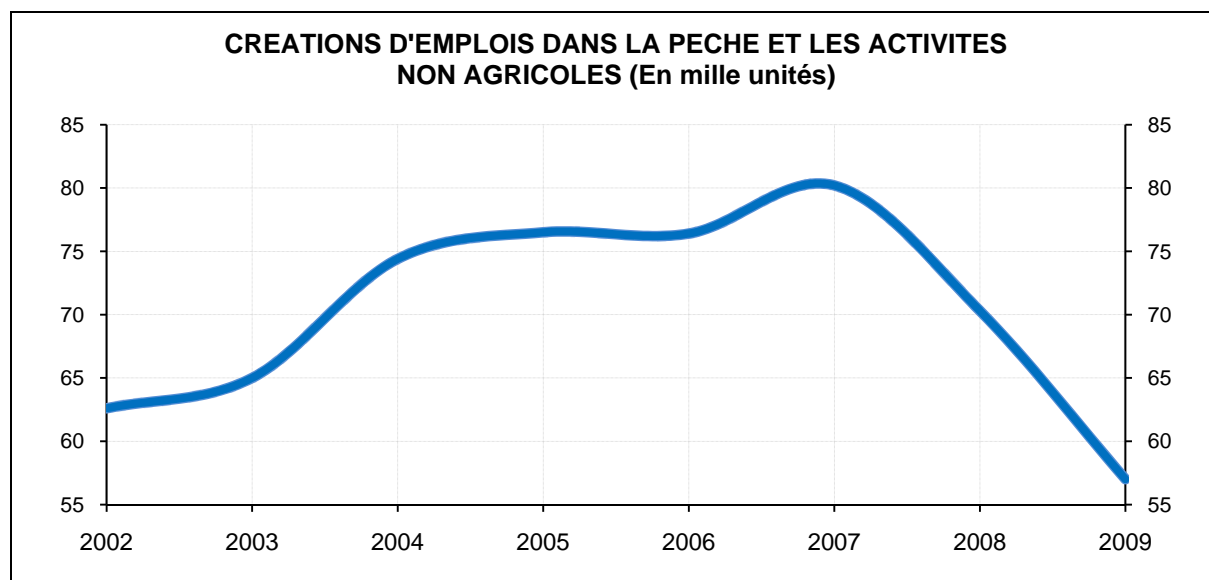
PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

Désignation	2006	2007	2008	2009	Variations en %	
					2008/2007	2009/2008
- Population active (en milliers)	3.435	3.522	3.604	3.689	2,3	2,4
- Demande additionnelle (en milliers)	88	87	82	85	-5,7	3,7
- Créations d'emplois ¹ (en milliers)	76,4	80,2	70,3	57,0	-12,3	-18,9
- Taux de couverture de la demande additionnelle (en %) ²	86,8	92,2	85,7	67,1	-6,5	-18,6
- Taux de chômage global (en %) ^{2/3} dont : diplômés de l'enseignement supérieur (en %) ²	12,5	12,4	12,4	13,3	0,0	0,9
	16,9	18,2	20,0	21,9	1,8	1,9

Source : Ministère du Développement et de la coopération internationale

La baisse des créations d'emplois aurait été plus accentuée n'eussent été les mesures incitatives exceptionnelles prises par l'Etat pour soutenir et relancer l'économie et plus particulièrement les entreprises exportatrices touchées par la crise. Ces mesures ont permis de préserver environ 82 mille postes d'emploi dans le secteur industriel. Quant à la demande additionnelle d'emploi, elle a augmenté de 3,7% en 2009 pour atteindre 85 mille, avec un taux de couverture par les créations d'emplois revenant, d'une année à l'autre, de 85,7% à 67,1%.

En conséquence, le taux de chômage a connu une augmentation pour passer, d'une année à l'autre, de 12,4% à 13,3% de la population active âgée de 15 ans et plus. Le marché de l'emploi est resté tendu particulièrement pour les diplômés de l'enseignement supérieur dont le nombre ne cesse de s'accroître chaque année, avec un taux de chômage de cette catégorie de demandeurs d'emploi estimé à 21,9% en 2009 contre 20% l'année précédente et ce, en dépit des multiples encouragements et mesures adoptés en leur faveur et visant à assurer leur intégration dans la vie active.



¹ Créations nettes d'emplois dans la pêche et les activités non agricoles.

² Variations en points de pourcentage.

³ Le taux de chômage est, désormais, déterminé selon les normes du Bureau international du travail (BIT), notamment celles relatives à l'obligation d'effectuer des démarches effectives pour chercher un emploi.

II – SALAIRES

L'année 2009 a été marquée par l'attribution de la deuxième tranche d'augmentation des salaires dans le cadre du 7^{ème} accord triennal des majorations convenues entre les partenaires sociaux et couvrant la période 2008 à 2010. De même, les salaires minimums légaux dans les secteurs agricole et non agricole ont connu un relèvement proche de celui enregistré une année auparavant, permettant ainsi de sauvegarder le pouvoir d'achat des salariés à faible revenu.

Ainsi, le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) a été augmenté, le 1^{er} août 2009, de 3,5% pour le régime de 48 heures par semaine et de 3,3% pour celui de 40 heures, portant ainsi le salaire mensuel à 260,624 et 225,160 dinars respectivement, niveaux auxquels s'ajoute une prime de transport de 5 dinars par mois, instituée depuis juillet 1986.

De même, le salaire minimum agricole garanti (SMAG) a été majoré de 3,5% ou 270 millimes par journée de travail, pour passer à 8,019 dinars. Parallèlement, la «prime de technicité» s'ajoutant au SMAG et servie aux ouvriers agricoles spécialisés et à ceux qualifiés a été augmentée, atteignant 520 et 980 millimes respectivement, ce qui a porté le salaire respectif par journée de travail à 8,539 et 8,999 dinars.

EVOLUTION DES SALAIRES MINIMUMS LEGAUX

(En dinars sauf indication contraire)

Désignation	Juillet 2006	Juillet 2007	Juillet 2008	Août 2009	Variations en %	
					Juil.2008 Juil.2007	Août 2009 Juil.2008
Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG)						
-SMIG horaire en millimes						
.Régime 48h par semaine	1.112	1.153	1.211	1.253	5,0	3,5
.Régime 40h par semaine	1.158	1.199	1.257	1.299	4,8	3,3
-SMIG mensuel ¹						
.Régime 48h par semaine	231,296	239,824	251,888	260,624	5,0	3,5
.Régime 40h par semaine	200,721	207,828	217,880	225,160	4,8	3,3
Salaire minimum agricole garanti par journée de travail (SMAG)	7,129	7,379	7,749	8,019	5,0	3,5

Source : Journal officiel de la République tunisienne

Par ailleurs, les pensions de retraite d'environ 500 mille bénéficiaires auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) ont été majorées le 1^{er} août 2009 et ce, selon un taux équivalent à celui de l'évolution du SMIG.

Il y a lieu de signaler, enfin, une nouvelle augmentation des salaires minimums garantis qui a été décidée, lors de la célébration de la Fête du travail le 1^{er} mai 2010, en vue de faire bénéficier les employés concernés d'une majoration de leurs salaires au même titre que les autres catégories socio-professionnelles régies par les conventions collectives.

¹ Compte non tenu de la prime de transport de 5 dinars par mois instituée en juillet 1986.

VI. – LES INVESTISSEMENTS

Les pouvoirs publics ont continué à accorder une attention particulière à la promotion de l'investissement, vu son rôle dans la concrétisation de la stratégie du pays, notamment en matière de croissance et de création d'emplois. A cet effet et outre les mesures conjoncturelles en faveur des entreprises dont l'activité a été affectée par la baisse de la demande extérieure, des mesures structurelles ont été adoptées en 2009¹ afin de stimuler l'investissement et de faire face aux retombées négatives de la crise financière internationale sur la sphère réelle de l'économie.

Il y a lieu d'indiquer que dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires, plusieurs espaces modernes ont été aménagés en vue de l'implantation des entreprises économiques et ce, en plus d'une infrastructure et des technologies modernes au profit des investisseurs. Par ailleurs et afin de faciliter la création d'entreprises, le nombre de formalités nécessaires a été réduit de 10 à 5, outre la consolidation du réseau des guichets uniques par la création de 11 nouveaux guichets au cours de l'année 2009.

I – EVOLUTION GLOBALE DES INVESTISSEMENTS

En rapport avec les retombées de la conjoncture internationale défavorable, particulièrement sur les exportations et les flux d'investissements extérieurs, les investissements en Tunisie ont connu, au cours de 2009, une certaine décélération de leur rythme de progression. En effet, la formation brute de capital fixe (FBCF) a augmenté de 8,1% contre 13,1% un an plus tôt pour atteindre 14.052 MDT. Ainsi, le taux d'investissement s'est accru de 0,4 point de pourcentage pour se situer à 23,9% du PIB.

EVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS DES INVESTISSEMENTS

Désignation	2006	2007	2008	2009
FBCF globale (en MDT)	10.333	11.490	13.001	14.052
-Variations (en %)	15,1	11,2	13,1	8,1
-Taux d'investissement (en % du PIB)	22,6	23,0	23,5	23,9
FBCF par agent économique (en %)				
-Secteur public	38,0	37,6	38,5	42,6
-Secteur privé	62,0	62,4	61,5	57,4

Source : Ministère du Développement et de la coopération internationale

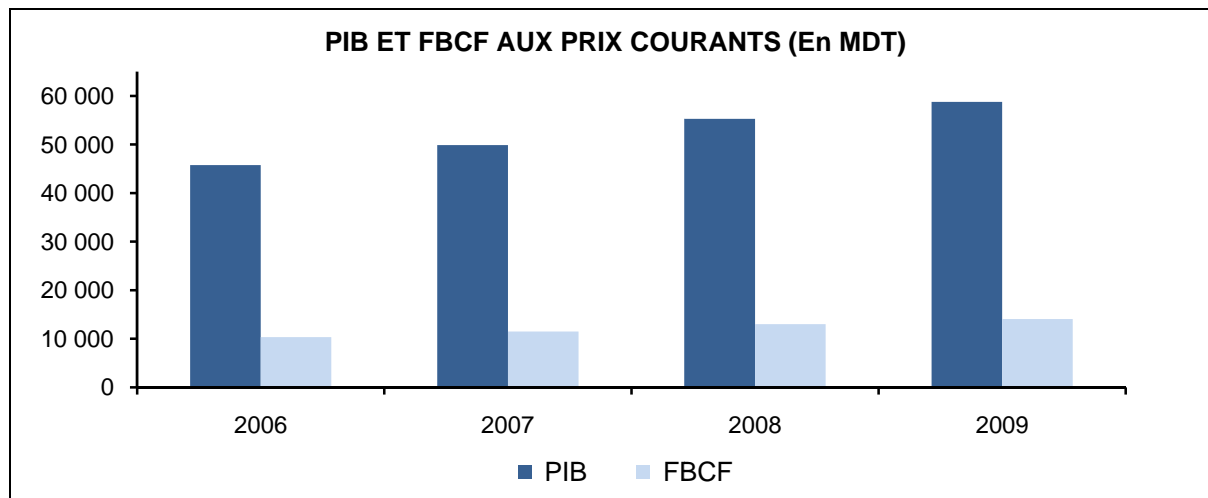
L'analyse des investissements par agent économique dégage une progression de ceux réalisés par le secteur public à un rythme plus rapide qu'une année auparavant, soit 19,4% contre 15,9%, se traduisant par une consolidation de la part de ce secteur qui s'est élevée à 42,6% contre 38,5% en 2008.

A l'inverse, les investissements du secteur privé ont accusé un ralentissement de leur rythme d'accroissement, soit 1% en 2009 contre 11,5% un an plus tôt, avec une contribution dans le total des investissements s'établissant à 57,4% contre 61,5% l'année précédente. Il est à noter que 11 conférences régionales sur le partenariat et la relance de l'investissement privé ont été organisées, avec une participation active des banques qui ont donné leur accord pour financer 556 projets d'un montant global d'investissement de 712,5 MDT et susceptibles de créer plus de 10 mille postes d'emploi.

S'agissant des flux des investissements directs étrangers (IDE), ils ont enregistré un repli de 33% en 2009 contre une hausse appréciable d'environ 64% un an plus tôt, pour ne totaliser que 2.279 MDT. Cette baisse a touché, notamment, les investissements dans le

¹ Voir détail des mesures au chapitre «Principales dispositions réglementaires à caractères économique, monétaire et financier».

secteur de l'énergie qui accapare plus de la moitié des IDE, soit un recul de 36,2% qui est imputable au fléchissement des prix des hydrocarbures sur le marché mondial.



II – FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE PAR SECTEUR D'ACTIVITE

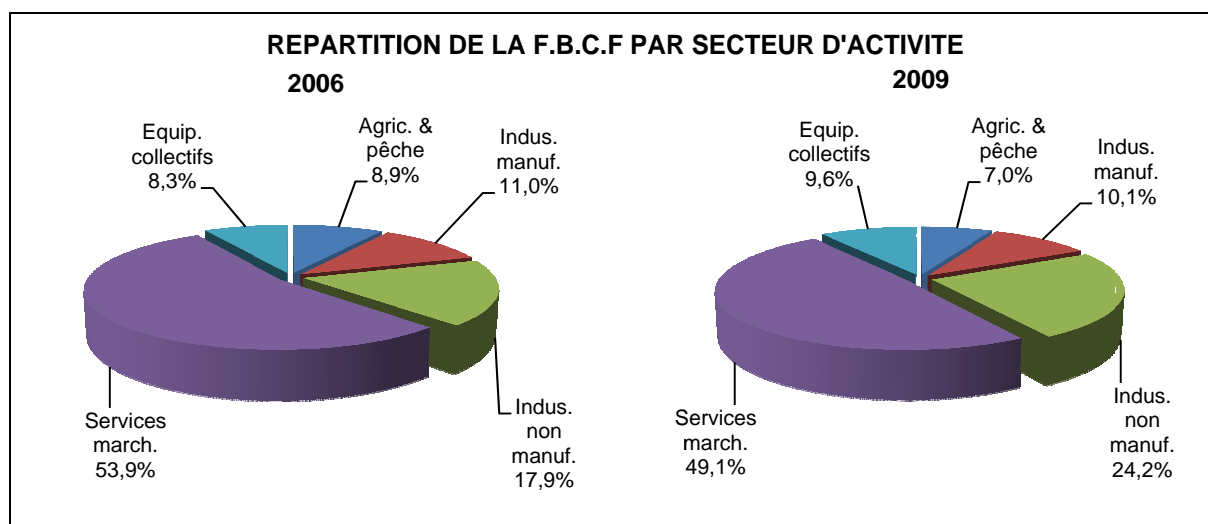
La décélération de la FBCF réalisée en 2009 s'explique par le repli des investissements engagés dans les industries manufacturières (-4,5% contre une augmentation de 19,1% un an plus tôt) et par le ralentissement de ceux effectués dans les industries non manufacturières (+3,4% contre +28,5%) et dans le domaine des équipements collectifs (+11% contre +28%).

FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Désignation	Valeur en MDT			Variat. en % 2009/2008	Structure en %		
	2007	2008	2009		2007	2008	2009
Agriculture et pêche	921	923	977	5,9	8,0	7,1	7,0
Industries non manufacturières	2.559	3.288	3.400	3,4	22,3	25,3	24,2
Industries manufacturières	1.249	1.487	1.420	-4,5	10,9	11,4	10,1
Services marchands	5.811	6.087	6.905	13,4	50,6	46,8	49,1
Equipements collectifs	950	1.216	1.350	11,0	8,2	9,4	9,6
Total	11.490	13.001	14.052	8,1	100,0	100,0	100,0

Source : Ministère du Développement et de la coopération internationale

En revanche, la FBCF a enregistré une progression notable dans les services marchands (13,4% contre 4,7% en 2008), notamment dans le transport (13,9% contre 12,9%), le logement (13% contre 3,3%) et les communications (8,1% contre 5,7%), ainsi que dans le secteur de l'agriculture et de la pêche (5,9% contre 0,2%).



Comme par le passé, la répartition sectorielle des investissements fait apparaître une prédominance des services marchands dont la part dans la FBCF globale est passée, d'une année à l'autre, de 46,8% à 49,1% en rapport avec le renforcement de l'infrastructure de base pour les différents modes de transport et le secteur des communications, ainsi que la construction de logements qui a évolué à un rythme soutenu.

A l'inverse, la part des industries non manufacturières dans la FBCF globale s'est située à 24,2% contre 25,3% en 2008, en raison principalement de la contraction des investissements dans le secteur des hydrocarbures (-9,9% contre +37% un an plus tôt).

Egalement, les parts relatives à l'agriculture et pêche et aux industries manufacturières ont diminué pour s'établir, respectivement, à 7% et 10,1% contre 7,1% et 11,4% une année auparavant, tandis que la part des équipements collectifs dans le total des investissements a continué à s'affermir pour passer, d'une année à l'autre, de 9,4% à 9,6%.

A – AGRICULTURE ET PECHE

Après une année de quasi-stagnation, les investissements engagés dans ce secteur ont augmenté de 5,9% en 2009, pour atteindre 977 MDT. Cette évolution s'explique par l'accroissement des investissements publics et privés de 8,8% et 3,8% respectivement. Les investissements publics, qui ont représenté 42,7% du total contre 41,5% un an plus tôt, ont été l'œuvre de l'Administration pour environ 88% et ils ont intéressé, notamment, l'hydraulique agricole et les projets agricoles intégrés. Quant aux investissements du secteur privé dont la part a atteint 57,3% du total contre 58,5% une année auparavant, ils ont bénéficié, essentiellement, aux branches de l'hydraulique agricole, de l'acquisition de matériel, de l'élevage et de l'arboriculture.

La répartition des investissements par branche d'activité a continué à être marquée par la prédominance de l'hydraulique agricole en rapport, notamment, avec la poursuite de l'exécution du plan de mobilisation des ressources hydrauliques et la généralisation du programme d'économie de l'eau dans les zones agricoles irriguées. L'enveloppe investie dans ce domaine s'est accrue de 16,2% pour s'élever à 352 MDT représentant 36% du total de la FBCF réalisée dans le secteur, contre 303 MDT et 32,8% en 2008. Cette évolution a été le résultat, essentiellement, des investissements du secteur public qui ont progressé d'environ 22%.

FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE DANS L'AGRICULTURE ET LA PECHE

Désignation	Valeur en MDT			Variat.en % 2009/2008	Structure en %		
	2007	2008	2009		2007	2008	2009
Hydraulique agricole	321	303	352	16,2	34,8	32,8	36,0
Matériel agricole	113	127	138	8,7	12,3	13,8	14,1
Elevage	114	106	119	12,3	12,4	11,5	12,2
Arboriculture	100	104	95	-8,7	10,8	11,3	9,7
Pêche	44	47	46	-2,1	4,8	5,1	4,7
Forêts	79	84	64	-23,8	8,6	9,1	6,6
Conservation des eaux et du sol (CES)	44	48	48	0,0	4,8	5,2	4,9
Projets de développement agricole intégrés	45	39	46	17,9	4,9	4,2	4,7
Etudes, recherches&vulgarisation	14	16	18	12,5	1,5	1,7	1,9
Divers	47	49	51	4,1	5,1	5,3	5,2
Total	921	923	977	5,9	100,0	100,0	100,0

Sources : Ministères du Développement et de la coopération internationale et de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche

Les investissements au titre de l'acquisition de matériel agricole, réalisés dans leur quasi-totalité par les opérateurs privés (98,2%), ont accusé une certaine décélération de leur rythme d'accroissement, soit 8,7% contre 12,4% en 2008 pour atteindre 138 MDT. A cet égard, il y a lieu d'indiquer l'augmentation des primes d'investissement spécifiques accordées aux sociétés de services agricoles pour l'achat de tracteurs et de moissonneuses batteuses et leurs accessoires.

Après une année de baisse, la FBCF effectuée dans le secteur de l'élevage a progressé de 12,3% en 2009, pour s'établir à 119 MDT dont plus de 84% ont été assurés par les privés pour renforcer le cheptel de reproduction.

Dans le domaine de l'arboriculture, les investissements se sont repliés de 8,7% pour se situer à 95 MDT, en raison surtout d'une baisse de 10% de l'enveloppe investie par les opérateurs privés.

Quant à la FBCF réalisée dans le secteur de la pêche, elle a enregistré une légère baisse de 2,1% pour s'établir à 46 MDT dont 40 MDT au titre des investissements privés qui ont stagné, pour la troisième année consécutive.

Pour leur part, les investissements engagés dans la branche des forêts ont accusé une baisse de 23,8% contre un accroissement de 6,3% en 2008, pour se situer à 64 MDT. Cette régression est due à un recul de 26% de l'enveloppe investie dans ce domaine par le secteur public. Il y a lieu de signaler qu'il a été décidé, en 2009, la mise en exploitation d'une nouvelle catégorie de licence au profit des opérateurs privés pour effectuer l'opération de boisement sur les terres domaniales.

S'agissant de la FBCF réalisée dans le domaine de la conservation des eaux et du sol (CES), elle a stagné au niveau de 48 MDT enregistré une année auparavant.

Après avoir diminué l'année précédente d'environ 13%, les investissements effectués au titre des projets de développement agricole intégrés ont connu en 2009 une reprise importante de 17,9% pour atteindre 46 MDT, alors que ceux consacrés aux études, recherches et vulgarisation ont continué à évoluer à un rythme assez rapide, soit 12,5% contre 14,3% en 2008 pour s'élever à 18 MDT.

Le financement des investissements agricoles et de la pêche a été assuré en 2009 à concurrence de 34% par des ressources du Budget de l'Etat, 18% par des concours bancaires, 15% par des ressources extérieures et le reliquat, soit 33%, par l'autofinancement de la profession.

B – INDUSTRIES NON MANUFACTURIERES

Après avoir connu une progression importante de 28,5% en 2008, les investissements réalisés dans les industries non manufacturières ont augmenté à un rythme modéré de 3,4% en 2009 pour s'élever à 3.400 MDT. Cette décélération est imputable à la baisse de l'enveloppe investie dans la branche des hydrocarbures (pétrole brut et gaz naturel) qui a représenté près de 75% de la FBCF réalisée dans le secteur de l'énergie contre 84,6% un an plus tôt. En effet et suite au recul de la FBCF allouée à la recherche et à la prospection pétrolières et au développement des gisements existants, les investissements dans cette branche ont diminué de 9,9% contre une augmentation de 37% en 2008 pour s'établir à 2.260 MDT.

En revanche, la FBCF relative à la branche de l'électricité a enregistré une nette accélération en 2009, soit 80,1% contre 5,6% l'année précédente pour atteindre 650 MDT ou 21,5% de la FBCF réalisée dans le secteur énergétique. Ces investissements ont servi, notamment, au développement de l'activité de production et à la consolidation du raccordement des abonnés de la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG) au réseau du gaz naturel.

Dans la branche de l'eau, les investissements ont progressé à un rythme important, soit 18,1% contre 22,1% en 2008 pour atteindre 111 MDT. Ils ont été consacrés, essentiellement, à l'extension du réseau d'alimentation en eau potable surtout dans les zones rurales où le taux de desserte est passé, d'une année à l'autre, de 93,5% à 95%, ainsi qu'à la poursuite de l'exécution des projets d'économie d'eau et ceux d'amélioration de la qualité de l'eau potable,

particulièrement dans les régions du Sud, qui sont entrepris par la Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux (SONEDE).

FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE DANS LES INDUSTRIES NON MANUFACTURIERES

Désignation	Valeur en MDT			Variat. en % 2009/2008	Structure en %		
	2007	2008	2009		2007	2008	2009
Energie	2.250	2.964	3.021	1,9	87,9	90,2	88,9
-Eau	77	94	111	18,1	3,0	2,9	3,3
-Electricité	342	361	650	80,1	13,4	11,0	19,1
-Hydrocarbures ¹	1.831	2.509	2.260	-9,9	71,5	76,3	66,5
Mines	99	99	139	40,4	3,9	3,0	4,1
Bâtiment et génie civil	210	225	240	6,7	8,2	6,8	7,0
Total	2.559	3.288	3.400	3,4	100,0	100,0	100,0

Source : Ministère du Développement et de la coopération internationale

S'agissant du secteur minier, la FBCF a connu en 2009 une augmentation de 40,4% pour atteindre 139 MDT, après avoir stagné l'année précédente au niveau de 99 MDT. La plus grande part des investissements a continué à bénéficier à la branche du phosphate.

Pour ce qui est des investissements engagés dans le secteur du bâtiment et génie civil, ils ont progressé à un rythme très proche de celui enregistré en 2008, soit 6,7% contre 7,1%, pour s'établir à 240 MDT.

C – INDUSTRIES MANUFACTURIERES

Atteignant 1.420 MDT ou 10,1% de la FBCF globale, les investissements effectués dans les industries manufacturières ont accusé un repli de 4,5% en 2009 contre une progression importante au cours des dernières années. Cette baisse a touché, notamment, le secteur des matériaux de construction, de la céramique et du verre et les industries du textile, habillement, cuirs et chaussures. Il est à noter que les secteurs manufacturiers ont bénéficié d'un flux d'IDE de 772 MDT, soit un niveau en accroissement de 20,2% par rapport à celui enregistré en 2008.

FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE DANS LES INDUSTRIES MANUFACTURIERES

Désignation	Valeur en MDT			Variat. en % 2009/2008	Structure en %		
	2007	2008	2009		2007	2008	2009
Industries agroalimentaires	261	270	288	6,7	20,9	18,1	20,3
Matériaux de construction, céramique et verre	154	299	250	-16,4	12,3	20,1	17,6
Industries mécaniques et électriques	285	318	310	-2,5	22,8	21,4	21,8
Textile, habillement, cuirs et chaussures	276	275	225	-18,2	22,1	18,5	15,9
Industries chimiques	92	135	150	11,1	7,4	9,1	10,6
Raffinage de pétrole	33	40	40	0,0	2,7	2,7	2,8
Industrie du tabac	9	10	12	20,0	0,7	0,7	0,8
Industries diverses	139	140	145	3,6	11,1	9,4	10,2
Total	1.249	1.487	1.420	-4,5	100,0	100,0	100,0

Source : Ministère du Développement et de la coopération internationale

Pour les industries agroalimentaires, les investissements ont augmenté de 6,7% pour s'élever à 288 MDT ou 20,3% du total de la FBCF engagée dans les industries manufacturières. Ils ont bénéficié, surtout, aux branches de l'abattage des animaux, de la production d'huiles et des conserves alimentaires.

¹ Il s'agit du pétrole brut et du gaz naturel ; le raffinage de pétrole étant classé dans les industries manufacturières selon le Nouveau Système des Comptes Nationaux.

A l'inverse, la FBCF engagée dans les industries des matériaux de construction, de la céramique et du verre s'est inscrite en baisse de 16,4% pour se situer à 250 MDT, avec une part dans le total des investissements manufacturiers revenant, d'une année à l'autre, de 20,1% à 17,6%.

S'élevant à 310 MDT ou 21,8% du total de la FBCF réalisée dans les industries manufacturières, les investissements relatifs au secteur mécanique et électrique ont enregistré en 2009 une baisse de 2,5% contre une augmentation de 11,6% une année auparavant. Ce fléchissement a touché, notamment, les branches de la sidérurgie et fonderie, du travail des métaux et de l'industrie automobile.

De même, les investissements engagés dans le secteur du textile, habillement, cuirs et chaussures se sont inscrits en baisse de 18,2% en 2009 pour s'établir à 225 MDT ou 15,9% de la FBCF enregistrée dans les industries manufacturières et ce, malgré un accroissement de plus de 14% de l'enveloppe investie dans l'industrie des cuirs et chaussures. Comme par le passé, ces investissements ont bénéficié aux branches de la filature, tissage et finissage (60 MDT) et de la bonneterie et confection de vêtements (120 MDT).

En revanche, la FBCF réalisée dans le secteur des industries chimiques a continué à s'accroître, quoique à un rythme moins rapide qu'en 2008, soit 11,1% contre 46,7% pour atteindre 150 MDT ou 10,6% de la FBCF engagée dans les industries manufacturières contre 135 MDT et 9,1% une année auparavant.

Egalement, les investissements effectués dans l'industrie du tabac et les industries diverses ont augmenté en 2009 de 20% et 3,6%, respectivement, pour s'élever à 12 MDT et 145 MDT, témoignant du développement soutenu des activités manufacturières diverses dans le tissu économique national.

Enfin, la FBCF engagée dans l'industrie du raffinage de pétrole, qui fait partie désormais des industries manufacturières, alors qu'elle était classée auparavant dans le secteur de l'énergie, a accusé une stagnation en 2009 pour se situer à 40 MDT.

D – SERVICES MARCHANDS

Les investissements réalisés dans les services marchands se sont accrus de 13,4% en 2009 contre 4,7% une année auparavant pour totaliser 6.905 MDT, consolidant ainsi leur part dans la FBCF globale qui est passée, d'une année à l'autre, de 46,8% à 49,1%. Cette progression a concerné, notamment, le transport, les communications et le logement.

FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE DANS LES SERVICES MARCHANDS

Désignation	Valeur en MDT			Variat. en % 2009/2008	Structure en %		
	2007	2008	2009		2007	2008	2009
Transport	1.595	1.800	2.050	13,9	27,5	29,6	29,7
Communications	700	740	800	8,1	12,0	12,1	11,6
Tourisme	351	353	380	7,6	6,0	5,8	5,5
Entretien et réparation	29	31	33	6,5	0,5	0,5	0,5
Commerce et autres services	3.136	3.163	3.642	15,1	54,0	52,0	52,7
-Institutions financières	169	171	179	4,7	2,9	2,8	2,6
-Commerce	212	240	250	4,2	3,7	4,0	3,6
-Autres services	2.755	2.752	3.213	16,8	47,4	45,2	46,5
<i>dont : Logement</i>	1.686	1.742	1.968	13,0	29,0	28,6	28,5
Total	5.811	6.087	6.905	13,4	100,0	100,0	100,0

Source : Ministère du Développement et de la coopération internationale

La FBCF engagée dans le secteur du transport a continué à augmenter à un rythme soutenu, soit 13,9% contre 12,9% en 2008, pour s'élever à 2.050 MDT en rapport avec la poursuite de la promotion du transport collectif, le renforcement de l'infrastructure de base et le développement du transport multimodal et des services logistiques pour consolider la

compétitivité de l'économie. La part de ce secteur dans les investissements relatifs aux services marchands s'est légèrement accrue pour atteindre 29,7% contre 27,5% deux années auparavant.

Le secteur des communications a absorbé, pour sa part, une enveloppe de 800 MDT ou 11,6% de la FBCF réalisée dans les services marchands, soit un niveau en accroissement de 8,1% par rapport à celui de 2008 contre 5,7% un an plus tôt. En particulier, une troisième licence de télécommunication pour fournir les services de téléphonie fixe et mobile de deuxième et troisième générations ainsi que d'Internet a été attribuée au consortium Divona Orange-France Télécom et ce, pour un flux d'investissements directs étrangers de 92 MDT. En outre et dans le cadre de la promotion des investissements dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), le réseau des centres régionaux de travail à distance (cyberparcs) a été consolidé en 2009 par l'entrée en service d'un huitième centre à Tozeur, en plus de l'achèvement de la construction de 2 centres (Kébili et Tataouine) et la poursuite des travaux pour 5 autres centres à l'intérieur du pays (Médénine, Zaghouan, Béja, Jendouba et Sidi-Bouzyd).

Concernant les investissements réalisés dans le secteur du tourisme, ils ont progressé de 7,6% en 2009 contre 0,6% un an plus tôt pour atteindre 380 MDT ou 5,5% de la FBCF engagée dans les services marchands (2,7% du total des investissements). Cette enveloppe a servi, notamment, au renforcement de la capacité d'hébergement hôtelière aussi bien dans les nouvelles zones touristiques que dans les zones traditionnelles ainsi qu'à la poursuite de l'exécution du programme de mise à niveau du secteur.

De même, les investissements relatifs à l'activité d'entretien et réparation, dont la part dans la FBCF des services marchands demeure très faible (0,5%), ont augmenté de 6,5% en 2009 pour se situer à 33 MDT.

Quant aux investissements du secteur financier, ils ont enregistré un accroissement de 4,7% par rapport à 2008 pour s'élever à 179 MDT ou 2,6% de la FBCF réalisée dans les services marchands. A cet égard, il y a lieu de noter la consolidation du réseau des agences bancaires et ce, par la création de 74 nouvelles agences portant ainsi le nombre total de ces agences à 1.209 au terme de 2009. Cette évolution a permis d'améliorer le taux de bancarisation qui s'est situé à une agence pour environ 8,6 mille habitants contre une agence pour 9,1 mille habitants en 2008.

Pour leur part, les investissements engagés dans le secteur du commerce ont accusé en 2009 une décélération de leur rythme de progression, soit 4,2% contre 13,2% un an plus tôt pour se situer à 250 MDT ou 3,6% de la FBCF engagée dans les services marchands.

S'agissant des investissements effectués dans le secteur du logement, ils se sont accrus de 13% en 2009 contre 3,3% l'année précédente pour atteindre 1.968 MDT ou 28,5% de la FBCF enregistrée dans les services marchands (14% du total des investissements réalisés par le pays). Cette enveloppe a permis de construire près de 51 mille logements dont 48,6 mille ont été l'œuvre des promoteurs privés. Encore faut-il noter que le taux des familles propriétaires d'un logement a atteint 79,2% en 2009 et que le taux des logements rudimentaires a été réduit à 0,3% du total.

E – EQUIPEMENTS COLLECTIFS

Assurés en quasi-totalité par l'Administration, les investissements engagés en matière d'équipements collectifs ont augmenté de 11% en 2009 contre 28% une année auparavant pour s'élever à 1.350 MDT ou 9,6% de la FBCF globale. Ils ont été consacrés, essentiellement, à l'exécution de différents projets dans plusieurs domaines tels que l'éducation, l'enseignement supérieur, la recherche scientifique, la santé, la culture, le sport et la jeunesse.

III – FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Comme par le passé, l'essentiel des investissements a été financé en 2009 par les ressources intérieures générées par l'épargne nationale. En effet, le taux du financement intérieur s'est élevé à 90,7% de la FBCF globale contre 94,1% en 2008. Compte tenu de la variation des stocks qui a enregistré une nette baisse, le total des besoins de financement des investissements a été couvert par l'épargne nationale et ce, à concurrence de 89,6% contre 85,3% un an plus tôt. Le reliquat a été assuré par des ressources extérieures principalement des emprunts à moyen et long termes et des flux d'IDE.

A – EPARGNE NATIONALE

Portant la marque du ralentissement du rythme de la croissance économique, l'épargne nationale s'est accrue en 2009 à un rythme moins rapide qu'une année auparavant, soit 5,8% contre 14,2%, pour atteindre 12.941 MDT et ce, en dépit d'une certaine décélération de la consommation des ménages. Ainsi, le taux d'épargne s'est situé à 22% du Revenu national disponible brut (RNDB) contre 22,3% en 2008.

Le secteur bancaire et le marché financier ont joué un rôle essentiel dans la mobilisation des ressources d'épargne et leur affectation au financement de projets. Au sein de la Bourse, la contribution du marché primaire au financement des investissements privés s'est nettement consolidée pour s'élever à 976 MDT ou 12,1% contre 644 MDT et 8,1% en 2008. Quant au financement bancaire, l'enveloppe des crédits à moyen et long termes approuvés par les banques a atteint 4.340 MDT, au cours de l'année 2009, contre 3.011 MDT un an plus tôt, soit un accroissement de l'ordre de 44%.

L'INVESTISSEMENT ET SON FINANCEMENT INTERIEUR (En MDT sauf indication contraire)

Désignation	2006	2007	2008	2009	Variations en %	
					<u>2008</u> 2007	<u>2009</u> 2008
FBCF globale	10.333	11.490	13.001	14.052	13,1	8,1
Variation des stocks	396	394	1.337	503	239,3	-62,4
Total des besoins de financement (FBCF+Variations des stocks)	10.729	11.884	14.338	14.555	20,6	1,5
Epargne nationale	9.865	10.709	12.228	12.941	14,2	5,8
- En % du RNDB	21,6	21,6	22,3	22,0		
- En % du PIB	21,6	21,5	22,1	22,0		
Taux de financement intérieur						
-Epargne nationale/FBCF (en %)	95,5	93,2	94,1	92,1		
-Epargne nationale/total besoins de financement (en %)	91,9	90,1	85,3	88,9		

Source : Ministère du Développement et de la coopération internationale

B – RESSOURCES EXTERIEURES

Atteignant 5.083 MDT, les entrées brutes de capitaux extérieurs ont diminué de 4,8% en 2009 contre un accroissement de 23,8% l'année précédente. Cette baisse est due à la forte régression des participations étrangères, en particulier les IDE (-33%), qui a été compensée partiellement par la reprise enregistrée au niveau des emprunts à moyen et long termes (+56,2% contre -19,1% en 2008) dont le montant a atteint 2.726 MDT ou 53,6% du total des apports extérieurs bruts de capitaux.

S'agissant des sorties de capitaux qui sont composées, essentiellement, par le remboursement du principal des emprunts extérieurs, elles ont enregistré une augmentation de 20,8% après une baisse de 17,7% une année auparavant, portant sur 2.590 MDT.

RESSOURCES FINANCIERES A MOYEN ET LONG TERMES D'ORIGINE EXTERIEURE

Désignation	Valeur en MDT			Variat. en %	Structure en %		
	2007	2008	2009	2009/2008	2007	2008	2009
Emprunts	2.157	1.745	2.726	56,2	50,0	32,7	53,6
Participations étrangères	2.158	3.597	2.357	-34,5	50,0	67,3	46,4
<i>dont : IDE</i>	2.071	3.399	2.279	-33,0	48,0	63,6	44,8
Apports extérieurs bruts	4.315	5.342	5.083	-4,8	100,0	100,0	100,0
Sorties de capitaux	2.604	2.144	2.590	20,8	60,3	40,1	51,0
Apports extérieurs nets	1.711	3.198	2.493	-22,0	39,7	59,9	49,0

Source : Banque centrale de Tunisie

Au total, les apports extérieurs nets de capitaux ont régressé de 22% pour revenir, d'une année à l'autre, de 3.198 MDT à 2.493 MDT. Ces ressources ont permis de parfaire le schéma de financement des investissements et aussi de consolider le niveau des avoirs nets en devises. Ces derniers se sont élevés à 13.353 MDT ou l'équivalent de 186 jours d'importation au terme de 2009 contre 11.656 MDT et 139 jours à la fin de l'année 2008.

VII. – LE COMMERCE EXTERIEUR

I – EVOLUTION GLOBALE

L'année 2009 a été marquée par le recul de la demande extérieure émanant des principaux pays partenaires de la Tunisie, d'une part, et par le repli des prix des produits de base sur le marché international, d'autre part. De ce fait, les échanges commerciaux de la Tunisie avec l'extérieur ont accusé une régression de 17,6% pour les exportations et de 14,4% pour les importations contre des taux d'accroissement respectifs de 21,8% et 23,7% un an plus tôt. Il en est résulté une réduction du déficit commercial de 3% pour revenir à environ 6.409 MDT, ainsi que du taux de couverture de 3 points de pourcentage pour s'établir à 75,2%.

EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR DE LA TUNISIE (En MDT sauf indication contraire)

Années	Exportations FOB	Importations CAF	Déficit	Taux de couverture des importations par les exportations (en %)
1998	6.518	9.490	2.972	68,7
1999	6.967	10.071	3.104	69,2
2000	8.005	11.738	3.733	68,2
2001	9.536	13.697	4.161	69,6
2002	9.749	13.511	3.762	72,2
2003	10.343	14.039	3.696	73,7
2004	12.404	16.185	3.781	76,6
2005	13.794	17.292	3.498	79,8
2006	15.558	20.003	4.445	77,8
2007	19.410	24.437	5.027	79,4
2008	23.637	30.241	6.604	78,2
2009	19.469	25.878	6.409	75,2

Source : Institut national de la statistique

Le recul des importations est fortement lié à une baisse des prix des principales matières premières et demi-produits, comme en témoigne la chute des prix moyens d'achat exprimés en dollar américain du soufre de 90%, de l'ammoniac de 53% ainsi que de ceux des métaux non ferreux à l'instar du cuivre et de l'aluminium. De ce fait, la valeur des achats de l'ensemble des matières premières et demi-produits a accusé un recul de 21% ou 2.152,7 MDT, qui a été à l'origine de 49,3% de la baisse totale des importations.

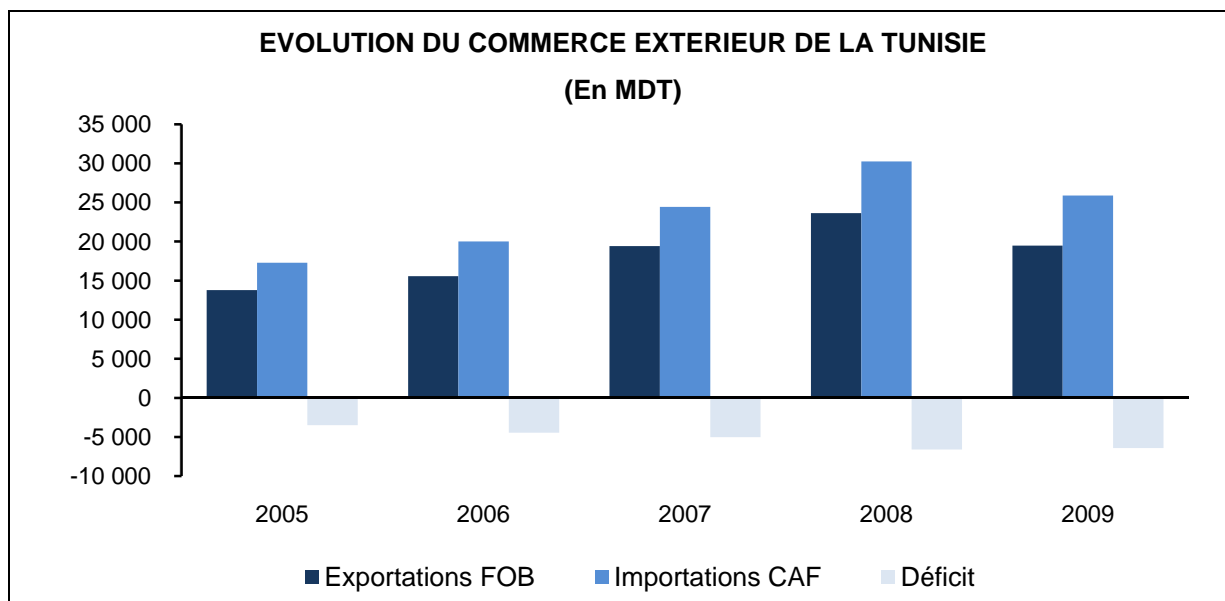
Pour les produits énergétiques, affectés par un ralentissement de la demande, les prix ont enregistré une forte diminution aussi bien pour le gaz que pour le pétrole brut. Le cours de ce dernier produit est revenu aux alentours de 70 dollars le baril contre 147 dollars au cours de l'été 2008. Il en est résulté un allègement de la facture énergétique de 43,2% ou 2.124,1 MDT, soit 48,7% de la régression globale des importations.

BALANCE COMMERCIALE DE LA TUNISIE HORS ENERGIE (En MDT sauf indication contraire)

Désignation	2007	2008	2009	Variations (en %)	
				2008/2007	2009/2008
Exportations FOB	16.271,8	19.557,1	16.831,5	20,2	-13,9
Importations CAF	21.435,7	25.327,4	23.087,9	18,2	-8,8
Solde	-5.163,9	- 5.770,3	-6.256,4	-606,4 MDT	-486,1 MDT
Taux de couverture (%)	75,9	77,2	72,9	+1,3 point	-4,3 points

Source : Institut national de la statistique

Hors énergie, les échanges commerciaux ont enregistré une diminution de 13,9% pour les exportations et de 8,8% pour les importations, d'où un élargissement du déficit commercial de 8,4% et une baisse du taux de couverture de 4,3 points de pourcentage.



Le repli des exportations, comme pour les importations, est dû essentiellement à la baisse des prix. Ainsi, la diminution des cours moyens de vente exprimés en dollar américain des principaux produits phosphatés a largement contribué à la régression des ventes du secteur des dérivés de phosphate (-49,6% ou -1.547,8 MDT), soit environ 37% de la régression des exportations globales.

La diminution des ventes du secteur énergétique de 35,3%, qui a touché essentiellement le pétrole brut en raison de la baisse des prix, a été à l'origine de 35% environ du fléchissement des exportations.

Au niveau du secteur du textile, habillement, cuirs et chaussures, les exportations, qui ont enregistré une quasi-stagnation (+0,4%) en 2008, ont régressé de 8,9% en 2009, sous l'effet, notamment, d'une diminution des quantités et ce, malgré une hausse des prix des principaux produits.

S'agissant du secteur des industries mécaniques et électriques, les ventes à l'étranger ont accusé une diminution durant le premier semestre 2009, puis elles ont repris leur mouvement de hausse à partir du mois de juillet sans pour autant compenser la baisse enregistrée au cours de la première moitié de l'année.

Au niveau des régimes du commerce extérieur, l'évolution des échanges dans le cadre du **régime général** a été marquée par une diminution des exportations (-31,5%) et une contraction moins accentuée des importations (-16,4%), contre des accroissements de 43,8% et 32,8% en 2008. Ainsi, le déficit commercial relatif à ce régime s'est inscrit en légère baisse de 55 MDT ou 0,5%, contre un accroissement de 1.974,8 MDT ou 22,9% un an plus tôt.

Dans le cadre du **régime offshore**, les exportations ont diminué de 5,4% et les importations de 9,5%, contre des accroissements respectifs de 7,3% et 5,6% en 2008, ce qui a entraîné une consolidation de l'excédent commercial de 140,8 MDT ou de 3,5%.

EVOLUTION DES PRINCIPAUX RATIOS DU COMMERCE EXTERIEUR (En %)

Années	Taux d'effort à l'exportation	Taux de dépendance	Taux d'ouverture	Taux de pénétration
2006	34,0	43,7	77,7	42,9
2007	38,9	49,0	87,9	48,1
2008	42,7	54,7	97,4	53,1
2009	33,1	44,0	77,1	42,8

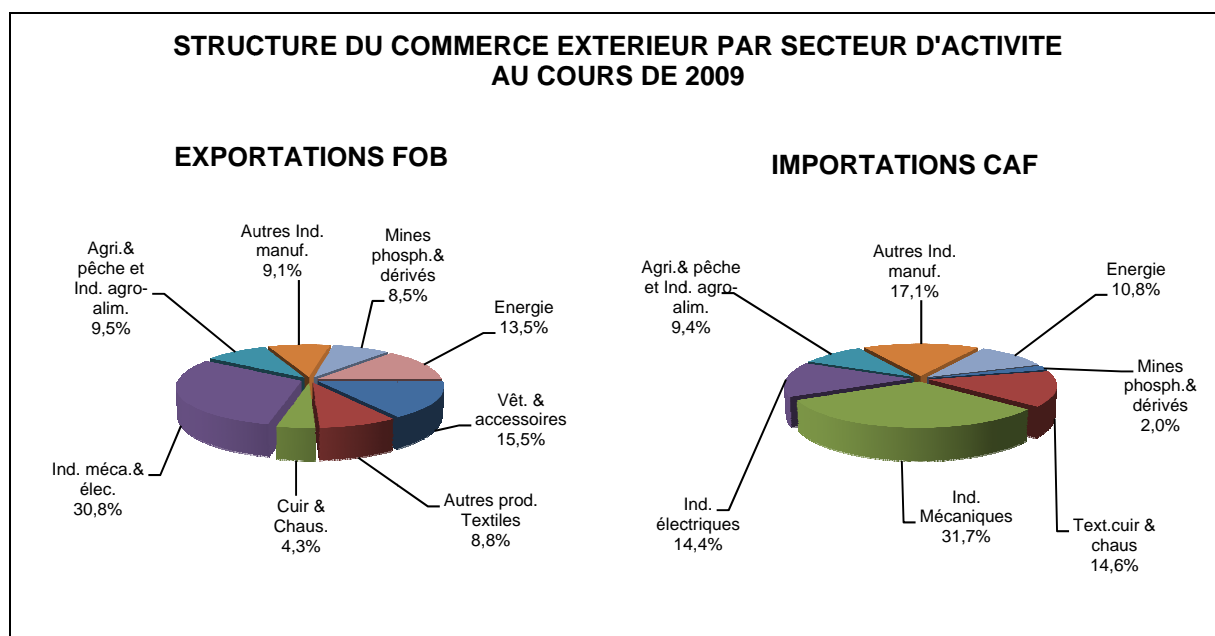
Sources : Institut national de la statistique et Ministère du Développement et de la coopération internationale

Les principaux ratios du commerce extérieur ont diminué en 2009, notamment le taux d'ouverture qui a reculé de 20,3 points de pourcentage pour se situer à 77,1%.

II – EVOLUTION DES ECHANGES COMMERCIAUX PAR SECTEUR D'ACTIVITE

L'analyse sectorielle des échanges commerciaux révèle une régression dans tous les secteurs d'activité, à l'exception de celui des autres produits manufacturés dont les importations se sont accrues à un rythme plus rapide que celui des exportations, d'où une consolidation de sa position dans le classement sectoriel des importations.

Pour les exportations, la baisse a touché, principalement, les secteurs des produits miniers et des dérivés de phosphate et ce, après une année de progression exceptionnelle liée à la forte hausse des prix. Les ventes du secteur de l'énergie ont, également, fléchi pour la même raison.



Concernant les ventes du secteur des industries mécaniques et électriques et celui du textile, habillement, cuirs et chaussures, qui sont les principaux secteurs exportateurs, elles ont régressé à des taux modérés suite à la contraction de la demande extérieure.

Pour ce qui est des importations, elles ont enregistré des baisses, surtout, au niveau des secteurs des dérivés de phosphate, de l'énergie, des produits miniers et de l'agriculture et pêche et industries agroalimentaires. Le repli des importations des secteurs du textile, habillement, cuirs et chaussures et des industries mécaniques et électriques a été moins accentué.

EVOLUTION DU COMMERCE EXTERIEUR PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Désignation	2008			2009		
	Valeur en MDT	Evolution (en %)	Part dans le total (%)	Valeur en MDT	Evolution (en %)	Part dans le total (%)
Exportations	23.637,0	21,8	100,0	19.469,2	-17,6	100,0
-Agriculture, pêche & industries agroalimentaires	2.155,6	14,2	9,1	1.849,5	-14,2	9,5
.Agriculture et pêche	617,5	13,7	2,6	580,7	-6,0	3,0
.Industries agroalimentaires	1.538,1	14,4	6,5	1.268,8	-17,5	6,5
-Energie	4.079,9	30,0	17,3	2.637,7	-35,3	13,5
-Produits miniers	205,0	126,8	0,9	90,2	-56,0	0,5
-Industries manufacturières non-alimentaires	17.196,5	20,3	72,7	14.891,8	-13,4	76,5
.Textile, habillement, cuirs et chaussures	6.098,3	0,4	25,8	5.558,1	-8,9	28,5
.Industries mécaniques et électriques	6.232,8	18,3	26,3	6.001,0	-3,7	30,8
.Dérivés de phosphate	3.117,8	129,7	13,2	1.570,0	-49,6	8,1
.Autres produits manufacturés	1.747,6	9,7	7,4	1.762,7	0,9	9,1
dont : * Matériaux de construction, céramique et verre	396,7	20,0	1,7	369,1	-7,0	1,9
*Produits chimiques	490,1	2,8	2,1	494,3	0,9	2,5
Importations	30.241,2	23,8	100,0	25.877,6	-14,4	100,0
-Agriculture, pêche & industries agroalimentaires	3.318,6	26,8	11,0	2.442,3	-26,4	9,4
.Agriculture et pêche	1.921,4	18,0	6,4	1.304,5	-32,1	5,0
.Industries agroalimentaires	1.397,2	41,2	4,6	1.137,8	-18,6	4,4
-Energie	4.913,8	63,7	16,2	2.789,7	-43,2	10,8
-Produits miniers	54,9	26,8	0,2	33,8	-38,4	0,1
-Industries manufacturières non-alimentaires	21.953,9	16,9	72,6	20.611,8	-6,1	79,7
.Textile, habillement, cuirs et chaussures	4.076,3	0,2	13,5	3.774,7	-7,4	14,6
.Industries mécaniques et électriques	11.920,3	14,3	39,4	11.929,6	0,1	46,1
.Dérivés de phosphate	1.679,6	275,6	5,6	493,4	-70,6	1,9
.Autres produits manufacturés	4.277,7	11,8	14,1	4.414,1	3,2	17,1
dont : *Matériaux de construction, céramique et verre	279,6	27,9	0,9	313,6	12,2	1,2
*Produits chimiques	2.519,8	10,6	8,3	2.595,6	3,0	10,0

Source : Institut national de la statistique

1) Agriculture, pêche et industries agroalimentaires

Les échanges commerciaux de ce secteur ont porté la marque en 2009 d'une régression des importations à un rythme plus rapide que celui des exportations, soit 26,4% contre 14,2% respectivement, se traduisant ainsi par une réduction du déficit commercial du secteur de 570,2 MDT ou 49% et une consolidation du taux de couverture de 10,7 points de pourcentage (75,7% contre 65%). Quant à la balance de l'alimentation humaine, elle a enregistré un excédent de 38 MDT contre un déficit de 751 MDT une année auparavant.

En dépit de la baisse des exportations du secteur, leur part dans les exportations globales a légèrement augmenté pour atteindre 9,5%. La diminution des ventes est imputable, en particulier, au recul des exportations d'huile d'olive tant en valeur qu'en volume, soit respectivement de 29,7% ou 225,7 MDT et 16,2% ou 27,4 mille tonnes. L'Italie est demeurée la principale destination de l'huile d'olive tunisienne avec une part de 46,3%,

suivie par les Etats-Unis d'Amérique dont la part est passée, d'une année à l'autre, de 14,1% à 21,7%, l'Espagne (6,5%) et le Maroc (6,1%). Les exportations d'huile d'olive réalisées par les opérateurs privés ont connu une consolidation d'un point de pourcentage de leur part dans le total, pour se situer à 96%.

Les exportations des produits de la mer, orientées en majorité vers l'Italie (44,3%) et le Japon (26%), se sont inscrites en baisse de 23,4% ou 55,7 MDT. Leur tonnage a été réduit de 18,5% ou 3,7 mille tonnes.

Les ventes du double concentré de tomate, qui ont presque doublé en 2008, ont régressé de 48,9% ou 19,4 MDT, suite à une baisse des quantités de 54,4%. Comme à l'accoutumée, la Libye demeure la première destination avec une part avoisinant 75%.

La régression des exportations de farines de céréales à un rythme accéléré, tant en valeur (-74,1% ou -4,3 MDT) qu'en quantité (-77,3% ou -9,9 mille tonnes), a aussi contribué à la baisse des ventes du secteur. Les principaux marchés ont été la Libye (53,3%), ainsi que d'autres pays africains comme le Tchad (26,7%) et le Niger (10,6%).

La diminution des quantités exportées s'est traduite, également, par une baisse des recettes d'exportation d'autres produits, principalement les préparations à base de légumes et fruits (-34,5% ou -16,6 MDT), le tabac (-10,6% ou -6,1 MDT) et les agrumes (-13,7% ou -3,4 MDT) destinées en majorité à la France (81,4%).

En revanche et sous l'effet d'un accroissement du tonnage, les exportations d'autres produits ont progressé à des taux plus ou moins sensibles, à l'instar des dattes (+13,6% ou +28,5 MDT) exportées essentiellement vers le Maroc (26,8%), la France (17%) et l'Allemagne (9,9%) ainsi que des préparations à base de céréales (+19,1% ou 21,6 MDT) réalisées notamment sur la Libye (40,8%) et l'Algérie (15%).

S'agissant des importations du secteur de l'agriculture et pêche et industries agroalimentaires dont la part dans les importations totales est revenue de 11% en 2008 à 9,4% en 2009, leur baisse s'explique par une diminution des achats des produits destinés à l'alimentation humaine (-38,7%), dont près de 85% ont découlé d'un recul des importations de céréales (-57,5% ou -851,6 MDT) sous l'effet conjugué d'une diminution des quantités et des prix.

Les achats de blé tendre, provenant principalement de l'Ukraine, de la Russie et de la France, ont régressé de 55,1% en valeur (après un accroissement de 28,4% l'année précédente) et de 27,9% en quantité. Les importations de blé dur effectuées surtout auprès du Canada, de la Grèce et de l'Italie ont, également, connu une baisse de 57,8% succédant à un accroissement de 42,6% un an plus tôt. Les importations d'orge et de maïs ont baissé respectivement de 91,8% et 37,3% en valeur et de 87,1% et 11,3% en volume.

Pour les importations d'huiles végétales, destinées à l'alimentation humaine et réalisées à hauteur de 65% environ par l'Office national de l'huile, elles ont diminué de 53,6% en valeur et de 35% en quantité. L'Argentine est le premier fournisseur avec une part de 35,6%, suivie par la Russie (27,3%), les Etats-Unis d'Amérique (8,3%) et l'Ukraine (7%).

Les achats de lait et dérivés, effectuées principalement auprès de la France (37,1%), du Brésil (10,3%) et des Pays-Bas (9,4%) ont aussi accusé une régression de 44,2%, suite au recul des quantités de 39%.

Quant aux importations de café, réalisées en majorité à partir du Brésil (37,3%), du Vietnam (34,2%) et de la Tanzanie (11,2%), elles ont diminué de 30,6% en valeur et de 14,2% en tonnage.

En revanche, les achats de certains produits ont connu un accroissement, sous l'effet de l'augmentation du volume. Il s'agit, surtout, de la pomme de terre (+154,3%), des bananes

(+21,1%) et des viandes (+4,8%). Les importations de sucre ont, également, enregistré une progression de 13,4%, en raison surtout d'une hausse des prix. Le tonnage importé de sucre est fourni principalement par le Brésil (64,3%), les Pays-Bas (15,9%) et la Colombie (11,5%).

BALANCE COMMERCIALE DU SECTEUR DE L'AGRICULTURE, PECHE ET DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

Désignation	Quantité en 1.000 tonnes			Valeur en MDT			Variations 2009/08 (en %)	
	2007	2008	2009	2007	2008	2009	Quantité	Valeur
Exportations				1.888,0	2.155,6	1.849,5		-14,2
<i>Alimentation humaine, dont :</i>	615,7	677,7	648,8	1.615,5	1.849,9	1.631,2	-4,3	-11,8
.Huile d'olive	172,6	169,1	141,7	696,0	759,1	533,4	-16,2	-29,7
.Produits de la mer	21,4	20,0	16,3	232,8	237,6	181,9	-18,5	-23,4
.Dattes	68,9	69,5	77,3	211,0	209,2	237,7	11,2	13,6
.Agrumes	16,3	28,4	24,3	13,6	24,9	21,5	-14,4	-13,7
.Préparations à base de céréales	63,5	74,3	102,1	77,5	112,9	134,5	37,4	19,1
.Double concentré de tomate	18,7	23,7	10,8	21,0	39,7	20,3	-54,4	-48,9
.Harissa	8,4	11,3	12,0	20,4	22,9	29,2	6,2	27,5
.Farines de céréales	43,7	12,8	2,9	24,7	5,8	1,5	-77,3	-74,1
<i>Autres produits</i>				272,5	305,7	218,3		-28,6
Importations				2.617,9	3.318,6	2.442,3		-26,4
<i>Alimentation humaine, dont :</i>	4.060,6	3.933,7	2.810,7	2.040,9	2.600,9	1.593,2	-28,5	-38,7
.Céréales, dont :	3.159,0	3.050,6	1.976,8	1.194,0	1.481,1	629,5	-35,2	-57,5
-Blé tendre	1.122,5	1.107,9	798,6	404,2	518,9	232,9	-27,9	-55,1
-Blé dur	609,2	658,8	433,9	333,4	475,5	200,7	-34,1	-57,8
-Maïs	618,3	749,2	664,5	180,2	272,5	170,9	-11,3	-37,3
-Orge	787,7	509,8	65,6	265,9	194,3	15,9	-87,1	-91,8
.Sucre	353,7	324,3	302,3	158,8	162,3	184,1	-6,8	13,4
.Huiles Végétales	187,9	254,7	165,5	183,5	404,8	187,9	-35,0	-53,6
.Lait et dérivés	15,5	24,1	14,7	49,1	79,5	44,4	-39,0	-44,2
.Viandes	4,4	5,2	5,5	18,7	27,1	28,4	5,8	4,8
.Thé	9,3	10,4	9,8	18,0	23,8	24,2	-5,8	1,7
.Café	12,6	16,9	14,5	31,4	52,6	36,5	-14,2	-30,6
.Bananes	41,0	33,5	37,1	14,7	11,4	13,8	10,7	21,1
.Pomme de terre	102,5	19,7	75,7	66,1	19,7	50,1	284,3	154,3
.Préparations alimentaires diverses	6,0	7,3	7,0	55,2	62,0	71,6	-4,1	15,5
<i>Autres produits dont :</i>				577,0	717,7	849,1		18,3
.Tourteaux de soja	257,8	266,9	190,8	103,1	148,8	110,8	-28,5	-25,5
.Tabac brut	7,9	8,7	14,2	29,2	35,8	78,5	63,2	119,3
Solde de la balance alimentaire				-425,4	-751,0	38,0		-105,1
Taux de couverture (en %)				79,2	71,1	102,4		31,3 pts
Solde global				-729,9	-1.163,0	-592,8		-49,0
Taux de couverture (en %)				72,1	65,0	75,7		10,7 points

Source : Institut national de la statistique

2) Energie

Les échanges commerciaux du secteur énergétique ont porté la marque de la fluctuation des prix internationaux des hydrocarbures. Ces prix ont entamé l'année aux alentours de 40 dollars américains le baril puis ont connu une tendance à la hausse durant le reste de l'année à des niveaux oscillant entre 70 et 80 dollars. Ces niveaux restent, toutefois, largement inférieurs à ceux de 147 dollars enregistrés au cours de l'été 2008.

Sur le plan national, le déficit de la balance énergétique s'est allégé de 681,9 MDT ou 81,8% pour représenter 2,4% du déficit global du pays contre 12,6% une année auparavant et le taux de couverture s'est consolidé de 11,6 points de pourcentage pour atteindre 94,6%. Cette évolution a résulté d'une baisse des exportations de 35,3% ou 1.442,2 MDT et d'un allègement de la facture énergétique de 43,2% ou 2.124,1 MDT, contre des progressions de 30% et 63,7% respectivement en 2008.

BALANCE COMMERCIALE DU SECTEUR ENERGETIQUE

Désignation	Quantité en 1.000 tonnes			Valeur en MDT			Variations 2009/2008 (en %)	
	2007	2008	2009	2007	2008	2009	Quantité	Valeur
Exportations				3.137,8	4.079,9	2.637,7		-35,3
Pétrole brut	3.971,3	3.438,2	3.531,6	2.631,8	3.218,8	2.093,3	2,7	-35,0
Produits raffinés	825,6	914,7	910,7	506,0	861,1	544,4	-0,4	-36,8
Importations				3.001,6	4.913,8	2.789,7		-43,2
Pétrole brut	1.110,5	1.234,7	1.106,0	746,1	1.149,4	676,2	-10,4	-41,2
Produits raffinés	2.688,4	2.992,5	2.576,0	1.936,1	3.083,5	1.691,4	-13,9	-45,1
Gaz naturel	843,2	1.244,1	1.102,2	315,4	672,3	416,3	-11,4	-38,1
Houille et coke	10,8	20,0	14,6	4,0	8,6	5,8	-27,0	-32,6
Solde global				136,2	-833,9	-152,0		-81,8
Taux de couv. (%)				104,5	83,0	94,6		11,6 points

Source : Institut national de la statistique

Les échanges du secteur énergétique, réalisés en totalité dans le cadre du régime général, ont contribué à hauteur de 13,5% aux exportations globales et de 10,8% aux importations, contre 17,3% et 16,2% un an plus tôt.

La régression des ventes a été réalisée en dépit d'une augmentation des quantités globales exportées. Néanmoins et par produit, le tonnage de pétrole brut s'est inscrit en progression de 2,7% ou 93,4 mille tonnes, alors que celui de produits raffinés a légèrement baissé. L'augmentation des quantités exportées de pétrole brut est enregistrée malgré le repli de la production nationale suite, surtout, à l'épuisement des réserves d'El Borma, l'un des principaux gisements pétroliers du pays.

Les ventes de pétrole brut ont régressé de 35%, pour revenir à 2.093,3 MDT et ce, à destination de l'Union européenne, particulièrement la France et l'Italie, à côté de la Suisse et du Canada.

La diminution des ventes de produits raffinés qui a atteint 36,8% ou 316,7 MDT est à l'origine de 22% du recul des exportations du secteur. Ces ventes ont été destinées, principalement, à la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la Suisse.

Au niveau des importations, la baisse a touché tous les produits énergétiques, notamment les produits raffinés dont les achats, réalisés essentiellement auprès de la Russie, Malte et l'Italie, ont diminué aussi bien en valeur (-45,1%) qu'en quantité (-13,9%).

Quant au recul des achats de pétrole brut, effectués quasi-exclusivement auprès de la Libye, il a atteint 41,2% ou 473,2 MDT suite à une baisse des prix et, à un degré moindre, des quantités (-10,4% ou -128,7 mille tonnes). Les importations de gaz naturel, provenant en totalité de l'Algérie, se sont également inscrites en baisse de 38,1% en valeur et de 11,4% en volume.

3) Mines, phosphates et dérivés

Après une année de résultats exceptionnels, les échanges commerciaux du secteur des mines, phosphates et dérivés ont enregistré en 2009 une régression fortement liée à la chute des prix internationaux.

En effet, les exportations sont revenues à 1.660,2 MDT, en repli de 50% contre une hausse de 129,5% en 2008, ce qui a représenté 40% environ de la régression des exportations globales. La part des ventes de ce secteur dans les exportations totales est revenue, d'une année à l'autre, de 14,1% à 8,5%.

Les importations, qui ont presque quadruplé en 2008, ont accusé un recul de 69,6% pour revenir à 527,2 MDT. Leur part dans le total des importations a aussi diminué de 3,7 points de pourcentage (2% contre 5,7%).

La baisse des exportations et des importations s'est traduite par une réduction de l'excédent commercial de 455,3 MDT ou 28,7%.

La diminution des prix moyens à l'exportation exprimés en dollar américain a oscillé entre 48,6% pour le phosphate bicalcique (DCP) et 68,4% pour l'acide phosphorique. Toutefois, l'impact de la régression des prix sur les recettes d'exportation aurait été plus prononcé n'eût été l'accroissement des quantités expédiées.

Les ventes de diammonium phosphaté (DAP), qui ont plus que doublé en 2008, ont régressé de 53,3% ou 572,1 MDT et ce, malgré une augmentation des quantités de 29,2% ou 256,5 mille tonnes. Ce produit a été exporté, principalement, vers la Turquie (28,9%), l'Italie (14,9%), l'Inde (13,7%) et la Chine (11,1%).

Les exportations d'acide phosphorique, surtout sur l'Inde (57,1%) et la France (11,5%), ont accusé une baisse de 52,9% ou 469,2 MDT contre une progression de 158% ou 543,3 MDT en 2008, alors que les quantités vendues se sont accrues de 26,2% ou 173,3 mille tonnes.

Les ventes de superphosphate triple (TSP), qui ont enregistré une hausse sensible de 136,1% ou 442,1 MDT en 2008, ont également fléchi de 50,8% ou 389,4 MDT, au moment où leur tonnage a augmenté de 15,1% ou 112,5 mille tonnes. Les principaux marchés de ce produit ont été l'Iran (43,5%), le Brésil (26,1%) et le Bangladesh (10,9%).

Pour le phosphate de chaux, l'augmentation des exportations de 154,2% ou 109,5 MDT réalisée en 2008 a cédé la place à un repli aussi bien en valeur (-69,6% ou -125,6 MDT) qu'en quantité (-44,2% ou -388,2 mille tonnes). Les principales destinations ont été la Pologne (42,8%), la Turquie (12,3%) et la Nouvelle-Zélande (10,9%).

BALANCE COMMERCIALE DU SECTEUR DES MINES, PHOSPHATES ET DERIVES

Désignation	Quantité en 1.000 tonnes			Valeur en MDT			Variat.2009/08 (en%)	
	2007	2008	2009	2007	2008	2009	Quantité	Valeur
Exportations				1.447,8	3.322,8	1.660,2		-50,0
Engrais	1.863,0	1.677,0	2.029,7	845,9	1.865,3	890,0	21,0	-52,3
.Superphosphate triple	819,7	746,6	859,1	324,9	767,0	377,6	15,1	-50,8
.DAP	977,7	877,7	1.134,2	508,6	1.074,3	502,2	29,2	-53,3
.Autres engrais chimiques	65,6	52,7	36,4	12,4	24,0	10,2	-30,9	-57,5
Acide phosphorique	900,3	661,6	834,9	343,9	887,2	418,0	26,2	-52,9
Phosphate bicalcique	180,8	152,4	231,3	68,3	189,5	136,8	51,8	-27,8
Tripolyphosphate de sodium	123,4	107,5	122,3	99,0	171,1	119,8	13,8	-30,0
Phosphate de chaux	1.236,7	879,1	490,9	71,0	180,5	54,9	-44,2	-69,6
Autres produits				19,7	29,2	40,7		39,4
Importations				490,5	1.734,5	527,2		-69,6
Soufre non raffiné	1.390,4	1.775,8	1.536,4	154,1	1.150,2	163,5	-13,5	-85,8
Ammoniac	276,0	276,2	326,7	104,2	212,4	124,1	18,3	-41,6
Bitume de pétrole	445,3	489,1	524,7	97,5	150,1	99,6	7,3	-33,6
Spath fluor	79,4	74,3	12,0	22,5	26,9	4,2	-83,8	-84,4
Acide phosphorique	99,8	79,5	76,4	34,5	104,7	60,4	-3,9	-42,3
Engrais	95,4	52,2	70,8	42,8	37,8	30,6	35,6	-19,0
Autres produits				34,9	52,4	44,8		-14,5
Solde				957,3	1.588,3	1.133,0		-28,7
Taux de couverture (%)				295,2	191,6	314,9		123,3 pts

Source : Institut national de la statistique

D'autres produits du secteur ont, également, enregistré une baisse des ventes, comme le phosphate bicalcique (-27,8% ou -52,7 MDT) et le tripolyphosphate de sodium (-30% ou -51,3 MDT) et ce, en dépit d'un accroissement du volume exporté de 51,8% et 13,8% respectivement.

Du côté des importations, la régression est imputable pour 82% environ à une baisse des achats de soufre non raffiné de 85,8% ou 986,7 MDT, matière première essentielle dans le cycle de production des dérivés de phosphate et ce, sous l'effet conjugué d'une diminution des quantités importées (-13,5% ou -239,4 mille tonnes) et des prix moyens d'achat exprimés en dollar américain (-90%). Les principaux fournisseurs ont été le Koweït (24,5%), la Russie (22,6%), les Emirats arabes unis (17,8%) et le Kazakhstan (15,4%).

Les achats d'ammoniac ont, également, accusé un recul de 41,6% ou 88,3 MDT après avoir doublé un an auparavant. Quant aux quantités importées, elles se sont accrues de 18,3% ou 50,5 mille tonnes. La Russie a fourni 85,9% de cette matière première de base utilisée dans la production de dérivés de phosphate.

D'autres produits ont enregistré un repli de leur valeur d'achats, en dépit d'une hausse des quantités, comme le bitume de pétrole (-33,6% ou -50,5 MDT) et les engrais (-19% ou -7,2 MDT). Les principales sources d'approvisionnement en bitume de pétrole ont été l'Italie (48,8%), les Etats-Unis d'Amérique (29,6%) et l'Espagne (19%). Les engrais ont été importés, notamment, de la Russie (37,6%).

4) Textile et Habillement

Après une année de quasi-stagnation, les exportations du secteur du textile et habillement ont accusé une régression de 8,7% ou 451,6 MDT. Néanmoins, leur part dans les exportations totales s'est consolidée de 2,4 points de pourcentage pour atteindre 24,3%.

La diminution des ventes a concerné d'une manière prononcée celles réalisées dans le cadre du régime offshore (-8,8%) et qui ont représenté 97,7% des exportations du secteur. Sous le régime général, le rythme de baisse n'a été que de 3,7% contre un repli plus accentué une année auparavant (-17,2%).

La régression des exportations aurait été plus forte n'eût été la reprise enregistrée dès le début du mois de juillet 2009, après un premier semestre marqué par un repli des ventes consécutif à la crise économique et financière mondiale qui a touché les pays européens.

L'analyse des exportations par produit fait ressortir un repli de 11,3% des ventes de vêtements et accessoires, de 15,5% de celles de tissus et de 1,1% pour les articles de bonneterie.

La Tunisie est demeurée le cinquième fournisseur de l'Union européenne en habillement après certains pays du Sud-Est asiatique et la Turquie. La répartition géographique des exportations sur l'Union européenne fait apparaître la France comme premier client de la Tunisie avec une part de près de 35% et ce, en dépit d'une baisse des ventes, suivie par l'Italie, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas. En dehors de l'Union européenne, les Etats-Unis d'Amérique ont été la première destination, suivis par l'Ethiopie qui achète essentiellement des articles de friperie, ainsi que par les pays de l'Union du Maghreb arabe, notamment la Libye et l'Algérie.

Au niveau des importations, le rythme de la baisse (-8,4%) a été assez proche de celui des exportations mais plus rapide que celui de 2008, qui était de -1,1%. La part du secteur dans les importations globales du pays s'est, toutefois, légèrement renforcée, passant de 11,5% à 12,3%.

Les principaux fournisseurs du pays ont été l'Italie avec une part de 31,5%, suivie par la France (24,6%), l'Allemagne (6,2%) et la Belgique (6%). La Turquie et la Chine ont occupé la cinquième et la septième place parmi les fournisseurs de la Tunisie, avec des parts s'élevant respectivement à 5,9% et 3,9%.

S'agissant de l'évolution des importations par produit, elle a été marquée par une baisse quasi-généralisée des achats. Les importations d'articles confectionnés et de friperie

ont figuré parmi les rares produits ayant enregistré une hausse (+12,2%), suite à l'accroissement des quantités achetées.

Les tissus, utilisés surtout pour la fabrication de produits finis destinés à l'exportation, ont été à l'origine de 70% environ de la baisse des importations. Néanmoins, ils ont préservé leur place à la tête des produits importés, avec une part atteignant 59%. Les importations de vêtements et accessoires et d'articles de bonneterie, dont une part prépondérante est orientée vers le marché local, ont également enregistré une régression de 7,9% et 3,7% respectivement. La diminution a aussi touché les fils et filés textiles (-12,2%) et le coton en masse (-49,8%).

Dans ce contexte, le solde traditionnellement excédentaire du secteur s'est réduit de 158,3 MDT ou 9,3% et le taux de couverture n'a que légèrement diminué pour s'établir aux alentours de 148%.

BALANCE COMMERCIALE DU SECTEUR DU TEXTILE ET HABILLEMENT

Désignation	Quantité en 1.000 tonnes			Valeur en MDT			Variations 2009/08 (en %)	
	2007	2008	2009	2007	2008	2009	Quantité	Valeur
Exportations				5.187,9	5.180,1	4.728,5		-8,7
Vêtements & accessoires	78,1	72,5	61,3	3.461,4	3.397,0	3.013,5	-15,4	-11,3
Bonneterie	30,7	30,3	27,1	1.094,9	1.190,9	1.177,4	-10,6	-1,1
Tissus	19,3	17,1	12,0	154,6	135,9	114,8	-29,8	-15,5
Articles confectionnés et friperie	55,3	53,7	53,8	371,0	347,9	328,3	0,2	-5,6
Fils & filés textiles	13,7	12,2	10,7	81,1	91,0	80,2	-12,3	-11,9
Autres produits				24,9	17,4	14,3		-17,8
Importations				3.521,5	3.481,6	3.188,3		-8,4
Tissus	118,7	119,8	118,5	2.065,8	2.085,4	1.880,3	-1,1	-9,8
Vêtements et accessoires	19,3	15,9	15,2	603,6	588,5	541,8	-4,4	-7,9
Bonneterie	13,2	11,2	12,0	324,4	301,5	290,3	7,1	-3,7
Fils & filés textiles	52,7	49,0	43,4	257,4	251,3	220,6	-11,4	-12,2
Articles confectionnés et friperie	103,8	115,4	120,2	111,3	123,5	138,6	4,2	12,2
Coton en masse	22,3	13,3	7,5	40,0	27,9	14,0	-43,6	-49,8
Autres produits				119,0	103,5	102,7		-0,8
Solde				1.666,4	1.698,5	1.540,2		-9,3
Taux de couverture (%)				147,3	148,8	148,3		-0,5 point

Source : Institut national de la statistique

5) Cuirs et chaussures

La régression des exportations et des importations du secteur des cuirs et chaussures de 9,6% et 1,4% respectivement, contre une hausse de 3,4% et 8,4% en 2008, s'est traduite par une contraction du solde excédentaire de 80,3 MDT ou 24,8% et une diminution du taux de couverture de 12,9 points de pourcentage. Néanmoins, la part du secteur dans les échanges commerciaux globaux s'est accrue de 0,4 point de pourcentage à l'exportation (4,3% contre 3,9%) et de 0,3 point à l'importation (2,3% contre 2%).

La baisse des exportations est imputable, notamment, à une diminution des ventes effectuées dans le cadre du régime offshore de 9,9%, qui ont représenté plus de 96% des ventes du secteur, contre une hausse de 3,2% en 2008. Sous le régime général, les exportations ont reculé de 1,8% après avoir progressé de 6,6% une année auparavant.

Par produit, les exportations de chaussures et leurs composants ont atteint 83,2% des ventes du secteur et ont enregistré un repli de 7,2% pour revenir à 690,4 MDT. Les ventes de peaux et cuirs et d'ouvrages en cuir ont, également, baissé de 19,4% et 20,1% respectivement.

BALANCE COMMERCIALE DU SECTEUR DES CUIRS ET CHAUSSURES

Désignation	Quantité en 1.000 tonnes			Valeur en MDT			Variations 2009/08 (en %)	
	2007	2008	2009	2007	2008	2009	Quantité	Valeur
Exportations				888,4	918,2	829,6		-9,6
Peaux et cuirs	4,5	3,4	1,9	32,7	34,6	27,9	-44,1	-19,4
Ouvrages en cuir	2,0	2,5	1,8	100,5	115,4	92,2	-28,0	-20,1
Chaussures :	25,3	23,0	20,4	737,0	743,9	690,4	-11,3	-7,2
-Tiges et parties de chaussures	4,1	4,0	3,6	231,5	240,3	217,9	-10,0	-9,3
-Chaussures	21,2	19,0	16,8	505,5	503,6	472,5	-11,6	-6,2
Autres produits				18,2	24,3	19,1		-21,4
Importations				548,6	594,7	586,4		-1,4
Peaux et cuirs	12,7	12,9	11,5	328,4	350,8	310,0	-10,9	-11,6
Ouvrages en cuir	2,6	2,6	2,6	30,4	33,4	34,7	0,0	3,9
Chaussures	9,1	8,6	9,0	161,5	174,0	202,6	4,7	16,4
-Tiges et parties de chaussures	7,3	7,7	8,2	146,0	155,7	179,5	6,5	15,3
-Chaussures	1,8	0,9	0,8	15,5	18,3	23,1	-11,1	26,2
Autres produits				28,3	36,5	39,1		7,1
Solde				339,8	323,5	243,2		-24,8
Taux de couverture (en %)				161,9	154,4	141,5		-12,9 points

Source : Institut national de la statistique

Les exportations de chaussures et de leurs composants ont été destinées, principalement, au marché italien (57,7%) suivi par ceux de la France (24%), de l'Allemagne (12,2%) et de l'Espagne (2,2%).

Quant aux importations du secteur, leur régression est due à la baisse des achats de peaux et cuirs de 11,6%. Pour les chaussures et les tiges et parties de chaussures, les achats se sont accrus, en revanche, aux taux respectifs de 26,2% et 15,3%.

L'approvisionnement du pays en peaux et cuirs a été effectué surtout auprès des pays de l'Union européenne, particulièrement l'Italie (59,7%) et la France (26%). En dehors de cette région, l'Inde, le Brésil et le Pakistan ont été les principaux fournisseurs, avec des parts respectives de 2,2%, 0,9% et 0,5%. Pour les chaussures et leurs composants, les importations ont été réalisées à concurrence de 45,5% auprès de l'Italie, de 22,8% à partir de l'Allemagne et de 15,8% auprès de la France.

6) Industries mécaniques et électriques

Le secteur des industries mécaniques et électriques a enregistré une légère régression de 3,7% pour les exportations et une quasi-stagnation des importations (+0,1%), contre des accroissements respectifs de 18,3% et 14,3% en 2008. Il en est résulté un élargissement du déficit commercial de 241,1 MDT ou 4,2% et une diminution du taux de couverture de 2 points de pourcentage pour revenir à 50,3%.

Le secteur a, toutefois, consolidé sa part aussi bien dans les exportations globales de 4,5 points de pourcentage (30,8% contre 26,3%), que dans le total des importations (46,1% contre 39,4%).

Les exportations ont été réalisées à hauteur de 86,4% dans le cadre du régime offshore, alors que 72,7% des importations du secteur ont été effectuées sous le régime général.

BALANCE COMMERCIALE DES INDUSTRIES MECANIQUES ET ELECTRIQUES

(En MDT sauf indication contraire)

Désignation	2007	2008	2009	Variations en %	
				2008/2007	2009/2008
Exportations	5.266,8	6.232,8	6.001,0	18,3	-3,7
Importations	10.431,4	11.920,3	11.929,6	14,3	0,1
Solde	-5.164,6	-5.687,5	-5.928,6	10,1	4,2
Taux de couverture (%)	50,5	52,3	50,3	1,8 point	-2 points

Source : Institut national de la statistique

S'agissant du **secteur des industries mécaniques**, les exportations et les importations ont fléchi de 6,1% et 3,4% en 2009 contre un accroissement de 14,7% et 15,1%, respectivement, en 2008. Le déficit commercial s'est, de ce fait, réduit de 144,2 MDT ou 2,4%, après avoir connu un élargissement de 808,4 MDT ou 15,2% un an plus tôt, alors que le taux de couverture a baissé de 0,7 point de pourcentage pour revenir à 27,2%.

Pour les exportations, le repli a concerné principalement les ventes de fontes, fers, et aciers (-50,3% contre +10,4% en 2008), effectuées surtout sur les pays de l'Union européenne comme la France (32,2%), l'Espagne (14,9%) et l'Italie (10,2%). Les exportations de cuivre et ses ouvrages, dont les principales destinations ont été l'Espagne (37,3%), l'Allemagne (21,7%) et la Belgique (12,2%), ont également diminué (-48,9 % contre +16,7 %). Les ventes d'aluminium et ses ouvrages, effectuées surtout sur la Libye (35%), la France (21,9%), l'Italie (9,9%) et l'Algérie (8,2%), ont aussi enregistré un recul de 19,4% en 2009 contre +38,4% un an plus tôt.

La baisse des exportations a, également, touché les ressorts en fer et acier (-38,3%), les autres appareils pour véhicules (-22,6%) et les ouvrages en métaux communs (-8,9%).

En revanche, les ventes d'appareils et engins mécaniques se sont inscrites en progression de 5,2% et ont été réalisées surtout sur la France (25,2%), l'Italie (19,2%), la Libye (18,5%) et l'Algérie (9,8%). Il en est de même des exportations de constructions métalliques (+20,5%) et de tubes, tuyaux et accessoires (+37,9%).

Quant au recul des importations, il trouve son origine principalement dans une diminution des achats de fontes, fers et aciers (-46,8%), provenant essentiellement de l'Italie (20,6%), de l'Ukraine (13,3%) et de la Russie (11,5%). Les achats de cuivre et ses ouvrages, réalisés surtout auprès de l'Italie (43,3%) et de l'Allemagne (32,3%), ainsi que d'outils et câbles électromécaniques, ont aussi accusé un repli de 20,3% et 14,9% respectivement.

A l'inverse, d'autres produits ont enregistré une progression des importations, principalement les appareils et engins mécaniques (+8,7%) et le matériel de transport (+13,7%).

BALANCE COMMERCIALE DES INDUSTRIES MECANIQUES

Désignation	Quantité en 1.000 tonnes			Valeur en MDT			Variat. 2009/08 (en%)	
	2007	2008	2009	2007	2008	2009	Quantité	Valeur
Exportations				2.071,4	2.375,5	2.230,0		-6,1
- Matériel de transport				551,0	536,6	527,3		-1,7
dont :								
▪ Autos, cycles & tracteurs	56,7	52,9	48,5	481,8	469,2	477,7	-8,3	1,8
- Fers, aciers & ouvrages	391,6	382,1	285,0	546,7	667,4	585,2	-25,4	-12,3
dont :								
▪ Fontes, fers et aciers	286,9	260,6	154,4	254,9	281,5	139,9	-40,8	-50,3
▪ Constructions métalliques	32,6	45,7	45,9	81,4	124,4	149,9	0,4	20,5
▪ Ressorts en fer et acier	16,9	19,1	10,9	56,6	67,3	41,5	-42,9	-38,3
▪ Tubes, tuyaux & accessoires	18,5	14,1	22,5	34,4	44,8	61,8	59,6	37,9
- Appareils&engins mécaniques	34,9	39,1	38,3	416,0	537,4	565,2	-2,0	5,2
- Optique & appareils scientifiques	2,5	4,6	6,2	119,8	168,7	170,3	34,8	0,9
- Câbles et fibres optiques	0,9	0,2	0,8	48,8	4,2	12,7	300,0	202,4
- Cuivres et ouvrages	10,4	11,9	7,6	79,7	93,0	47,5	-36,1	-48,9
- Aluminium et ses ouvrages	17,8	18,7	14,7	94,8	131,2	105,7	-21,4	-19,4
- Ouvrages en métaux communs	7,8	6,1	5,7	43,0	48,2	43,9	-6,6	-8,9
- Autres appareils pour véhicules	1,2	1,4	1,1	46,8	50,1	38,8	-21,4	-22,6
- Autres produits				124,8	138,7	133,4		-3,8
Importations				7.389,2	8.501,7	8.212,0		-3,4
- Fers, aciers & ouvrages	1.545,1	1.444,7	1.080,3	1.732,2	2.201,9	1.493,6	-25,2	-32,2
dont :								
▪ Fontes, fers et aciers	1.380,5	1.251,0	916,3	1.048,1	1.407,2	749,1	-26,8	-46,8
▪ Tubes, tuyaux et accessoires	88,2	109,0	75,2	374,8	356,8	296,1	-31,0	-17,0
▪ Autres ouvrages en fer & acier	12,7	17,3	18,9	93,5	138,5	136,0	9,2	-1,8
▪ Constructions métalliques	15,0	19,7	25,8	56,7	72,9	130,1	31,0	78,5
- Outils et outillages	6,1	6,1	7,5	99,6	109,8	107,7	23,0	-1,9
- Appareils & engins mécaniques	193,9	184,9	186,0	2.282,4	2.834,4	3.081,1	0,6	8,7
dont :								
▪ Appareils de levage, de forage et de manutention	29,7	46,8	51,7	298,4	528,5	603,1	10,5	14,1
▪ Turbines, moteurs& turbo-réacteurs	8,7	8,6	10,4	239,6	222,1	339,2	20,9	52,7
▪ Pompes et compresseurs	14,1	16,4	18,7	276,5	261,6	248,2	14,0	-5,1
▪ Machines ayant fonct. propre	10,0	9,9	8,7	217,5	230,2	225,1	-12,1	-2,2
▪ Unités & machines à coudre	2,5	3,2	2,0	62,3	67,4	45,0	-37,5	-33,2
▪ Réfrigérateurs & congélateurs	10,2	12,1	9,7	75,4	94,0	90,7	-19,8	-3,5
▪ Roulements et robinetterie	9,0	8,5	7,3	175,0	180,1	172,8	-14,1	-4,1
▪ Machines textiles	2,3	3,4	2,5	44,6	54,3	36,9	-26,5	-32,0
▪ Machines agricoles	3,3	3,8	5,3	25,3	28,4	41,4	39,5	45,8
- Matériel de transport				2.002,8	2.037,5	2.316,5		13,7
dont :								
▪ Navigation aérienne				252,4	96,9	296,0		205,5
▪ Navigation maritime				23,3	12,8	11,9		-7,0
. Autos, cycles & tracteurs	122,5	133,4	135,8	1.606,9	1.832,7	1.948,4	1,8	6,3
dont :								
. Voitures de tourisme	45,1	48,3	47,4	709,0	809,3	871,8	-1,9	7,7
. Châssis & carrosserie&pièces détachées	29,6	27,7	23,9	354,8	387,9	339,0	-13,7	-12,6
. Camions & camionnettes	18,4	21,9	27,0	347,8	367,0	440,4	23,3	20,0
. Tracteurs	7,6	10,0	9,7	77,6	110,5	108,0	-3,0	-2,3
. Véhicule de transport en commun	1,2	1,1	1,1	16,1	14,2	17,0	0,0	19,7
- Optiques & appareils. scientifiques	4,6	5,4	4,5	285,7	306,4	337,2	-16,7	10,1
- Cuivre et ses ouvrages	42,7	48,1	46,8	404,9	454,9	362,6	-2,7	-20,3
- Aluminium et ses ouvrages	29,9	37,7	36,6	158,0	197,4	197,6	-2,9	0,1
- Outils & câbles électromécaniques	7,0	5,7	5,2	157,9	137,3	116,8	-8,8	-14,9
- Autres produits				265,7	222,1	198,9		-10,4
Solde				-5.317,8	-6.126,2	-5.982,0		-2,4
Taux de couverture (en %)				28,0	27,9	27,2		-0,7 point

Source : Institut national de la statistique

Pour le secteur des industries électriques, les exportations ont accusé une baisse de 2,2% contre un accroissement de 20,7% en 2008, alors que les importations ont enregistré une augmentation moins rapide qu'une année auparavant, soit 8,7% contre

12,4%. L'excédent commercial s'est inscrit en régression de 385,3 MDT ou 87,8%, après avoir presque triplé en 2008 pour atteindre 438,7 MDT.

La diminution des exportations a touché, principalement, les parties destinées aux appareils électriques (-42,6%), les interrupteurs et disjoncteurs (-8,2%), les transformateurs électriques (-26,1%) ainsi que le matériel informatique (-19%).

L'accroissement des ventes de certains produits, comme les fils et câbles électriques (+7,3%) et les appareils électriques pour la téléphonie (+15%), a permis de modérer la baisse des exportations du secteur.

BALANCE COMMERCIALE DES INDUSTRIES ELECTRIQUES

Désignation	Quantité en 1.000 tonnes			Valeur en MDT			Variat. 2009/08 (en %)	
	2007	2008	2009	2007	2008	2009	Qté.	Valeur
Exportations				3.195,4	3.857,3	3.771,0		-2,2
- Machines et appareils électriques	124,9	146,2	149,4	2.959,7	3.636,7	3.584,8	2,2	-1,4
dont :								
▪ Fils et câbles électriques	56,7	74,1	80,4	954,3	1.249,9	1.340,8	8,5	7,3
▪ Interrupteurs et disjoncteurs	17,3	22,8	23,7	604,6	775,0	711,3	3,9	-8,2
▪ Appareils électriques pour la téléphonie	3,7	4,3	4,6	251,1	289,0	332,4	7,0	15,0
▪ Parties destinées aux appareils électriques	5,0	5,6	2,7	228,6	253,1	145,3	-51,8	-42,6
▪ Circuits intégrés et micro-assemblages	3,2	2,8	2,3	194,5	160,6	140,0	-17,9	-12,8
▪ Transformateurs électriques	9,3	7,0	5,2	170,4	155,8	115,2	-25,7	-26,1
▪ Microphones et haut parleurs	4,8	4,2	2,1	69,9	54,4	40,7	-50,0	-25,2
- Matériel informatique	0,4	0,5	0,8	118,7	129,5	104,9	60,0	-19,0
- Optique & appareils scientifiques	0,9	0,8	0,8	33,1	32,9	33,3	0,0	1,2
- Réfrigérateurs et congélateurs	1,7	1,6	1,0	7,3	6,9	5,2	-37,5	-24,6
- Autres produits				76,6	51,3	42,8		-16,6
Importations				3.042,2	3.418,6	3.717,6		8,7
- Machines et appareils électriques	97,7	104,9	105,4	2.370,8	2.728,6	2.994,4	0,5	9,7
dont :								
▪ Interrupteurs et disjoncteurs	16,7	17,8	13,7	480,7	532,0	454,1	-23,0	-14,6
▪ Fils et câbles électriques	18,0	24,0	19,9	342,9	451,1	382,1	-17,1	-15,3
▪ Parties destinées aux appareils électriques	15,9	14,3	15,1	443,3	388,8	370,7	5,6	-4,7
▪ Appareils électriques pour la téléphonie	1,9	2,7	3,1	225,4	339,6	449,1	14,8	32,2
▪ Circuits intégrés & micro-assemblages	1,9	2,2	1,8	205,2	232,9	255,0	-18,2	9,5
▪ Transformateurs électriques	9,4	9,3	10,1	133,6	165,4	224,0	8,6	35,4
▪ Tableaux et armoires de commande	0,9	0,8	1,0	55,8	39,1	69,1	25,0	76,7
- Matériel informatique	7,2	7,5	8,0	497,6	530,0	574,8	6,7	8,5
- Optique & appareils scientifiques	2,9	3,1	2,2	135,1	111,3	112,3	-29,0	0,9
- Autres produits				38,7	48,7	36,1		-25,9
Solde				153,2	438,7	53,4		-87,8
Taux de couverture (%)				105,0	112,8	101,4		-11,4 points

Source : Institut national de la statistique

L'augmentation des importations à un rythme moins rapide que celui de l'année précédente a intéressé, essentiellement, les appareils électriques pour la téléphonie (+32,2% contre +50,7% en 2008) et les circuits intégrés et micro-assemblages (+9,5% contre +13,5%).

Le recul des achats d'interrupteurs et disjoncteurs (-14,6%) et de fils et câbles électriques (-15,3%) a, également, contribué à la décélération du rythme d'accroissement des importations.

7) Autres industries manufacturières

Le secteur des autres industries manufacturières, composé des industries des matériaux de construction, de la céramique et du verre, des produits chimiques autres que les dérivés de phosphate et des industries manufacturières diverses, a été le seul secteur

dont les exportations ont progressé, quoique à un taux très faible (+0,9%), contre une hausse de 9,7% en 2008. Cette évolution a été enregistrée grâce à une augmentation de 22,2% des ventes effectuées dans le cadre du régime offshore. Quant aux exportations sous le régime général, qui ont représenté 47,1% du total des ventes contre 56,3% en 2008, elles ont baissé de 15,7% après avoir progressé de 27,1% une année auparavant.

Du côté des importations, la progression a été moins rapide qu'en 2008, soit 3,2% contre 11,8%.

Le solde déficitaire de l'ensemble du secteur s'est creusé de 4,8% ou 121,3 MDT contre 13,3% ou 297,2 MDT en 2008 et le taux de couverture est revenu, d'une année à l'autre, de 40,9% à 39,9%.

S'agissant de la part du secteur dans les échanges commerciaux globaux, elle est passée de 7,4% à 9,1% pour les exportations et de 14,1% à 17,1% pour les importations.

Au niveau des **industries des matériaux de construction, de la céramique et du verre**, les exportations ont baissé de 7%, suite essentiellement à un recul des exportations de ciments de 29,1% et ce, en dépit d'une progression de 16% des ventes de produits céramiques. Quant aux importations, elles ont connu une augmentation de 12,2% explicable à hauteur de 67,1% par une progression des achats de verres et leurs ouvrages de 23,8%, fournis principalement par l'Italie et la France et d'autres pays comme la Chine, l'Algérie, la Turquie et l'Égypte.

En ce qui concerne les **produits chimiques**, la légère augmentation des exportations (+0,9%) a intéressé, notamment, les produits pharmaceutiques (+38,7%), expédiés essentiellement vers l'Algérie, la Libye, la France, la Jordanie, le Yémen, l'Irak, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Niger. Les ventes de produits tannants et peintures ainsi que de savons et produits d'entretien se sont, également, accrues de 35,9% et 10,5% respectivement. Du côté des importations, leur progression de 3% est imputable, principalement, à un accroissement des acquisitions de produits pharmaceutiques de 25,1%, notamment auprès de la France (41,2%), la Suisse (13,9%), l'Allemagne (7,8%), l'Italie (7,6%), la Grande-Bretagne (5%) et le Danemark (3,4%).

Pour les **industries manufacturières diverses**, les ventes se sont accrues de 4,5% suite, notamment, à l'augmentation des exportations de matières plastiques et leurs ouvrages de 4,3%, essentiellement vers la France (41,7%), l'Italie (12,3%), la Libye (9,4%) et l'Algérie (7,6%). Quant aux importations, elles ont augmenté de 1,8% et sont demeurées marquées par la prépondérance des achats de matières plastiques et leurs ouvrages, soit environ 80% du total contre 85,4% en 2008.

BALANCE COMMERCIALE DES AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES

Désignation	Quantité en 1.000 tonnes			Valeur en MDT			Variat. 2009/08 (en %)	
	2007	2008	2009	2007	2008	2009	Qté.	Valeur
Exportations				1.592,9	1.747,6	1.762,7		0,9
-Industrie des matériaux de construction, céramique et verre, dont :				330,5	396,7	369,1		-7,0
▪ Ciments	1.550,4	1.668,6	1.094,8	151,7	187,4	132,8	-34,4	-29,1
▪ Produits céramiques	195,1	221,3	416,6	91,4	93,7	108,7	88,3	16,0
-Industries des produits chimiques, dont :				476,6	490,1	494,3		0,9
▪ Huiles essentielles et parfumerie	11,2	10,2	9,0	78,8	84,1	74,6	-11,8	-11,3
▪ Fluorure d'aluminium	49,0	42,9	39,9	69,9	75,4	63,4	-7,0	-15,9
▪ Caoutchouc et ouvrages	11,8	10,6	9,2	65,6	64,1	62,9	-13,2	-1,9
▪ Produits tannants et peintures	29,4	17,2	24,1	29,7	24,5	33,3	40,1	35,9
▪ Savons, produits d'entretien	20,7	17,7	17,8	32,9	27,6	30,5	0,6	10,5
▪ Produits pharmaceutiques	2,6	0,9	1,3	26,1	29,7	41,2	44,4	38,7
▪ Carbonates de calcium	140,2	170,3	274,3	10,5	13,2	13,6	61,1	3,0
-Indust.manufacturières diverses, dont :				785,8	860,8	899,3		4,5
▪ Matières plastiques&ouvrages	75,2	76,4	90,0	343,4	379,0	395,3	17,8	4,3
▪ Jouets, jeux et articles de sport	1,1	1,4	1,3	27,9	34,0	36,7	-7,1	7,9
▪ Meubles, articles de literie et lustre	6,6	6,4	7,6	37,3	44,3	58,6	18,8	32,3
▪ Liège et ouvrages en liège	4,7	4,2	3,1	12,0	11,4	10,5	-26,2	-7,9
Importations				3.825,8	4.277,7	4.414,1		3,2
-Industrie des matériaux de construction, céramique et verre, dont :				218,6	279,6	313,6		12,2
▪ Produits céramiques	51,7	64,5	64,2	47,2	63,4	68,7	-0,5	8,4
▪ Verres et ouvrages	59,5	67,7	81,0	77,1	95,8	118,6	19,6	23,8
▪ Ciments	13,2	52,7	99,2	8,0	8,5	10,9	88,2	28,2
▪ Kaolin et autres argiles	127,6	187,0	165,5	19,7	29,4	26,7	-11,5	-9,2
▪ Marbres	77,4	101,2	102,2	7,9	10,2	10,2	1,0	0,0
-Industries des produits chimiques, dont :				2.277,9	2.519,8	2.595,6		3,0
▪ Produits pharmaceutiques	5,4	7,1	6,3	405,3	459,6	575,1	-11,3	25,1
▪ Produits chimiques (antibiotiques & autres)	66,8	75,3	81,9	268,3	324,3	334,1	8,8	3,0
▪ Prod. chimiques divers (insecticides & autres)	53,6	48,4	41,7	202,9	211,0	208,5	-13,8	-1,2
▪ Caoutchouc et ouvrages	21,0	23,5	24,0	143,6	166,1	169,2	2,1	1,9
▪ Produits tannants et peintures	46,3	47,5	52,6	147,6	151,2	172,4	10,7	14,0
▪ Huiles essentielles et parfumerie	9,7	11,6	9,5	96,7	115,3	128,1	-18,1	11,1
▪ Savons, produits d'entretien	29,9	30,0	36,9	82,0	91,2	102,0	23,0	11,8
- Industries manufacturières diverses, dont :				1.329,3	1.478,3	1.504,9		1,8
▪ Matières plastiques et ouvrages	340,5	359,5	372,1	1.132,2	1.263,0	1.197,1	3,5	-5,2
Solde				-2.232,9	-2.530,1	-2.651,4		4,8
Taux de couverture (en %)				41,6	40,9	39,9		-1 point

Source : Institut national de la statistique

III – EVOLUTION DES ECHANGES COMMERCIAUX PAR REGIME

L'évolution des échanges commerciaux, au cours de 2009, a été marquée par une réduction du déficit commercial des transactions sous le régime général et par une consolidation du solde excédentaire des opérations réalisées dans le cadre du régime offshore.

1) Régime général

La balance commerciale du régime général s'est soldée par un déficit de 10.535,5 MDT contre 10.590,5 MDT en 2008, sous l'effet d'un repli des importations (-3.549,9 MDT) pour un montant plus élevé que celui des exportations (-3.494,9 MDT). Toutefois, le taux de couverture qui en est résulté a diminué de 9,3 points de pourcentage pour revenir à 41,9%.

La régression des exportations (-31,5%) a touché à hauteur de 89% environ les ventes des secteurs des mines, phosphates et dérivés (-50% contre +129,5%) et de l'énergie (-35,3% contre +30%), réalisées totalement sous le régime général. Le recul des exportations des secteurs de l'agriculture et pêche et des industries agroalimentaires (-12,3% contre +17,1% en 2008) et des autres industries manufacturières (-15,7% contre +27,1%) a, également, contribué à la baisse globale des exportations à concurrence de 6,1% et 4,4% respectivement.

Quant à la diminution des importations (-16,4%), elle trouve son origine, principalement, dans le repli des achats des secteurs de l'énergie (-43,2%), des mines, phosphate et dérivés (-69,6%), de l'agriculture et pêche et des industries agroalimentaires (-26,5%) qui ont augmenté de 63,7%, 253,6% et 26,4%, respectivement, un an plus tôt. La décélération du rythme d'accroissement des importations des industries mécaniques et électriques (+4% contre +16,1% en 2008) et des autres industries manufacturières (+6,6% contre +12,9%) explique, également, la régression des importations.

La part du régime général dans les échanges globaux de la Tunisie s'est contractée de 7,9 points de pourcentage pour les exportations (39% contre 46,9% un an plus tôt) et de 1,6 point de pourcentage pour les importations (70,1% contre 71,7%).

BALANCE COMMERCIALE DU REGIME GENERAL (Valeur en MDT sauf indication contraire)

Désignation	2007	2008	2009	Variations (en %)	
				2008/2007	2009/2008
Exportations FOB	7.714,7	11.091,4	7.596,5	43,8	-31,5
Importations CAF	16.330,4	21.681,9	18.132,0	32,8	-16,4
Solde	-8.615,7	-10.590,5	-10.535,5	22,9	-0,5
Taux de couverture (%)	47,2	51,2	41,9	4 points	-9,3 points

Source : Institut national de la statistique

2) Régime offshore

La consolidation de l'excédent des échanges commerciaux effectués dans le cadre du régime offshore de 140,8 MDT ou 3,5% et l'augmentation du taux de couverture de 6,7 points de pourcentage (153,3% contre 146,6% en 2008) ont pour origine une régression des importations (-9,5% ou -813,7 MDT) plus prononcée que celle des exportations (-5,4% ou -672,9 MDT).

Près de 80% de la diminution des exportations sont en rapport avec le repli des ventes du secteur du textile, habillement, cuirs et chaussures (-9%), qui ont représenté 45,6% du total. Les ventes du secteur des industries mécaniques et électriques, dont la part s'est élevée à 43,7% des exportations réalisées sous ce régime, ont diminué de 3,9% après avoir augmenté de 18,6% en 2008. Il en est de même des ventes du secteur de l'agriculture et pêche et industries agroalimentaires (-21,7% contre +4% un an plus tôt).

La baisse des exportations aurait été plus accentuée sans la reprise des exportations du secteur des autres industries manufacturières (+22,2% contre -6,8% en 2008).

Quant à la régression des importations, elle s'explique à hauteur de 82% environ par un recul des achats des secteurs des industries mécaniques et électriques (-9,1%) et du textile, habillement, cuirs et chaussures (-9,4%) qui ont représenté, respectivement, 42,1% et 42,8% des importations globales.

BALANCE COMMERCIALE DU REGIME OFFSHORE (En MDT sauf indication contraire)

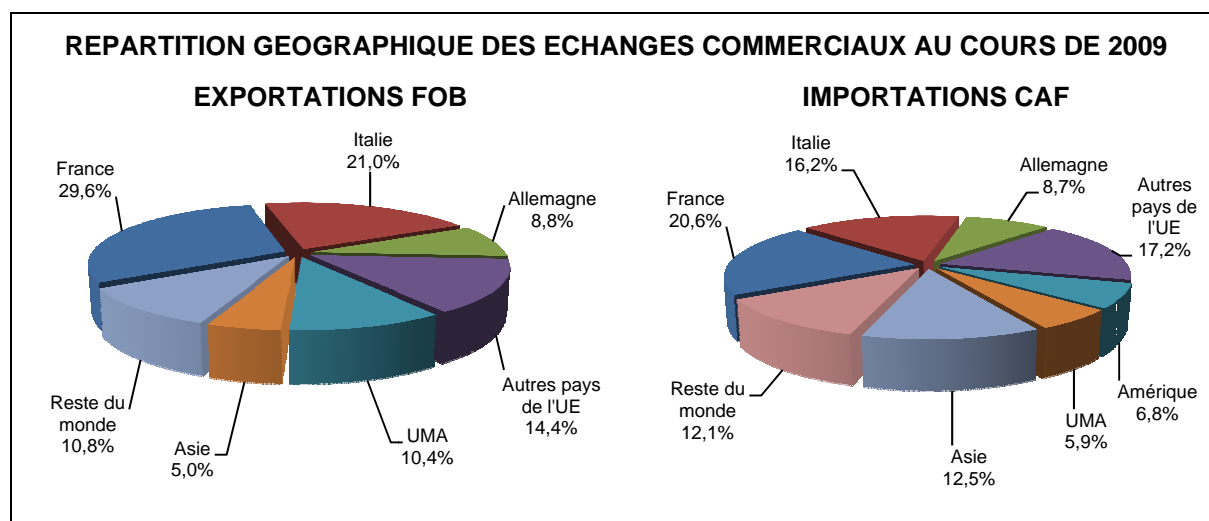
Désignation	2007	2008	2009	Variations (en %)	
				2008/2007	2009/2008
Exportations FOB	11.694,9	12.545,6	11.872,7	7,3	-5,4
Importations CAF	8.106,9	8.559,3	7.745,6	5,6	-9,5
Solde	3.588,0	3.986,3	4.127,1	11,1	3,5
Taux de couverture (%)	144,3	146,6	153,3	2,3 points	6,7 points

Source : Institut national de la statistique

IV – REPARTITION GEOGRAPHIQUE

La structure des échanges commerciaux avec l'étranger reste marquée par la prédominance du continent européen qui regroupe, outre les pays de l'Union européenne et ceux de l'Association européenne de libre-échange (AELE), d'autres pays tels que la Russie et la Turquie et ce, comme premier partenaire commercial de la Tunisie avec une part atteignant 74% environ des flux commerciaux globaux.

L'Asie a confirmé son émergence en tant que deuxième fournisseur de la Tunisie, à la faveur notamment d'une poursuite de la progression des importations en provenance de la Chine et de l'Inde. L'Afrique, grâce principalement à l'accroissement des exportations vers les pays de l'UMA, a de son côté consolidé sa position en tant que second client du pays.



1) Echanges commerciaux avec l'Europe

Les exportations sur ce continent ont baissé de 17,8% et les importations ont diminué de 13,5%. Le solde déficitaire s'est, par conséquent, élargi de 8% ou 286,8 MDT.

Avec **l'Union européenne** qui a absorbé 73,8% du total des exportations et a fourni 62,7% des importations globales, les échanges commerciaux se sont caractérisés par une diminution des exportations à un rythme plus rapide que celui des importations (-15,6% contre -6,3%). De ce fait, le déficit de la balance commerciale s'est très sensiblement aggravé passant, d'une année à l'autre, de 303,8 MDT à 1.869,8 MDT, représentant ainsi 29,2% du déficit global contre uniquement 4,6% en 2008.

Près de 66% de la baisse des exportations a touché la France et l'Italie, qui sont les deux premiers partenaires commerciaux du pays, alors que la diminution des importations a concerné à hauteur de 94% l'Italie.

Avec la France, les exportations et les importations ont baissé de 14,3% et de 4,5% respectivement. Le solde excédentaire s'est, par conséquent, détérioré de 62% ou 713 MDT pour se situer à 436,6 MDT.

La baisse des ventes a concerné, surtout, les produits énergétiques, les vêtements et accessoires autres qu'en bonneterie et les appareils et machines électriques, alors que la régression des importations a pour origine, essentiellement, les achats d'hydrocarbures, de céréales, d'ouvrages en fonte, fer et acier et de matériel de chemin de fer.

Les importations en provenance de l'Italie se sont inscrites en baisse de 19,7%, suite notamment au recul des achats de produits énergétiques, de céréales et d'appareils et machines mécaniques et électriques. Les exportations sur ce pays ont diminué à un rythme

moins rapide que celui des importations (-16,2%), d'où une contraction du déficit commercial bilatéral de 73% ou 240,6 MDT pour revenir à 88,9 MDT.

Les échanges avec l'Allemagne, troisième partenaire commercial du pays, ont dégagé un déficit commercial de 539,1 MDT contre 471,9 MDT un an plus tôt vu que les exportations ont progressé à un rythme moins rapide que celui des importations, soit 4,6% contre 6,7%. Ce pays a été l'un des rares pays de l'Union européenne avec lequel les échanges ont augmenté aussi bien à l'exportation qu'à l'importation.

Avec l'Espagne, quatrième partenaire commercial de la Tunisie, la quasi-stagnation des importations, conjuguée à un recul des exportations de 43,3%, s'est traduite par une aggravation du déficit commercial qui est passé, d'une année à l'autre, de 10,7 MDT à 510,7 MDT.

Les transactions commerciales avec les pays de l'**AELE** qui regroupe, notamment, la Suisse et la Norvège, se sont soldées par un déficit de 50,5 MDT contre un excédent de 356,9 MDT en 2008 suite à une forte baisse de 65,1% des exportations, conjuguée à un accroissement de 18,7% des importations.

L'évolution des échanges commerciaux avec ces pays reste tributaire des flux commerciaux avec la Suisse qui ont représenté près de 92% du total des transactions commerciales avec cette zone.

La part des **autres pays européens** dans les échanges commerciaux de la Tunisie avec le continent européen a sensiblement diminué, revenant de 11,4% en 2008 à 7,3% en 2009. Ce recul s'explique par une forte régression des exportations et des importations.

La Russie a été la principale source de la baisse des importations, en raison de la diminution des achats de produits énergétiques, de soufre et de céréales, alors que le repli des ventes à destination de la Turquie, portant notamment sur les produits phosphatés, est à l'origine de plus de 80% de la baisse des exportations sur ces pays.

2) Echanges commerciaux avec l'Afrique

La balance commerciale avec le continent africain s'est soldée par un excédent de 702,2 MDT contre un déficit de 327,2 MDT en 2008, sous l'effet conjugué de la hausse de 5,2% des exportations et du repli de 32,8% des importations.

La part de l'Afrique dans le total des exportations s'est consolidée, passant de 10,3% à 13,1%, alors que celle des importations est revenue de 9,1% en 2008 à 7,2% en 2009.

Les **échanges commerciaux avec les pays arabes d'Afrique** ont continué à être prépondérants, représentant 88,8% du total. La contribution des pays de l'Union du Maghreb Arabe aux transactions commerciales avec l'Afrique a dépassé 80%, témoignant de la place privilégiée qu'occupe ce groupement régional dans le commerce extérieur de la Tunisie.

L'accroissement des exportations de 8,3% à destination des pays de l'**Union du Maghreb Arabe**, conjugué à une baisse des importations de 34,5%, s'est traduit par un excédent commercial de 514,6 MDT contre un déficit de 443,4 MDT en 2008.

L'augmentation des ventes provient d'un accroissement des exportations de 21,8% vers l'Algérie, en rapport avec un affermissement des ventes d'ouvrages en fonte, fer et acier, de matières plastiques et leurs ouvrages et d'engrais. Les ventes sur la Libye ont, également, augmenté de 5,3% et ont concerné principalement les ouvrages en fonte, fer et acier, les machines et appareils mécaniques, les produits céramiques, les préparations à base de céréales et les papiers et cartons et leurs ouvrages. A l'inverse, les exportations à destination du Maroc ont diminué de 1,5%.

La régression des achats a été enregistrée avec tous les pays de l'UMA, notamment la Libye (-42,8%) et l'Algérie (-24,2%), suite à une baisse des prix internationaux des produits pétroliers qui ont représenté les principaux produits importés auprès de ces deux pays.

Avec l'Egypte, principal partenaire commercial arabe de la Tunisie dans le continent africain en dehors des pays de l'UMA, les exportations et les importations se sont inscrites en régression de 30,1% et 26,4% respectivement et le solde déficitaire s'est, par conséquent, réduit de 22,5% ou 33,5 MDT pour s'établir à 115,5 MDT.

Avec les pays de l'**Afrique subsaharienne**, les ventes ont augmenté de 14,6%, tandis que les achats ont diminué de 15,3%. Le solde traditionnellement excédentaire s'est, par conséquent, consolidé de 27% ou 67,6 MDT pour atteindre 318,3 MDT. Il y a lieu de noter que la part de ces pays dans les exportations globales s'est consolidée passant de 1,5% à 2,1%, alors que celle des importations a atteint 0,4% contre 0,3% en 2008.

La progression des ventes a intéressé, principalement, l'Ethiopie, le Sénégal, le Cameroun, le Congo et le Gabon. Pour les importations, la régression a touché, essentiellement, le Cameroun et l'Ouganda.

3) Echanges commerciaux avec l'Amérique

La baisse des exportations et des importations avec le continent américain de 25,7% et 12,8%, respectivement, s'est traduite par une contraction de 6,2% ou 83 MDT du déficit commercial qui a atteint 1.256,5 MDT. Les ventes sur ce continent ont représenté 2,6% des exportations totales, alors que la part des importations s'est située à 6,8% des achats globaux contre 2,9% et 6,7% respectivement une année auparavant.

Avec les Etats-Unis d'Amérique, premier partenaire commercial au niveau de ce continent, les exportations ont baissé de 32,9% alors que les importations se sont inscrites en hausse de 12,1%, d'où un élargissement du déficit commercial de 46,5% ou 239,9 MDT pour s'élever à 755,7 MDT.

Les achats de fèves de soja, de machines et appareils mécaniques et électriques, de matériel de transport, de produits de l'optique et d'appareils scientifiques ont enregistré une hausse contre une baisse des importations de céréales et d'huiles végétales.

Le quadruplement des exportations à destination du Canada, qui ont atteint 64,5 MDT contre 17,4 MDT en 2008, a permis de réduire le déficit commercial de 48,5% ou 47,1 MDT pour se situer à 50,1 MDT. Les produits pétroliers ont été à l'origine de la forte hausse des exportations.

Avec le Brésil, les échanges commerciaux ont baissé de 42,2% pour les exportations et de 28,3% pour les importations. Le repli des exportations est imputable à une régression des ventes de produits phosphatés, alors que celui des importations a concerné principalement les huiles végétales, les céréales, le sucre et le café.

S'agissant des échanges avec l'Argentine, deuxième partenaire commercial de la Tunisie dans la région de l'Amérique latine, la forte régression de 56,2% des importations est liée, principalement, au repli des achats de maïs, d'huiles végétales et de tourteaux de soja. Les exportations ont également chuté de 61,2%.

4) Echanges commerciaux avec l'Asie

En dépit d'une diminution de 5,5% des importations auprès des pays asiatiques, ce continent a consolidé sa place en tant que deuxième fournisseur de la Tunisie avec une part dans les importations totales de 12,5%. Quant aux exportations dont la faible part dans les exportations globales est revenue de 7,4% en 2008 à 5% en 2009, elles se sont inscrites en baisse de 44,8%.

Le déficit commercial s'est, par conséquent, élargi de 35,8% pour atteindre 2.275,9 MDT, soit 35,5% du déficit global de la Tunisie contre 25,4% une année auparavant.

Avec les **pays arabes d'Asie**, le déficit s'est nettement contracté suite à une légère hausse des exportations de 1,8% conjuguée à une diminution sensible des importations de 41,9% pour revenir, d'une année à l'autre, de 457,8 MDT à 167,9 MDT.

La forte augmentation des ventes à destination de la Syrie, des Emirats Arabes Unis, du Liban et du Qatar a plus que compensé la baisse des exportations vers l'Arabie Saoudite. Ce pays a été à l'origine de plus de 47% de la régression des importations auprès des pays arabes d'Asie.

Avec les **pays asiatiques autres qu'arabes**, les exportations ont fortement régressé, revenant de 1.537,5 MDT en 2008 à 744 MDT en 2009, alors que les importations ont enregistré une progression de 3,5% pour atteindre 2.852 MDT. Le déficit s'est, ainsi, considérablement accru, passant de 1.218,6 MDT à 2.108 MDT, d'une année à l'autre.

La baisse des exportations est étroitement liée à une régression des ventes de produits phosphatés qui ont constitué les principaux produits exportés à destination de ces pays. L'Inde et l'Iran ont été les plus concernés par cette diminution.

Quant à l'augmentation des importations, elle a intéressé, en particulier, la Chine et l'Inde et aurait été plus accentuée n'eût été la diminution des achats, notamment auprès de l'Indonésie et de l'Iran.

ECHANGES COMMERCIAUX DE LA TUNISIE PAR GROUPE DE PAYS

Groupe de pays	Exportations				Importations				Soldes	
	En MDT		Part en %		En MDT		Part en %		En MDT	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
EUROPE	18.035,4	14.821,5	76,3	76,1	21.608,9	18.681,8	71,4	72,2	-3.573,5	-3.860,3
Union européenne, dont :	17.028,1	14.367,2	72,0	73,8	17.331,9	16.237,0	57,3	62,7	-303,8	-1.869,8
- Zone Euro, dont :	15.675,4	13.199,3	66,3	67,8	15.931,3	14.996,5	52,7	58,0	-255,9	-1.797,2
* France	6.735,3	5.770,7	28,5	29,6	5.585,7	5.334,1	18,5	20,6	1.149,6	436,6
* Italie	4.883,9	4.095,1	20,7	21,0	5.213,4	4.184,0	17,2	16,2	-329,5	-88,9
* Allemagne	1.637,1	1.711,8	6,9	8,8	2.109,0	2.250,9	7,0	8,7	-471,9	-539,1
* Espagne	1.157,6	656,2	4,9	3,4	1.168,3	1.166,9	3,9	4,5	-10,7	-510,7
* Belgique	526,1	430,7	2,2	2,2	545,4	515,6	1,8	2,0	-19,3	-84,9
- Royaume-Uni	1.099,4	925,5	4,7	4,8	560,1	459,3	1,9	1,8	539,3	466,2
- Suède	62,1	56,4	0,3	0,3	198,7	206,7	0,7	0,8	-136,6	-150,3
AELE, dont :	566,1	197,8	2,4	1,0	209,2	248,3	0,7	1,0	356,9	-50,5
- Norvège	6,4	15,9	0,0	0,1	12,8	16,5	0,1	0,1	-6,4	-0,6
- Suisse	557,9	179,7	2,4	0,9	195,6	230,1	0,6	0,9	362,3	-50,4
Autres pays europe. dont:	441,2	256,5	1,9	1,3	4.067,8	2.196,5	13,4	8,5	-3.626,6	-1.940,0
- Russie	28,2	15,3	0,1	0,1	2.279,5	926,0	7,5	3,6	-2.251,3	-910,7
- Turquie	378,5	230,3	1,6	1,2	899,0	776,1	3,0	3,0	-520,5	-545,8
- Ukraine	26,7	0,5	0,1	0,0	634,4	440,7	2,1	1,7	-607,7	-440,2
AFRIQUE, dont :	2.428,2	2.554,0	10,3	13,1	2.755,4	1.851,8	9,1	7,2	-327,2	702,2
Pays Arabes, dont :	2.073,5	2.147,6	8,8	11,0	2.651,4	1.763,7	8,8	6,8	-577,9	383,9
- UMA dont :	1.879,7	2.035,2	8,0	10,4	2.323,1	1.520,6	7,7	5,9	-443,4	514,6
* Algérie	499,3	608,2	2,1	3,1	890,0	674,5	2,9	2,6	-390,7	-66,3
* Libye	1.065,2	1.121,2	4,5	5,8	1.319,2	754,4	4,4	2,9	-254,0	366,8
* Maroc	286,5	282,2	1,2	1,4	109,9	88,8	0,4	0,3	176,6	193,4
- Egypte	157,7	110,3	0,7	0,6	306,7	225,8	1,0	0,9	-149,0	-115,5
AMERIQUE	680,0	505,3	2,9	2,6	2.019,5	1.761,8	6,7	6,8	-1.339,5	-1.256,5
ALENA, dont :	420,3	344,9	1,8	1,8	1.080,7	1.192,5	3,6	4,6	-660,4	-847,6
- USA	395,3	265,3	1,7	1,4	911,1	1.021,0	3,0	3,9	-515,8	-755,7
- Canada	17,4	64,5	0,1	0,3	114,6	114,6	0,4	0,4	-97,2	-50,1
Autres pays de l'Amérique,dt	259,7	160,4	1,1	0,8	938,8	569,3	3,1	2,2	-679,1	-408,9
- Brésil	232,3	134,3	1,0	0,7	371,2	266,1	1,2	1,0	-138,9	-131,8
- Argentine	18,8	7,3	0,1	0,0	497,0	217,7	1,6	0,8	-478,2	-210,4
- Equateur	0,0	0,0	0,0	0,0	10,6	35,8	0,0	0,1	-10,6	-35,8
ASIE	1.761,6	972,1	7,4	5,0	3.438,0	3.248,0	11,4	12,5	-1.676,4	-2.275,9
Pays Arabes, dont :	224,1	228,1	0,9	1,2	681,9	396,0	2,3	1,5	-457,8	-167,9
- CCG, dont :	168,6	141,9	0,7	0,7	614,8	333,4	2,0	1,3	-446,2	-191,5
* Arabie Saoudite	74,0	35,3	0,3	0,2	280,5	145,0	0,9	0,6	-206,5	-109,7
- Irak	7,9	5,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7,9	5,6
- Syrie	12,9	38,7	0,1	0,2	15,1	13,6	0,0	0,1	-2,2	25,1
Autres pays asiatiques, dont :	1.537,5	744,0	6,5	3,8	2.756,1	2.852,0	9,1	11,0	-1.218,6	-2.108,0
- Chine	72,4	93,8	0,3	0,5	1.129,2	1.287,5	3,7	5,0	-1.056,8	-1.193,7
- Japon	89,9	73,4	0,4	0,4	399,9	320,2	1,3	1,2	-310,0	-246,8
- Inde	728,3	321,2	3,1	1,6	268,2	301,4	0,9	1,2	460,1	19,8
- Indonésie	11,8	9,0	0,0	0,0	135,2	81,4	0,4	0,3	-123,4	-72,4
- Hong Kong	13,7	11,3	0,1	0,1	55,5	62,6	0,2	0,2	-41,8	-51,3
Autres pays	731,8	616,3	3,1	3,2	419,4	334,2	1,4	1,3	312,4	282,1
TOTAL	23.637,0	19.469,2	100,0	100,0	30.241,2	25.877,6	100,0	100,0	-6.604,2	-6.408,4

Source : Institut national de la statistique